

LA RENAISSANCE

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Directeur: OLIVAR ASSELIN

L'OEUVRE DU CABINET TASCHEREAU

Nous reproduisons dans une autre page quelques articles de l'ÉVÉNEMENT sur l'œuvre de certains ministères du gouvernement de Québec. Nous avons déjà parlé de l'établissement des colons sur la terre : on sait que le ministre intéressé, M. Vautrin, prenant son rôle au sérieux, a déjà placé sur des terres nouvelles plus de 4,500 colons dont le gouvernement paiera virtuellement tous les frais d'établissement, et dirigé en plus sur les terres abandonnées des vieilles paroisses quelques milliers de jeunes gens qui recevront de l'État pour leur part, directement ou par l'entremise de leur père, un viatique de \$300. M. Vautrin ne peut faire davantage, car les colons ne s'inventent pas et les 60,000 que nos patriotes « catholiques » et « incorporés » disaient avoir trouvés dans la province de Québec, tout prêts à partir, attendent sans doute l'avènement de M. Paul Gouin au ministère de la Colonisation pour se présenter. M. Vautrin a fait tout ce qu'il y avait moyen de faire et on ne saurait lui en demander davantage. Dans l'œuvre accomplie par les autres ministères, nous aurions pu signaler également la gestion du domaine national par M. Mercier, celle du trésor public par M. Stockwell, celle des municipalités par M. Taschereau, l'exécution des travaux publics par M. Francoeur. Nous avons seulement pris au hasard les quatre premiers articles de l'ÉVÉNEMENT qui nous tombaient sous la main et qui portent en particulier sur la législation sociale, l'instruction publique, l'agriculture et les mines. La lecture de ces articles convaincra le lecteur, si cela est nécessaire, que le cabinet Taschereau a véritablement fait quelque chose, et qu'à moins de s'appuyer sur les encyclopedies de M. Grégoire il pouvait difficilement faire davantage.

Ce qu'on reproche surtout à M. Taschereau, c'est d'entrer dans la bataille électorale avec une caisse suffisamment garnie. C'est un crime dont l'Action libérale nationale (dans les journaux à sa dévotion mais qui répugneraient à souscrire au « libéralisme », on l'appelle maintenant l'Action Nationale tout court) n'a pas encore eu le temps de se corriger, mais soyez sûrs qu'elle aura le temps d'y tomber et que c'est précisément cela qui l'empêchera de gouverner autrement que ses prédécesseurs, si toutefois elle gouverne aussi bien.

Les élections anglaises

Le cabinet Baldwin revient au pouvoir avec une majorité de quelque 260, dans une Chambre de près de 600. Cette victoire est d'autant plus remarquable qu'en Angleterre un parti qui a fait quatre années de pouvoir est généralement épuisé. M. Baldwin avait en sa faveur une honnêteté foncière qui donne tout de suite confiance en sa parole, par où son cas diffère de celui de Lloyd George, en qui personne n'a plus confiance, au point qu'il ne compte plus guère d'autres appuis que son fils, sa fille et un troisième partisan. Il avait aussi conduit l'affaire de Genève de manière à mettre de son côté tous les partisans britanniques de la Société des Nations, c'est-à-dire tous ceux qui ne veulent plus de guerre mais qui en accepteraient bien une nouvelle pour empêcher une autre puissance de s'établir sérieusement sur la Mer Rouge et sur la route des Indes. Il revient au pouvoir plus fort qu'avant les élections, en ce sens que les partis d'opposition sont à peu près démolis.

L'incident le plus heureux de la campagne est la défaite de ce sinistre bibliomane de MacDonald. Il est sorti de Seaham éreinté, le cœur amer ; il aura juste la force d'aller finir sa carrière, comme son ami Snowden, à la Chambre des Lords, où finissent tous les bochophiles. Bref, on ne l'entendra plus, dans nos pays, mêler à un pacifisme pro-allemand une prédication de parson presbytérien.

Quant au résultat des élections sur l'affaire de l'Éthiopie, Mussolini aurait peut-être tort de l'écouter : l'Anglais, peuple bête, n'est jamais aussi étroitement uni que lorsqu'il s'imaginer que ses intérêts sont menacés. Il n'a pas besoin pour cela de raisonner. Comme la moule dont il a l'instinct, dès qu'il entend de dix arpents à la ronde quelqu'un passer, il se referme et rien ne peut l'inciter à se rouvrir.

Le régime de l'électricité

« Trust ou municipalisation ? » telle est la question que se pose M. l'avocat Lorenzo Dutil dans son livre nouvellement paru *Le régime de l'électricité dans la province de Québec*. M. Dutil a fait là une étude sérieuse. Inutile de dire qu'il conclut à l'existence d'un trust, et la chose était d'autant plus à prévoir que son livre paraît quelques jours seulement avant les élections. Certains de ses chiffres mériteraient d'être vérifiés. Il faudrait voir aussi si tous les faits qu'il impute au parti libéral sont exacts. Une lecture, sommaire il est vrai, car le livre est plutôt diffus, ne nous a pas permis de constater si l'auteur tient compte de deux conditions essentielles de l'affermage des forces hydrauliques, dans la province de Québec : la durée limitée des baux et le prix des fermages. On parle toujours de l'électricité comme si les chutes étaient concédées à perpétuité et gratis. Sur ces deux points, volontairement ou non, on fait erreur. Depuis trente ans les chutes d'eau sont



Le nouveau Gouverneur général du Canada, qui est aujourd'hui l'hôte de la ville de Montréal.

concedées pour des périodes de 75 années en moyenne et à des prix qui rapportent de bons revenus à la Province, en attendant que le statut de l'électricité voté à la dernière session législative produise ses fruits.

Ce statut n'inspire pas confiance à M. Dutil. Le cabinet, croit-il, aura trop à dire, notamment quant au budget dont la Commission de l'électricité aura besoin pour procéder à ses investigations. Pour avoir raison sur ce point, il lui faut supposer que MM. Frigon, Lefebvre et McCammon acceptent en pleine obéissance toutes les lignes de conduite qu'on voudra bien leur indiquer, et cela n'est heureusement guère vraisemblable. Les fonctionnaires de l'Agriculture, par exemple, n'ont de budget que celui qu'on veut bien leur voter : est-ce à dire qu'ils ne sont là que pour le décor ? Les commissaires de l'électricité ont tous les pouvoirs voulus pour remplir leurs fonctions : il leur suffira de s'en servir. Même observation sur la Commission des Eaux courantes, chargée de créer ou d'acheter le courant nécessaire à l'électrification rurale. Nous avons déjà dit ailleurs et nous ne pouvons que répéter ici que le régime de l'hydro-électricité, dans la province de Québec, est une création des deux partis (M. Chapais, sauf erreur, en a pris sa part), et qu'à moins de vouloir dissocier complètement la génération actuelle de celles qui l'ont précédée il faudra tenir compte de cette circonstance. La Commission de l'électricité est expressément investie du pouvoir de proportionner les dividendes des compagnies au placement réel de capital. Avant de lui supposer du mauvais vouloir, il faudra attendre de la voir à l'œuvre.

Le traité de commerce avec les Etats-Unis

Du côté canadien, ce sont surtout les matières premières et les produits agricoles qui profiteront de ce traité, et c'est tant mieux, car c'est surtout de l'industrialisation excessive du Canada par des moyens artificiels que souffrait notre agriculture. Les choses vont se trouver rétablies, même si M. Roosevelt contingente ses importations de viandes, de crème et de pommes de terre, pour ne mentionner que ces denrées.

Le traité ne durera que trois années et c'est malheureux, car il est certain que dans un pays aussi attaché aux choses matérielles les traités de commerce resteront pendant longtemps encore comme le football des politiciens. Trois années : cela nous mène juste un peu plus tard que les élections bi-annuelles à la Chambre des Représentants, et il y aura à redouter que ceux-ci ne fassent campagne sur notre dos. En attendant, nous vendrons plus de bois, plus de bétail, plus de crème et plus de pommes de terre aux Etats-Unis et nous sommes assurés que nos bois à pâtes, nos pâtes à papier, notre papier à journal, entreront aux Etats-Unis en franchise.

Sachons reconnaître que M. Roosevelt et son secrétaire d'Etat, M. Cordell Hull, ont mené la négociation du traité avec un évident désir d'aboutir ; il faut surtout leur savoir gré d'avoir d'avance fermé l'oreille aux protestations des groupes lésés, tels les marchands de bois du Washington et de l'Orégon. S'ils sont encore là dans trois ans, au moins seront-ils intéressés à démontrer que leur traité n'a produit que de bons résultats.

Sur 614 articles nous accordons aux Etats-Unis le bénéfice de notre tarif intermédiaire.

Cela ne voudrait pas dire grand-chose si nos droits d'importation sur les produits britanniques devaient rester ce qu'ils sont. Mais M. King s'est engagé à abaisser ces droits de manière à ce qu'ils cessent d'être une prime à l'exploitation du consommateur par le producteur, et il a donné par là une preuve de sa bonne volonté. Du reste, sa politique sur ce point est conforme à celle de M. Baldwin, qui n'a signé les accords d'Ottawa qu'à son corps défendant.

Aux Etats-Unis nous accordons surtout un abaissement des droits sur les autos, les radios, les machines agricoles ; autant de concessions qui avantageront leur industrie sans nuire sensiblement à la nôtre. Mais, répétons-le, l'essentiel, c'est que notre agriculture profite du traité. Et cela, au moins, semble bien certain.

« M. Webster a des amis »

G. P. (mais qui donc peut bien se cacher sous ces initiales ?) écrit dans un récent numéro du DEVOIR :

M. WEBSTER A DES AMIS

La Canadian Import Co. — une des filiales du groupe Webster, — se fait des amis dans la presse ministérielle. C'est ainsi que le SOLEIL publie, dans son numéro de samedi dernier (page 13) une pleine page d'annonce sur l'organisation de la Canadian Import Co., où il n'y a aucune mention du fait que cette compagnie est partie au trust du combustible chez nous. Cette annonce du groupe Webster, en pleine campagne électorale, dans le principal journal de la presse ministérielle, indique bien de quel côté vont les sympathies du groupe Webster et du sénateur même. La principale ambition affichée du groupe serait « de bien servir et satisfaire le public » et « de contribuer à la prospérité de la population ». On peut lire entre les lignes que le groupe Webster est aussi reconnaissant à la presse ministérielle de ne jamais signaler de quelle façon il existe en marge de la loi des trusts. Son désir de se concilier les gouvernants par l'entremise des feuilles qui les servent se manifeste à une heure critique. Le gouvernement lui en saura gré, sans doute, et ne manquera pas de comprendre que M. Webster verse une prime d'assurance contre tout « accident ».

Dans le numéro d'octobre 1934 du CANADA FRANÇAIS, publication de l'université Laval, nous trouvons une annonce d'une demi-page qui se lit ainsi :

Assurez le confort de votre famille et votre propre tranquillité d'esprit pour l'hiver prochain, en achetant le meilleur charbon qu'il soit possible d'avoir.

Placez votre commande maintenant chez

The Canadian Import Company Limited
83, RUE DALHOUSIE
TELEPHONE : 2-1221

Cette même annonce a paru dans d'autres numéros du CANADA FRANÇAIS et dans l'ACTION CATHOLIQUE, mais sans que personne la signale, car G. P. était alors moins curieux qu'aujourd'hui.

Aux dernières élections fédérales, le DEVOIR a accepté tour à tour, et souvent en même temps, la publicité de tous les partis qui avaient les moyens de le payer, et l'opinion a trouvé toute naturelle cette attitude, entrée dans nos mœurs journalistiques.

Pourquoi diable l'annonce du groupe Webster lui paraît-elle aujourd'hui si digne d'intérêt ? La main sur la conscience, G. P. peut-il jurer qu'il n'aurait pas accepté l'annonce Webster pour le DEVOIR, quand un journal antisémite de Québec — il sait lequel — publiait à pleine page l'annonce de Pollack ?

Sommaire

En page deux :

Briques et copeaux OLIVAR ASSELIN

En page trois :

Tokio - Moukden - Péking ANDRÉ BOWMAN

En page quatre :

Revue sommaire de la situation politique

En page cinq :

Peintures de M. A. Y. Jackson EMILE VENNE
Lectures PHILIPPE BERTAULT
La critique des livres

En page six :

Les débuts de l'automne à Londres THOMAS GREENWOOD
« Un bruit, rasant le sol... » PHILIPPE BERTAULT
L'affaire d'Éthiopie vue par un Français SAINT-BRICE

En page sept :

Femmes du XVIIe siècle HÉLÈNE ROLLIN

En page huit :

La Y.M.C.A. (suite) JEAN-ROBERT BONNIER

En page neuf :

Les films du jour LOUIS PELLAND
Les Concerts Symphoniques ANDRÉ BOWMAN
L'Amant de Madame Vidal LOUIS PELLAND

En page dix :

Questions de langue HENRI ROULLAUD

En page onze :

La Cour suprême et la liquidation des dettes agricoles JEAN-MARIE NADEAU
La guerre économique mondiale RENÉ PUPIN
Chronique financière AUGUR

En page douze :

La maigreur DR G. A. SÉGUIN
Le froid qui conserve (suite) LÉON LORTIE
Apologie de la Sangsue CLAUDE MELANÇON

M. Oscar Drouin

Représentant attitré de l'Action libérale-nationale dans le district de Québec

Le 12 avril 1933 MM. Barré et Elie proposaient à l'Assemblée législative de Québec :

Cette Chambre recommande au gouvernement d'instituer immédiatement un système de crédit d'urgence, pour venir en aide à la classe agricole de cette province.

Parmi les députés qui votèrent contre cette proposition, on remarque M. Drouin, député de Québec-Est, qui blâme aujourd'hui le cabinet Taschereau de n'avoir pas fait assez pour l'agriculture.

Le 13 février 1932, MM. Aimé Guertin et Gault proposent un vote de censure contre le ministère pour avoir abandonné son projet de placer sur des terres les chômeurs de l'industrie. M. Drouin vote contre.

Le 12 février 1933, MM. Smart et Pierre Bertrand proposent un vote de censure à l'adresse du ministère pour n'avoir pas encouragé suffisamment l'agriculture. Cette fois encore M. Drouin vote contre.

Le 17 avril 1934, MM. Béique et Elie proposent que le gouvernement active la colonisation agricole en séparant complètement et définitivement du domaine forestier le domaine propre à la colonisation. M. Drouin vote contre.

Et ainsi de suite dans l'histoire de M. Oscar Drouin, jusqu'à la dissolution des Chambres. Quand le député de Québec-Est ne vote pas avec le cabinet dans les questions d'agriculture et de colonisation, il vote pour permettre aux ministres de faire partie des conseils d'administration.

Le 2 avril 1935 il vote pour le maintien des péages sur les ponts. On voit que cela est tout récent.

En mai 1935, M. Drouin approuve une fois de plus les ministres de faire partie des conseils d'administration. Cela, c'est presque d'hier.

Tantôt M. Drouin vote pour le ministère, et tantôt il a pour compagnons, dans ces votes, MM. Elisée Thériault et Ouellette, nommés depuis au Conseil législatif et devenus avec lui grands-prêtres de l'Action libérale-nationale. Rien n'est plus édifiant que ces manifestations de principes, mais de principes contraires à ceux de l'Action libérale-nationale et en particulier de M. Paul Gouin, fils d'un ancien premier-ministre, membre des conseils d'administration de la Banque de Montréal et de la Royal Trust Company.

Olivar ASSELIN

(Montréal, 20 novembre)

Briques et Copeaux

Pour la petite industrie et le petit commerce. — «MM. Gouin et Duplessis n'entendent point saboter l'organisation économique de notre province. Au contraire, ils veulent restaurer la petite industrie et le petit commerce et compléter ainsi l'édifice économique laborieusement construit au cours des trente ou quarante dernières années.»

Ainsi parle l'ILLUSTRATION. Par où l'on voit que MM. Gouin et Duplessis entendent seulement restaurer la petite industrie et le petit commerce, suivant le vœu de M. Esdras Minville et des Jeunes-Canadiens. Une politique de peanutes, quoi ! Quant à M. Taschereau, comme il sait que pour s'introduire dans l'industrie il faut des capitaux, il subventionne à raison de \$20,000 par année la fondation des caisses d'épargne dite populaire, et par ce moyen il a non seulement doublé le nombre de ces caisses, mais il n'y a pas assez de zélés, bénévoles ou rétribués, pour faire surgir de nouvelles caisses. Qu'est-ce que nous ferons du capital de ces institutions, la chose reste à voir. Rappelons-nous seulement que, même pour faire de la petite industrie et du petit commerce, mieux vaut avoir un peu d'argent que de n'en pas avoir.

La dernière de M. Aberhart. — D'après la FREE PRESS de Winnipeg, elle consisterait à vouloir introduire dans les écoles de l'Alberta des livres classiques conformes à la doctrine du Crédit social. M. Aberhart, ayant gagné ses élections avec cette doctrine, voudrait au moins enseigner aux enfants de l'Alberta en quoi elle consiste. C'est très louable, mais peut-être aurait-il fallu commencer par là.

Comparaisons. — A la veille d'un renouvellement général de l'Assemblée législative de Québec, certain tableau comparatif de certains impôts et des dettes du Québec et de l'Ontario arrêté à la fin de 1933 par la maison de banque A. E. Ames & Company, de Toronto, et que rien n'est venu modifier depuis, conserve tout son intérêt :

L'impôt sur la gasoline a rapporté, en Ontario, \$3.68 par tête ; dans le Québec, \$1.71. L'impôt sur les successions a donné en Ontario, \$2.35 par tête ; dans le Québec, \$1.07 : les patentes de véhicules automobiles, \$2.10 par tête en Ontario et \$1.75 dans le Québec ; les autres impôts, 76 sous par tête en Ontario et 21 sous dans le Québec.

Le revenu total, en Ontario, était de \$14.97 par tête ; dans le Québec, de \$10.79.

Les impôts représentaient 59.1 pour 100 du revenu en Ontario et 40.4 pour 100 dans le Québec.

Dépenses courantes de l'administration : \$14.83 par tête en Ontario et \$13.17 dans le Québec, soit les plus basses de toute la Confédération.

Le contribuable doit payer annuellement, en intérêts sur la dette publique, \$4.46 par tête en Ontario et \$1.61 dans le Québec.

M. Grégoire et le cumul des charges.

Pour notre plus grand malheur, nous n'avons pas suivi les affaires municipales de Québec, mais on attire notre attention sur ce que disait M. Grégoire du double mandat quand il était exercé par M. Lavigne. M. Grégoire touche aujourd'hui, comme premier magistrat de la Ville, \$7,000 de traitement et \$2,500 de frais de réception, — presque autant que le maire de Montréal, — mais il trouve qu'un traitement de ministre et des appointements de professeur d'économie politique (car, on ne le dirait guère à l'entendre, mais M. Grégoire est professeur d'économie politique... à l'Université Laval), pourraient s'ajouter à cela sans gêner le paysage. Du temps que M. Grégoire combattait M. Lavigne, celui-ci avait tort de vouloir cumuler deux mandats. Et cela prouve tout simplement que M. Grégoire est humain et que, muni d'un portefeuille, il saurait fort bien s'asseoir sur ses encyclopédies.

Rome et Londres. — A l'occasion de son départ pour Washington où il allait signer le traité de réciprocité commerciale du Canada avec les Etats-Unis, M. King a énuméré quelques-unes des mesures prises par son gouvernement depuis les élections du 14 octobre et qu'il estime dignes d'éloge. Parmi ces mesures, il y a le traité lui-même, d'où il est certain que le Canada peut attendre de bons effets et qui dispensera le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux des mesures socialistes mises en vogue par M. Bennett et que les gouvernements actuels (ne parlons pas de celui de M. Aberhart) pourraient être tentés d'imiter pour conserver leur popularité.

Parmi les actes dont il glorifie son gouvernement, M. King compte aussi l'adhésion à la politique des sanctions contre l'Italie.

Dans un pays où on en est encore à prendre Mussolini pour un énergumène et où les plus sages de nos hommes politiques sont encore loin de voir en lui le continuateur des meilleures traditions romaines, la chose n'a pas lieu de nous surprendre : il faut bien plaire aux cercles de vieilles femmes éduquées par les vieilles femmes anglaises. M. King pourrait cependant chercher ailleurs ses titres de gloire. Pour suivre l'Angleterre dans sa politique internationale, il faut peu de science et peu d'imagination. Le massacre qui vient d'avoir lieu en Egypte est un des résultats indirects de cette politique (car ce n'est pas la politique italienne, mais la politique britannique, qui a soulevé les étudiants musulmans du Caire) ; M. King ne le voit pas, mais c'est qu'il a dans cette question

des sanctions la largeur d'esprit d'un *parson* presbytérien. L'Angleterre, maintenant que ses élections sont passées, pourrait se dégager, et avec elle la Société des Nations, de l'absurde politique qui la lie aux sanctions. Elle continuera de menacer l'Italie parce qu'elle croit que l'Italie en Ethiopie menacera les sources du Nil Bleu et la route des Indes, mais ces questions-là ne nous intéressent pas. Entre le succès de la politique romaine, intimement liée au véritable progrès de la civilisation, et celui de la politique anglaise, réclamée par le seul progrès matériel des intérêts britanniques, nous avons le droit et le devoir de pencher pour Rome, dût la politique de M. King en souffrir.

Encore l'assemblée de Victoriaville.

Il est entré ce jour-là à Victoriaville 6700 autos bien comptés, et cela fait bien plus que les 10,000 auditeurs que, note notre ami le jeune étudiant conservateur (car c'en était un) avait comptés.

Un journal qui au lendemain des élections fédérales se sentait des dispositions à l'indépendance (maintenant que la navigation intérieure est régie par M. Rowe et que le budget du port de Sorel est « en sûreté », on peut se permettre de respecter les \$150,000 de M. le sénateur Rainville), l'ILLUSTRATION, pour la nommer par son nom, écrit :

Le public sait que Victoriaville accueillit froidement M. Taschereau. Des organisateurs libéraux, présents à l'assemblée, le remarquèrent avec aigreur.

Si le public a remarqué cela, c'est qu'il a du flair. Que le photographe du SOLEIL se soit trompé en juxtaposant deux photos qui représentaient la même foule, le SOLEIL lui-même aura été le premier à le déplorer. Mais qu'un étudiant conservateur ait compté à Victoriaville 3,000 à 10,000 auditeurs, cela devrait contenter le DEVOIR, l'ACTION CATHOLIQUE et l'ILLUSTRATION. Les meetings de 8 à 10,000 personnes, dans une petite ville de la province de Québec, cela ne se voit pas tous les jours.

M. Ouellet. — A propos de la campagne que mène depuis bientôt deux ans contre le cabinet Taschereau M. J.-C. Ouellet, membre du Conseil législatif, la TRIBUNE rappelle ces paroles prononcées le 26 septembre 1929 par ce même M. Ouellet à Saint-Malo d'Auckland, dans le comté de Brome :

Le gouvernement de M. Taschereau a entrepris, coûte que coûte, de régénérer l'agriculture chez nous. Et j'ai vu une Législature être tout oreille devant les pressantes demandes qui lui étaient faites à ce sujet. J'ai vu, depuis douze années que je suis à Québec, cette Législature se pencher tout entière pour écouter les plaidoiries et les revendications qui leur étaient faites par l'un d'entre eux, en faveur de l'agriculture. Et le gouvernement a pris en mains les intérêts de la classe agricole à tel point que, quinze jours après, on votait un demi-million de plus pour l'Agriculture. (...)

Et c'est ce gouvernement que nos adversaires bafouent, et traitent avec mépris ! Je ne crains pas de le proclamer, ce gouvernement a fait plus qu'aucun autre pour la classe agricole. (...)

Et M. Ouellet concluait qu'il fallait réélire M. MacMaster, trésorier de la Province dans le cabinet Taschereau.

M. Ouellet a été appelé depuis au Conseil législatif par M. Taschereau, ce qui le dispense non seulement de gratitude mais de bon sens.

Depuis cette promotion, et jusqu'à son entrée dans les rangs de l'Action libérale-nationale, il a, comme député ou comme membre du Conseil législatif, voté tout ce que M. Taschereau proposait, et on n'a, pour le constater, qu'à fouiller les procès-verbaux de l'une ou de l'autre Chambre.

Mais M. Ouellet, pour n'être pas devenu ministre de l'Agriculture dans un cabinet Taschereau, se croit de taille à diriger ce département dans un cabinet Duplessis. Et c'est cette prétention qu'il faudrait lui enlever, car vraiment, Ouellet après Godbout, cela fait rire.

Détresse. — Que Mademoiselle Marie Lefranc ait ou non exagéré la misère physique et morale de la Gaspésie, il est certain qu'il y a beaucoup de misère dans cette région, et ce n'est pas l'adhésion du Canada à la politique des sanctions, surtout à l'embargo sur le commerce, qui remédiera à cette situation. Empêchés de vendre en Italie leur petite prise de morue, les pêcheurs gaspésiens devront s'en prendre au gouvernement d'Ottawa, qui sur ce point, et sous M. King comme sous M. Bennett, s'est fait sans nécessité le serviteur docile de celui de Londres. Mais cela ne guérira pas leur mal et ce n'est pas non plus cela qui leur donnera de quoi vêtir leurs petits enfants.

Lisez plutôt à ce sujet cette lettre adressée par une dame de la Petite-Rivière-aux-Renards à une dame de Montréal, aux soins de la Fédération des Œuvres de Charité.

Madame, c'est une grand-maman qui vient vous demander la charité pour ses petits-enfants. J'ai trois enfants de mariés et ils vivent avec la pêche, n'ayant pas de terre. Alors la morue ne s'est pas vendue et c'est par suite de la guerre de l'Italie, où on expédiait le poisson, et la pêche a été bien petite. Je vous demande la charité pour ces familles. Les enfants ne sont pas habillés pour aller à l'école et voilà l'hiver. Une de mes belles-filles attend la venue d'un enfant et nous sommes si pauvres. J'espère que vous m'enverrez quelque chose pour habiller ces enfants. Je ne demande pas de neuf, mais je pourrais défaire et réparer cela et le leur séparer également chacun selon ses besoins. Je n'ai jamais demandé la charité, mais je les vois dans un dénuement si grand que je ne sais quoi faire. Je leur ai donné ce que je pouvais, mais je n'ai plus rien, moi-même étant très pauvre. Veuillez croire, Madame, que je ne demande pas sans nécessité. Ici dans Gaspé, il n'y a aucune organisation pour les œuvres de charité et tout le monde est pauvre. Je sais que vous avez beaucoup à faire dans la ville, mais dans Montréal les pauvres sont moins abandonnés que dans Gaspé.

J'espère, Madame, recevoir quelque chose pour vêtir les plus petits et ceux qui sont à la classe, car les hivers sont bien rigoureux ici, et pour comble de malheur il n'y a pas de chantiers où les hommes puissent aller gagner.

Je vous remercie d'avance de ce que vous pourrez faire pour moi.

Je suis, Madame, votre très humble servante,

Mme Charles BERNATCHEZ

Madame Olivar Asselin, qui connaît bien la Gaspésie, se fera un devoir de transmettre les effets qu'on voudra bien lui confier à l'intention de Madame Bernatchez. Si on préfère communiquer avec cette dame directement, on pourra le faire par la poste. En cette saison, il n'y a malheureusement pas d'autre moyen de communication.

Olivar ASSELIN
(Montréal, 20 novembre)

L'assiette de l'impôt. — On a souvent répété que le taux de l'impôt est moins élevé en Canada français que dans toute autre province de la confédération. Mais lorsqu'on énonce cette vérité déjà satisfaisante en elle-même, on n'a pas encore dit la moitié du mérite de nos gouvernants libéraux. Il convient d'ajouter que les trois quarts du revenu provincial proviennent de contributions que les pauvres gens peuvent éviter et que les riches ne paient que s'ils le veulent bien. Ce paradoxe est facile à expliquer.

L'une des principales sources de recettes du gouvernement de Québec est la taxe sur les alcools, les vins, les bières, bref sur toutes les liqueurs alcoolisées. Est-il besoin de rappeler que, ces boissons n'étant pas de nécessité première, ceux qui en font usage contribuent dans la mesure qu'ils le veulent bien à cet impôt, qui rapporte au Trésor, en moyenne, le septième du revenu annuel. Il reste à dire, sur ce chapitre, que le quart de ces contributions volontaires provient de ventes faites aux touristes et aux voyageurs étrangers.

Une autre source importante de revenu provient des droits sur la coupe du bois dans les forêts affermées du domaine national. Et comme nos produits forestiers,

J.-E. FOURNIER
Limitée
Manufacturiers de valises et d'articles de voyages
17-25, Ouest, rue Notre-Dame
931 rue St-Laurent,
Succursales :
287 est, rue Ste-Catherine,
1011 est, rue Mont-Royal,
4222 rue Wellington, Verdun,
861 ouest, rue Notre-Dame.

plus particulièrement le papier à journal, sont des articles d'exportation, les quatre-cinquièmes du rendement de cette taxe sont payés, en définitive, par les importateurs étrangers. Une sage intendance sait mettre ainsi en rapport la principale des ressources naturelles de la province. Il en est de même des royautés perçues sur la plupart des produits des territoires miniers : l'or, l'amiant, le cuivre, matières premières vendues surtout à l'étranger. Avec la taxe d'un dollar par force électrique générée par les pouvoirs hydrauliques de nos cours d'eau, ce revenu égale le cinquième du rendement annuel de l'impôt provincial.

Viennent ensuite, par ordre d'importance, la taxe sur les essences — avec exemption pour celles qu'on emploie dans l'industrie et l'agriculture, — le droit qu'on perçoit aux ponts à péage — que les cultivateurs ne paient point lorsqu'ils passent avec leurs instruments aratoires ou leurs denrées agricoles, — les quelques sous de l'impôt sur les amusements et les repas pris aux restaurants — destinés aux fins de l'hospitalisation des pauvres, — autant de contributions indirectes et volontaires que chacun verse au fisc dans la proportion qui lui convient.

Qu'on additionne les sommes ainsi payées avec le montant du subside fédéral, et l'on arrive à constater que près des deux tiers du revenu provincial proviennent des taxes les plus justes qu'un sage gouvernement puisse percevoir...

(Du SOLEIL)

Contre un homme. — Les « bons » journaux ont de la sincérité une conception bien redoutable. Les théories qu'ils vantent et se plaignent de voir méprisées, ils cessent de les défendre dès que le gouvernement de M. Taschereau les concrétise dans des lois. Jusqu'au printemps dernier, la Bonne Presse ne parlait que de corporatisme et d'union entre le capital et le travail, insinuant au passage que son idéal ne se réaliserait pas, tant que le gouvernement libéral serait au pouvoir. Ah ! que c'était émouvant, cet appel quotidien à la collaboration des classes ! Mais voici que le 20 avril M. Taschereau consacre le principe même du corporatisme en faisant voter par la Chambre la loi sur l'extension juridique des conventions collectives de travail. Comme en 1909, au moment où la loi sur les accidents du travail vit le jour, comme il arriva quand le gouvernement vota la loi sur le salaire minimum des femmes, la province de Québec damait le pion aux autres provinces canadiennes en matière sociale. Vous croyez peut-être que la Bonne Presse s'en réjouit ? Vous ne connaissez pas la Bonne Presse. A partir de ce moment, elle ne parla plus de corporatisme, ou elle en parla en évitant soigneusement toute allusion à la loi gneusement toute allusion à la loi provinciale. (...) La presse soi-

disant indépendante est en vérité une presse révoltée contre un homme, Alexandre Taschereau, qu'elle combat les yeux bandés. Peu importe que cet homme ait bien gouverné la province et l'ait élevée au premier rang de la Confédération ; peu importe qu'il fasse des lois prévoyantes ou des lois sages ; peu importe ! Taschereau, c'est-à-dire le nom de Taschereau, la famille Taschereau, la vie d'ordre et de ténacité que Taschereau évoque aux yeux de tous, la tradition et la force que Taschereau représente, voilà l'ennemi à combattre. Et le désespoir de cette attaque est d'autant plus forcené que la Bonne Presse, impuissante à arracher le bon sens du cerveau des électeurs, sait qu'elle engage une lutte perdue d'avance. Taschereau triomphe parce que toutes les aspirations de ses compatriotes triomphent avec lui.

(Du SOLEIL)

A l'Université de Montréal

Biologie

La réouverture des conférences publiques de Biologie a eu lieu le jeudi, 31 octobre. Ces conférences, inaugurées au cours de l'année scolaire 1932-1933 grâce à l'initiative de M. Henri Prat, alors directeur du laboratoire de biologie, sont maintenant données sous les auspices de ce laboratoire et de la Société de biologie.

Ces conférences sont ouvertes à tous sans inscription préalable et ont lieu dans le grand amphithéâtre de l'Université (salle 214), 1265, rue Saint-Denis, chaque jeudi, à 5 heures.

Au nombre des conférences à venir sont les suivantes : 28 novembre : Fr. Adrien — Les étourneaux du Québec (avec projections). 5 décembre : Fr. Marie-Victorin — Le jardin botanique de Munich (avec projections). 12 décembre : Ernest Gendreau — Sujet annoncé plus tard. 19 décembre : Armand Frappier — La guerre bactérienne (avec projections).

Le programme particulier de chaque conférence sera affiché une semaine à l'avance à l'Université de Montréal et publié dans les journaux locaux.

PALETOTS D'HIVER

Prix à partir de

\$12.95

Véritables
Paletots
ALPINE

Prix spécial 27.50



Théodore BONIN
Président

Bonin
FONDÉUR 1894

Spécialistes depuis 31 ans en Chapeaux, Chemises et Confections pour hommes.
901, rue SAINTE-CATHERINE E., coin Saint-André.

BORN OF
CANADA'S
FINEST
BARLEY



O'Keefe's
OLD VIENNA
BEER

O'KEEFE'S ESTABLISHED 1846

En vente au Canada depuis plus de 100 ans.

FLACON plat
Cette Réelle Saveur de Hollande

85¢

GIN de KUYPER

26 \$1.90 40 \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1693

• POLITIQUE EXTÉRIÈRE •

Tokio-Moukden-Péking

Le premier cycle d'expansion politico-diplomatique du Japon semble près d'arriver à son terme et l'on se trouvera bientôt en face d'une nouvelle situation de fait en Extrême-Orient : la reconstitution d'un nouvel empire chinois modernisé. Ce que sera le second cycle, il serait encore prématuré de le définir, même dans ses grandes lignes, car il dépendra d'éléments économiques et politiques qui ne sont pas encore déterminés. Mais quel qu'il soit, il ne saurait dépasser en importance le premier cycle, témoin d'une prodigieuse expansion sur le continent jaune et d'un réveil des nations de l'Asie.

Le mouvement a commencé réellement en 1894 par la guerre sino-japonaise. Il s'est poursuivi par la victoire des armées nipponnes sur les troupes du tsar, puis par l'annexion de la Corée, la pénétration en Mandchourie, la restauration de l'empereur mandchou sur les terres de ses ancêtres et enfin par des opérations militaires en Chine, entreprises en vue d'unifier le pays, de détruire les gouvernements locaux et les armées de bandits et de restaurer un pouvoir central digne de ce nom. Le mouvement est sur le point de se terminer par quelques opérations militaires qui détacheront

des peuples blancs, de libérer surtout l'Asie de la menace communiste incarnée par Moscou. Il s'agit aussi de libérer l'Extrême-Orient des vieux liens du passé et de moderniser dans la mesure du possible l'est du continent, comme les Anglais ont partiellement réussi à le faire dans l'Inde. En deux mots le Japon apporte un levain moral et exécute ce qu'il croit être une mission : il veut ressusciter les anciens idéaux de l'Orient et faire revivre l'Asie séculaire. Ajoutez à cela qu'il est préoccupé par le souci bien légitime d'empêcher la bolchevisation d'une masse d'un demi-milliard de Chinois et la création d'une puissance voisine qui pourrait un jour le dévorer.

En définitive et sous des dehors égoïstes, le Japon cherche à établir une entente durable entre les deux nations jaunes, afin de les placer toutes les deux en état de résister à n'importe quelle agression extérieure et même à une simple pression. Il n'y a eu, en dernière analyse, qu'un mouvement d'expansion politico-diplomatique, accompagné d'une action militaire, mais sans buts militaires dans le sens qu'on donne généralement à ce mot. L'attitude du Japon n'est donc pas aussi représentative qu'elle paraît l'être.



C'est ce paysage suisse d'une poésie douce que le célèbre écrivain germanique Gottfried Keller a choisi pour cadre de l'un de ses romans intitulé : « Henri le Vert ».

Parlementarisme... représentatif

Les résultats des élections anglaises n'ont rien qui puisse surprendre, étant donné qu'il ne s'agissait nullement d'envoyer à Westminster une majorité représentative du nombre, comme cela devrait être la règle, mais bien que l'on appelle une majorité utile, capable d'assurer pendant quelques années la stabilité du cabinet, quel qu'il soit. Cependant le nombre des élus correspond cette fois si peu au nombre des électeurs qu'on ne peut s'empêcher de sourire en pensant à la loi qui, en théorie, devrait décider du sort des élections, et qui en pratique ne fonctionne jamais parfaitement. C'est ainsi que gouvernementaux et oppositionnistes recueillant à peu de chose près le même nombre de voix. Ces derniers sont battus à plate couture, ne ramassant que 177 des 615 sièges du Parlement. Vingt millions de personnes sur trente et un se sont donné la peine de déposer leur bulletin de vote, ce qui n'est qu'un faible pourcentage. Sur ces vingt millions, la moitié enlève plus des deux tiers des sièges et domine entièrement la Chambre à une époque assez critique de l'histoire du pays. Et il se trouve encore de braves gens pour nous parler du parlementarisme « représentatif » !

Quoi qu'il en soit, la grande majorité de l'opinion anglaise s'est prononcée en faveur de la politique de soutien de la S.D.N. et, par conséquent, de la sécurité collective des pays européens.

Or, et c'est là l'ironie des choses, au moment même où une majorité très, très relative envoie un contingent impressionnant de « nationaux » au Parlement, il arrive que les événements ont évolué de telle sorte qu'il serait prudent d'envisager un coup de barre dans une direction impré-

vue, et un changement d'orientation dans la politique de Downing Street. Non, certes, qu'il faille s'attendre à voir Londres accepter les exigences italiennes sans barguigner. Mais ce serait vraiment extraordinaire si le futur cabinet britannique montrait une intransigence aussi absolue que les dernières manifestations officielles le laissent prévoir. Il faudrait pour cela que la menace italienne contre l'Empire et contre les lignes de communication britanniques fût bien grave, à moins que l'accord franco-italien ne soit quelque chose de plus qu'une simple entente rationnelle, utile et stabilisatrice, comme on l'avait cru. Le gouvernement anglais franchira peut-être longtemps encore les seuils, mais peut-être aussi permettra-t-il à l'Italie d'exécuter une retraite diplomatique dans des conditions acceptables pour son prestige intérieur et extérieur.

On semble croire dans certains milieux que la victoire conservatrice, étiquetée « nationale », amènera une tension plus prononcée entre l'Angleterre et l'Italie. Les signes extérieurs sont évidemment là pour faire croire à un redressement brusque de la politique extérieure britannique, redressement qui s'accomplirait sans grands ménagements pour certains voisins. Mais cependant il semble plus vraisemblable que Londres avant montré sa « volonté de puissance » et cette démonstration n'ayant pas été perdue pour tout le monde, les chancelleries trouveront enfin une formule d'évasion.

A moins, évidemment, qu'on soit arrivé à un tournant de l'Histoire, au prélude d'une nouvelle guerre punique...

André BOWMAN

La presse étrangère

Finis Austræ...

On lit dans la TRIBUNE DES NATIONS : Le délégué éthiopien, M. Tché Havaïri, n'arrivait pas à comprendre pourquoi certains pays prétendaient au délégué autrichien l'intention de s'opposer aux sanctions contre l'Italie.

— Je comprends bien que l'Autriche soit l'amie de l'Italie. Mais si elle ne s'oppose pas à l'agression commise par une grande puissance contre un petit pays, comment peut-elle protester contre les desseins agressifs du Reich ?

— Pour l'instant, répliquait-on à M. Tché Havaïri, l'Autriche ne pense pas au danger d'Anschluss. Elle pense à l'amitié italienne.

— Politique de l'Autriche, soupire le délégué éthiopien, politique d'autruche. Avouons que, pour un délégué d'Éthiopie, le jeu de mots est des plus réussis.

Pour sauver l'Europe du désastre

Nous retenons l'essentiel d'un article de M. Grauer-Frey paru dans le journal suisse L'APPENZELER-ZEITUNG et intitulé « L'Europe à la veille de la ruine ». La guerre, déclare en substance l'article de M. Grauer-Frey, a causé des millions de morts, l'appauvrissement des États, la révolution russe et l'on en arrive à repenser d'une nouvelle guerre. La cause d'une pareille aberration provient du fait qu'on s'éloigne de plus en plus de ce qui constitue les bases mêmes de la civilisation européenne, c'est-à-dire la civilisation chrétienne, le respect de l'individu et de l'initiative privée. Le matérialisme l'emporte. Le marxisme dont la guerre mondiale a favorisé l'essor a complètement supprimé l'individu et engage une lutte acharnée contre le christianisme. M. Grauer-Frey préconise pour remédier à la situation une entente entre l'Allemagne, la France et l'Italie. Il estime qu'on pourrait donner certaines satisfactions à l'Allemagne pour obtenir d'elle plus de générosité dans la question juive et dans le conflit confessionnel. Ce résultat étant obtenu, une union des trois puissances mentionnées pourrait rendre à l'Europe sa stabilité économique et politique et la sauver du désastre : l'Europe centrale entretient également des relations cordiales avec la Grande-Bretagne et pourrait ainsi opposer un bloc solide au danger bolchévique qui menace tout le continent.

M. Grauer-Frey est-il, lui aussi, victime d'une aberration ? Ne voit-il pas qu'une entente, et encore moins une alliance, avec l'Allemagne est une chose irréalisable, parce que le Reich ne choisirait de rien moins qu'une hégémonie européenne et que tout marché conclu avec Berlin serait un marché de dupes... pour les autres signataires ?

L'Allemagne stérilise les chômeurs... polonais !

La POLONIA, l'organe des démocrates chrétiens de Katowice, soulève le voile sur les faits atroces qui se passent dans les salles d'opération de la Silésie allemande. Selon le journal, les autorités allemandes n'auraient qu'un seul but : anéantir complètement la population polonaise de la Silésie. Voici d'ailleurs plusieurs exemples typiques.

Un chômeur polonais s'est adressé dernièrement au médecin des Assurances sociales pour demander pour son enfant un litre de lait par jour. Le médecin a immédiatement commencé à l'examiner au point de vue des « facultés intellectuelles ». Il lui a demandé de lui citer toutes les capitales du monde et les villes d'eau ! Ne pouvant pas les nom-

Les 400 décrets-lois

Les pleins pouvoirs accordés au ministère Laval ont cessé fin octobre et le contrôle parlementaire habituel recommencera à la prochaine session des Chambres. En face d'une opposition grandissante, le cabinet ne pouvait espérer être assez fort ni durer assez longtemps pour faire voter régulièrement toutes les mesures qui sont à la base de son programme touchant les affaires intérieures. Il a donc attendu jusqu'à la dernière heure pour édicter ses quelque quatre cents mesures destinées à débayer le terrain et à préparer d'autres réformes et d'autres économies.

Ces décrets ne se rapportent, pour la plupart, qu'à des détails administratifs, mais il en est qui s'imposaient depuis longtemps. On peut se dispenser d'étudier les mesures prises pour combattre la vie chère, parce que des mesures pareilles ne donnent jamais de bien grands résultats, mais l'on ne saurait passer sous silence certains décrets pris au titre de la guerre, de la justice, des pensions et de la santé publique, car ils instaurent un régime nouveau d'une grande portée.

On sait que de toutes les puissances la France était la seule qui, jusqu'à ces jours derniers, témoignait d'égards extraordinaires envers les espions, les traîtres et les semeurs de panique et de fausses nouvelles. Désormais, il n'en sera plus ainsi : les peines ridiculement inefficaces, appliquées par des tribunaux correctionnels, font place à la réclusion et à la détention prononcées par des tribunaux militaires qui s'y entendent pour « saler » les coupables. La répression sera certainement plus sévère et probablement plus efficace.

Quatre autres décrets méritent d'être mentionnés : le premier instituant des peines contre les propagateurs de fausses nouvelles, le deuxième réglementant sévèrement les fabrications de guerre, le troisième permettant l'expropriation de tout brevet d'invention susceptible d'intéresser la défense nationale, et le quatrième interdisant la vente de masques anti-gaz qui n'auront pas été exa-

minés officiellement. C'est à la suite de découvertes édifiantes que cette mesure a dû être adoptée.

En matière de justice, on accueillera avec intérêt la modification de la procédure civile, qui deviendra plus souple, plus rapide et moins coûteuse, et aussi les décrets-lois sur la protection des obligataires, sur les bilans et les comptes des sociétés anonymes, sur la réduction des loyers, sur la protection de l'enfance et celle des chefs de gouvernements étrangers, attaqués dans les journaux et les discours.

Enfin, les assurances sociales seront soumises à un régime nouveau. L'Etat économisera quatre cents millions et le public assujéti, huit cents millions. On allège donc de 20 pour cent les charges d'assurances. Une expérience de cinq ans a permis de voir les modifications à apporter à un système compliqué, onéreux et fort critiquable à bien des points de vue. Evidemment, les partis avancés prendront très mal la chose et livreront bataille sur cette question, comme c'est de règle, mais on peut espérer que le gouvernement tiendra bon et qu'il aura le dernier mot.

On peut conclure de cette masse de décrets-lois que le cabinet Laval tente quelque chose de plus qu'une simple expérience. Il essaie visiblement de procéder à un redressement politique, économique et administratif devenu urgent. Il suit, somme toute, la ligne de conduite inaugurée par M. Doumergue afin de remettre un peu d'ordre dans les affaires de la république parlementaire et représentative, si mal en point depuis la crise du 6 février 1934. M. Laval veut épargner au pays la répétition des troubles d'il y a deux ans. Réussira-t-il ? Là est la question...

André BOWMAN

1 Des commerçants, peu scrupuleux (ou intéressés) avaient mis sur le marché des masques dont l'efficacité était absolument nulle, et importé des masques étrangers sans aucune valeur.

droit de se demander si tous les décrets-lois ont été aussi peu approfondis que celui que nous citons.

Il ne faudra pas beaucoup de temps pour s'apercevoir que ce décret est une arme à double tranchant.

Pour les collectionneurs de « coquilles »

Du Soir, 12 juillet :

Miss Europe 1935 sera au Lac des Dames, à Westende-Plage, le 14 juillet. Ouverture sensationnelle.

Qu'est-ce qu'on va lui faire, à cette petite ?

LA JAMAÏQUE



PAYS OU LE SOLEIL RÉGNE EN PERMANENCE

Venez dans ce splendide pays tropical de Jamaïque où les jours sont ensoleillés et joyeux, où les nuits évoquent l'atmosphère romanesque de l'Espagne antique.

Paysages inspirateurs. Climat uniforme. Plages balnéaires et montagnes rafraîchissantes. Tous les sports, hôtels luxueux, visiteurs distingués. Sites historiques. La saison fashionable va de novembre à avril inclusivement.

Pour livrets gratuits et renseignements complets, écrire au

Dépt. L-R, Service d'Organisation du Trafic-Touristes, 403A, Immeuble de la Sun Life, Montréal, P.Q., ou à Kingston, Jamaïque, Antilles.

Vins SUD-AFRICAINS

PORT PAARL TAWNY SHERRY SEC

75¢ LA BOUTEILLE DE 26 ONCES

Revue sommaire de la situation politique

Quatre articles de l'« Événement »

Une grande législation sociale

Parlant samedi à Joliette, M. Taschereau a dit : « Le gouvernement de Québec ne fait pas parade de sa foi mais il accomplit des œuvres ». En acceptant la succession de sir Lomer Gouin, le Premier Ministre promet en 1920 à la province de s'intéresser tout d'abord au sort des classes populaires. Dès sa première session comme chef de gouvernement, M. Taschereau présentait à la Législature la loi de l'Assistance Publique qui fut mise en vigueur dès le 1er septembre 1921. Voyons quel en a été le résultat dans la cité de Québec et les environs. Une somme de 20 millions de dollars a été avancée à des communautés religieuses pour construire de nouveaux hôpitaux, hospices ou orphelinats et agrandir ceux qui existaient. Aujourd'hui, il suffit de jeter un regard autour de nous pour voir, pleines de vie et d'activité, les institutions suivantes dont quelques-unes ont jailli du sol comme par enchantement : Hôpital du St-Sacrement (300 lits), Hôpital de l'Enfant-Jésus (350 lits), Hôpital Laval (425 lits : il n'y en avait que 75 avant la loi de l'Assistance Publique), Hôpital St-François d'Assise (125 lits), Hôpital Jeffery Hale (140 lits), Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur (250 lits), Hôpital St-Michel Archange (3,500 lits), Hôpital St-Luc (50 lits), Hôpital de la Miséricorde (148 lits), Crèche St-Vincent de Paul (740 lits), Hospice St-Anoine (100 lits), Hôpital-Dieu de Lévis (225 lits), Clinique Roussseau (165 lits), Ecole la Jemmerie (245 lits), Orphelinat St-Sauveur (200 lits), Refuge Dom Bosco (200 lits), Hospice Saint-Charles, Hospice d'Youville, Orphelinat de Lauzon, Hospice des Sœurs Grises, Ladies Protestant Home, Finley Asylum. Nous le répétons, quelques-unes de ces institutions avaient été fondées mais un bon nombre auraient dû fermer leurs portes si la charité privée avait été incapable, comme on le craignait, de venir à leur secours. Le gouvernement de Québec ne donnait que \$75,000 par an aux institutions de charité sous le règne de sir Lomer Gouin. La loi Taschereau leur a assuré 7 millions de dollars l'an dernier. Les hôpitaux généraux, où les pauvres sont soignés gratuitement, ont reçu \$2,500,000 pour leur part en 1934. Le gouvernement paie \$2 par jour pour les malades dans les grands hôpitaux, \$1.34 dans d'autres maisons. Il donne aux communautés religieuses, pour les vieillards, 30 cents de pension par jour (c'est un commencement de pension de vieillesse) et, pour les enfants, 38 cents par jour à la Crèche et 24 cents par jour dans les orphelinats et les hospices. Plusieurs autres institutions de Québec, tels que le Dispensaire Anti-tuberculeux, la Goutte de Lait et les organisations charitables des paroisses reçoivent aussi de généreux octrois du gouvernement, représentant environ \$500,000 par année. Grâce à la législation de M. Taschereau, la mortalité infantile a diminué de 142.6 par 1,000 naissances en 1926 à un taux de 96 en 1934. Le taux de la mortalité par tuberculose était en 1926 de 127.2 par 100,000 âmes et il était tombé à 88 en 1934. La mortalité par maladies contagieuses a diminué de 60 pour cent dans le même temps. Ces résultats éclatants n'auraient pu être obtenus si l'on n'avait développé à côté de l'Assistance Publique le Service d'Hygiène. Le gouvernement y consacre \$300,000 par année. Entre autres choses, depuis 1926, 30 unités sanitaires ont été fondées qui desservent 39 comtés de la province. Chacune de ces unités constitue un bureau de santé pour un ou deux comtés. La loi de l'Assistance Publique a aussi contribué au développement scientifique de nos hôpitaux. Grâce à elle, le système d'hospitalisation de la province de Québec peut être comparé avantageusement avec les meilleurs des autres provinces et des Etats-Unis. Quant à nos unités sanitaires, on nous les envie dans tout le Dominion et chez nos voisins de la république américaine. Qui ne se rappelle qu'il y a quinze ans Québec n'avait que l'Hôtel-Dieu et quelques petits hôpitaux ? Aujourd'hui, plusieurs grandes institutions du même genre tiennent leurs portes ouvertes aux malades pauvres et il

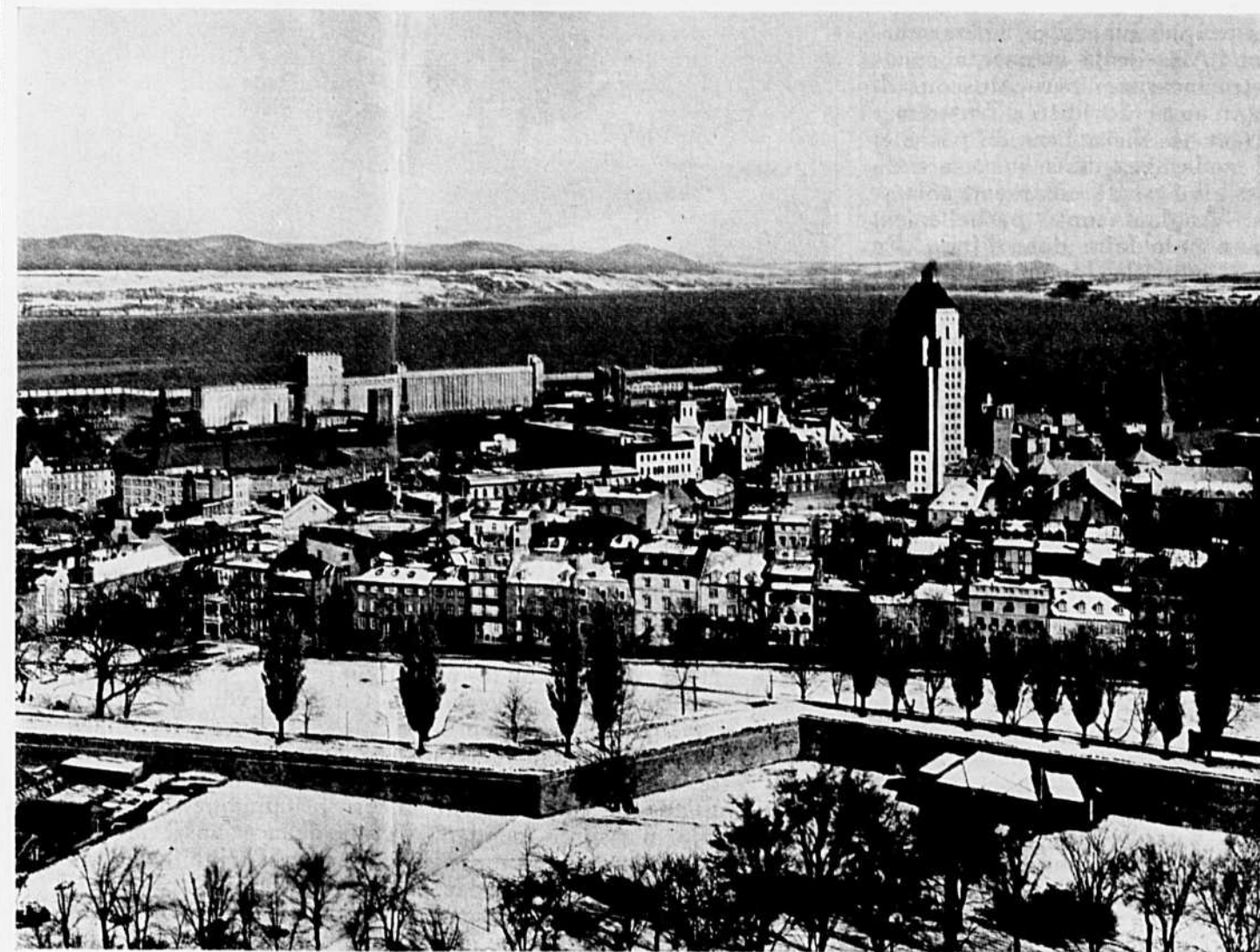
Deux bienfaiteurs de l'Instruction publique

L'éducation a toujours été le premier souci des bons gouvernements et dans ce domaine l'administration Taschereau a admirablement réussi. Dans notre province, l'Instruction publique est sous le contrôle absolu de l'autorité religieuse. Le pacte de la Confédération donnant aux provinces leur autonomie en matière scolaire, Québec a établi en 1867 un Conseil de l'Instruction Publique composé de nos archevêques et évêques et d'une minorité de laïques, choisie parmi les sommités. Le conseil est présidé par un surintendant mais nos chefs spirituels ont voix prépondérante dans toutes les décisions. Le Secrétaire de la province, qui est ministre dans le gouvernement, est l'officier de liaison du conseil auprès de l'exécutif et de la Législature. Il fut une époque, sous l'administration de sir Lomer Gouin, où notre système d'Instruction publique fut attaqué par quelques radicaux, qui réclamaient un ministère de l'éducation afin d'enlever le contrôle de l'enseignement à l'autorité religieuse. Sir Lomer Gouin sut tenir tête à ces dénégateurs (c'est lui-même qui leur appliqua ce terme) d'une institution qui nous est chère. Un an avant de prêter M. Taschereau de le remplacer au poste de Premier Ministre, M. Gouin nomma M. Athanase David Secrétaire de la province. M. Taschereau devait fournir à M. David l'occasion de développer l'Instruction publique, qui avait déjà fait de remarquables progrès sous son prédécesseur. Les illettrés avaient été réduits à un petit nombre du temps de sir Lomer. Sous l'administration Taschereau, ils ont pratiquement disparu. Ce résultat a été obtenu par une coopération plus étroite entre le conseil de l'Instruction publique et le gouvernement. Nous avons des écoles jusque dans les localités les plus éloignées. L'école de rang a reçu autant de sollicitude et d'encouragement de la part de M. Taschereau et de M. David que l'Académie des grandes villes. Une loi du Parlement provincial assure le paiement en entier — par le gouvernement de la province — des écoles dont le coût ne dépasse pas \$1,200 et le paiement des deux-tiers des écoles de \$2,500. Aucun pays n'a une législation aussi généreuse. Le recensement fédéral de 1931 donnait à la province de Québec 588,738 écoliers et l'annuaire statistique de 1932 portait ce nombre à 672,861. Le nombre des écoles construites ou réparées de 1922 à 1932 a été le suivant : 1922, 315, 1923, 411, 1924, 346, 1925, 361, 1926, 375, 1927, 596, 1928, 527, 1929, 509, 1930, 663, 1931, 615, 1932, 289. Le gouvernement a créé un grand nombre d'autres nouvelles écoles, en se conformant aux règlements du conseil de l'Instruction publique, qui a fait d'heureuses modifications à son programme d'études. On a aussi développé l'enseignement secondaire. En 1910, nous avions 19 collèges clas-

y en a dans les principaux centres de notre district et de toute la province. Il ne faut pas considérer cette œuvre au seul point de vue matériel. Le gouvernement consacre le quart de ses revenus à l'Assistance Publique et à l'Hygiène, c'est-à-dire la santé du peuple. C'est très beau. Mais ce qui est plus important, c'est qu'il a donné à la province des services publics qui améliorent chaque jour notre capital humain. Ce n'est pas exagéré de dire que le gouvernement a trouvé les véritables moyens de faire des Canadiens-Français une race forte et vigoureuse, qui pourra mieux remplir sa mission sur ce continent. Il s'est assuré pour cela la coopération du clergé, des communautés religieuses, de nos médecins et de citoyens dévoués. Dans n'importe quel pays, des hommes comme M. Taschereau, M. David, grand collaborateur du Premier Ministre dans tout cela, qui auraient accompli une pareille œuvre, auraient un monument de leur vivant. Nos gouvernants, plus modestes, sont satisfaits de poursuivre leur œuvre, mais les institutions qu'ils ont érigées ou agrandies attestent des bienfaits de leur législation sociale.

(De l'ÉVÉNEMENT du 11 novembre)

Premières neiges sur Québec



(Photo du Canadien National)

siques avec 6,599 élèves et en 1933 nous en avions 29 avec 10,734 élèves (il y a eu augmentation sensible depuis deux ans). MM. Taschereau et M. David ont également assuré l'expansion du haut enseignement d'une façon admirable. Autrefois, quatre carrières libérales seulement étaient ouvertes à notre jeunesse : la médecine, le droit, le notariat, le génie civil (doublé de l'architecture).

Aujourd'hui, on ne les compte plus. Sir Lomer Gouin créa en 1910 l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales qui devait former nos jeunes gens pour le commerce, l'industrie et la finance. L'enseignement des H.E.C. a pris un essor magnifique sous l'administration de M. Taschereau, grâce à son protecteur, M. David. L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales avait 32 élèves en 1910 et en 1934, 1,000. Sur ses 350 diplômés, 98 pour cent occupent de belles situations dans le monde des affaires, pour lequel l'institution prépare des compétences qui font honneur au Canada français. Prévoyant que le développement de la machine changerait les méthodes de formation de l'artisan, sir Lomer fonda les Ecoles Techniques. M. Taschereau et M. David les ont agrandies, multipliées, et dans nos six écoles techniques on compte le nombre d'élèves suivant : Montréal, 726 élèves du jour, 1,310 du soir ; Québec, 308 du jour, 441 du soir ; Hull, 111 du jour, 464 du soir ; Beauceville, 180 ; Lachine, 285. Il y a une septième école technique à Shawinigan mais elle a été fondée par une compagnie qui la subventionne. Le gouvernement y surveille l'enseignement. Une autre fondation de la présente administration est l'Ecole de Papeterie de Trois-Rivières, sous la juridiction du ministère des Terres et Forêts. Enfin, nos deux Ecoles des Beaux-Arts, avec leurs 933 élèves à Montréal et leur 444 élèves à Québec, forment des architectes, des dessinateurs, des peintres, des graveurs, des décorateurs et les professeurs de dessin de nos différentes maisons d'enseignement. L'Ecole Polytechnique a aussi été agrandie et développée et la dernière innovation qu'on y a faite, un laboratoire d'hydraulique, rendra de grands services aux générations de demain. La liste de nos grandes écoles serait incomplète si nous ne mentionnions les Ecoles d'Arts et Métiers, les Ecoles ménagères, l'Ecole de laiterie, les écoles moyennes d'agriculture et nos 113 Ecoles du soir, avec leurs 8,280 élèves. On a donné à sir Lomer Gouin le nom de père de l'éducation. M. Taschereau et M. David méritent certainement le titre de bienfaiteurs. Ils ont accompli tout cela sans modifier notre système, sans toucher à cette chose sacrée qu'est le conseil de l'Instruction publique. Honneur à eux.

(De l'ÉVÉNEMENT du 14 novembre)

L'œuvre agricole du gouvernement

La politique agricole du gouvernement de Québec est une des plus belles pages de notre histoire. Au ministère de l'Agriculture, trois hommes se sont succédés depuis quinze ans. M. Caron a été le novateur, M. Perron le progressiste et M. Godbout est le réalisateur. Examinons d'abord la situation de l'Agriculture depuis un quart de siècle avant d'en énumérer les progrès. Bien avant la guerre, le mouvement de la population rurale vers les villes constituait un problème. La guerre ne fit que l'aggraver. De 1914 à 1917, le gouvernement fédéral ne voulait pas accepter sous les drapeaux les fils de cultivateur parce qu'il considérait comme un danger national de transformer nos jeunes fermiers en soldats. Un jour vint cependant où le gouvernement unioniste de sir Robert Borden changea soudainement d'avis et alla jusqu'à supprimer l'exemption des fils de cultivateur de la loi de conscription. C'est alors que le ministre de l'Agriculture de la province de Québec, M. Caron, partit pour Ottawa à la tête d'une délégation monstre et lança ce cri qui eut tant de retentissement : « Hands off the farmers of Canada ». Le gouvernement fédéral passa outre. Cette fois, le problème de la désertion des campagnes en fut très sérieusement aggravé. Deux ans après la guerre, M. Taschereau succéda à sir Lomer Gouin et il décida, avec le concours de M. Caron, de donner plus de vigueur que jamais à la politique agricole de son gouvernement. Le développement de l'agriculture fut organisé scientifiquement. La tâche ne fut pas facile car des oppositionnistes critiquèrent les mesures les plus progressives. Le service de l'agronomie, fondé en 1913 et qui n'était qu'à l'état d'essai, fut considérablement augmenté. M. Perron continua cette partie de l'œuvre de M. Caron mais elle ne connut son apogée que sous l'administration de M. Godbout. Comment en pouvait-il être autrement ? M. Godbout est un gradué des collèges d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière et d'Amherst, Massachusetts. Cultivateur, très intelligent, possédant à un haut degré la science agricole, il était professeur au collège d'agriculture de Ste-Anne et en même temps agronome de la province. M. Taschereau le nomma ministre de l'Agriculture. Sous le règne de M. Godbout, l'agronomie, qui ne comprenait que trois ou quatre employés il y a vingt ans, compte aujourd'hui le personnel suivant : 19 agronomes régionaux, 75 agronomes de district, 9 sous-agronomes, 58 agronomes spécialistes et 48 instructeurs en agriculture. Les progrès réalisés par le jeune et actif ministre de l'Agriculture sont si frappants que la province de Québec a aujourd'hui la plus forte organisation agricole du Dominion et même des Etats-Unis. L'an dernier 13.4 pour cent des revenus de notre province étaient consacrés à la classe agricole. La Nou-

rang, donne 4.3 pour cent de son budget à l'Agriculture et l'Ontario, 3.7 pour cent. Le cultivateur du Québec est aidé de toutes les manières par le gouvernement. M. Godbout lui donne des graines de semence et il lui fournit tous les moyens d'améliorer sa terre par des subventions pour le drainage, le chaulage et les engrais chimiques. En 1930, on a donné aux agriculteurs 16,300 tonnes de pierre à chaux et, en 1934, 26,500 tonnes. En 1932, on leur a fourni 32,427 tonnes d'engrais chimiques et, en 1934, 41,823 tonnes. Grâce à cet encouragement, là où nous avions, en 1900, 100 acres en culture, nous en avons aujourd'hui 131.9 acres, tandis que — pour établir une comparaison — dans l'Ontario, là où il y avait 100 acres en culture en 1900 il n'y en a que 99.5 acres aujourd'hui. Ceux qui se rappellent les discours politiques d'autrefois ne doivent pas oublier le temps où l'on conseillait à nos cultivateurs de développer l'horticulture. En 1920, il y avait dans la province 7,191 acres en culture maraichère ; en 1931, nous en avions 23,501 acres et en 1934 42,900 acres. Le nombre des fermes est de 135,957 dans la province de Québec. Quand on compare ce chiffre à l'époque suivant immédiatement la guerre, durant laquelle l'agriculture fut rendue payante vu le nombre de pays qui ne produisaient pas, il y a une diminution de 1,662 dans le nombre des fermes, dont 1,266 étaient des fermes de moins de 5 acres. Mais il y a par contre augmentation de 47,152 acres dans le total de la superficie des terres en culture. L'industrie laitière, qui donne aux cultivateurs 32.3 pour cent de leurs revenus, a aussi été développée de façon à la rendre plus rémunératrice. Les statistiques sur ce point démontrent des progrès intéressants. En 1914, nous produisions 24 millions de livres de beurre et en 1934 nous en avons produit 69,325,000 livres. Il est juste d'ajouter qu'il y a diminution dans la production du fromage mais elle provient de la perte de marchés, dont le principal, celui des Etats-Unis, nous sera rendu bientôt par le traité de réciprocité King-Roosevelt, conclu cette semaine. M. Godbout a aussi développé les arts domestiques à la campagne, tout d'abord par la fondation de cercles de fermières. Nous avions 100 cercles en 1925, 130 en 1930 et nous en avons 260 en 1935. Sur les 135,957 fermes de notre province, on compte 80,500 rous et 52,200 métiers, plus de 100,000 personnes qui savent filer et plus de 60,000 qui savent tisser. Dans nos cercles de fermières, il y a 3,153 membres qui s'occupent de la comptabilité des fermes. Enfin est venue la fondation de l'Ecole des Arts domestiques. Voilà, tracée à grands traits et de manière incomplète, l'œuvre du gouvernement de Québec pour l'Agriculture. Dans une période électorale, les populations urbaines pourraient l'oublier et c'est la tâche d'un journal d'information impartiale d'en faire un honnête tableau.

(De l'ÉVÉNEMENT du 13 novembre)

Une des œuvres de M. Perrault

Lorsqu'un électoral intelligent comme celui de la province de Québec est appelé à juger un gouvernement, il examine ses œuvres. M. Perrault est ministre des Mines depuis 1919. Voyons ce qu'il a accompli dans ce domaine.

M. Perrault se mit à l'œuvre. Après avoir obtenu la preuve que le nord-ouest de notre province était aussi riche en minerais métalliques (or, cuivre, argent) que le nord de l'Ontario, il construisit des chemins conduisant au territoire inexploité. Il ouvrit des bureaux d'enregistrement pour les prospecteurs et l'on vit le nombre des claims monter à 513 en 1920, à 2,239 en 1925, à 4,090 en 1928. L'an dernier on a enregistré 3,395 claims. La loi des mines fut modifiée d'année en année pour aider le mouvement tout en assurant à la province un juste revenu de l'exploitation de ses ressources naturelles. Le revenu des mines de la province fut de \$278,309 en 1919. L'année suivante, il s'élevait à \$378,480. En 1930, il atteignait \$734,702. En 1934, \$612,841, et depuis 15 ans il a été de \$6,556,007. Le centre de l'activité minière étant à Rouyn, le gouvernement de M. Taschereau assura la construction d'un chemin de fer reliant le Transcontinental (devenu le C.N.R.) à cette ville. Le développement de notre région minière en reçut un nouvel essor. Aujourd'hui, il y a dans cette partie de la province 4,000 hommes au travail. Les villes de Rouyn et Noranda ont une population de 10,000 âmes. Il n'y a pas un chômeur. La prospérité y règne. Un peu plus tard, on fit des découvertes dans la vallée de la rivière Harricana, au sud d'Amos. Il y a un an, on a fondé la ville de Val d'Or, qui est un nouveau centre très actif. Au cours de l'été dernier, on a commencé des travaux dans le canton Guillet, à 50 miles de Ville-Marie, dans le Témiscamingue, qui nous promettent une exploitation nouvelle et très sérieuse dans peu de temps. Il y a actuellement, dans cette partie de la province, 11 mines d'or qui sont exploitées et dans un an il y en aura 15 ou 16. La région de Chibougamou est également très riche et un nouveau développement est à la veille de s'y faire. C'est en 1904 que le prospecteur Peter Mackenzie découvrit de l'or à Chibougamou. La difficulté des communications a retardé l'exploitation des richesses minières de ce côté mais elle est proche. Grâce à la sage politique de l'administration Taschereau et au dévouement de M. Perrault, toute l'Amérique a les yeux sur cette région de 10,000 milles carrés, qui s'étend de Ville-Marie à Chibougamou. Déjà, on en a extrait en huit ans pour \$90,990,882 d'or, de cuivre et d'argent, réparti comme suit : 1927, \$76,674 ; 1928, \$6,002,692 ; 1929, \$11,210,882 ; 1930, \$13,286,327 ; 1931, \$11,814,979 ; 1932, \$13,473,311 ; 1933, \$15,864,182 ; 1934, \$19,242,835. Ces 90 millions représentent en bonne partie des salaires aux ouvriers — et c'est bien le temps de dire que, pendant la crise, M. Perrault, avec l'aide de la Providence et le concours d'industriels entreprenants, a assuré une mine d'or à une population qui vit heureuse. Quant à la valeur de la production totale de nos mines, de \$2,000,000 qu'elle était il y a 25 ans elle a atteint 46 millions de dollars en 1929 et en 1934 elle était de 31 millions. Pour montrer le souci de M. Perrault et du gouvernement d'assurer à la province une juste part de ses ressources naturelles, mentionnons le fait que, l'an dernier, on a augmenté la taxe imposée aux compagnies. Les profits annuels au-dessus de \$10,000 et jusqu'à \$1,000,000 sont taxés de 4 pour cent ; jusqu'à 2 millions, 5 pour cent ; jusqu'à 3 millions, 6 pour cent, et au-dessus de 3 millions, 7 pour cent. Ainsi, on taxe les gros, on ménage les petits, et on ne décourage pas l'initiative. Dans quelques années, la province de Québec produira, comme l'Ontario, 60 à 70 millions d'or, par an, et cette richesse nous aura été assurée sous la sage administration d'hommes de gouvernement comme M. Taschereau et M. Perrault.

(De l'ÉVÉNEMENT du 15 novembre)

ARTS et LETTRES

Peintures de M. A. Y. Jackson

Si la fécondité, la versatilité et le débordement de l'imagination suffisaient, M. A. Y. Jackson serait un grand artiste. Les tableaux qu'il expose, pour une quinzaine aux Galeries Scott¹, en feraient foi. Mais la fécondité vaut en tant qu'elle multiplie la qualité; la versatilité, en tant qu'elle balance du bon au meilleur, et du meilleur au parfait, et non du bon au pire; et l'imagination — sans quoi il n'est point d'art — en tant qu'elle n'est pas la folle du logis, reine des cauchemars.

De *Northern Landscape*, qui est un cauchemar, à *Baffin Bay*, où une levée de canards au milieu des glaces fait vibrer le tableau d'une poésie intense, M. A. Y. Jackson a parcouru tout le continent, de Québec à l'océan arctique, et toute la côte du Labrador. Attiré par la féerie des neiges amoncelées, les caprices des routes tortueuses, les colorations automnales et les frissons du printemps, l'inattendu des glaces flottantes sur des mers planes, glauques et grises, il en a rendu la beauté, avec bonheur souvent, avec verve toujours.

Du brio, de l'habileté, du talent tant qu'on en veut. S'agirait-il d'un peintre médiocre, on n'aurait que faire de signaler ses erreurs et ses fautes de goût. Car alors, si les qualités primaires des défauts, il vaut mieux ne parler que d'elles. On stimule. Ou l'on garde le silence. M. Jackson est un artiste d'une valeur incontestable. Sa personnalité puissante — gage d'originalité — marque chacune de ses œuvres du signe de la volonté et de l'imagination. Une erreur chez un peintre aussi doué peut avoir de détestables répercussions. Il est donc juste qu'avant d'insister sur les réussites nous élaguions quelque peu. Nous n'en serons qu'à meilleure enseigne pour souligner les beautés.

La peinture de M. Jackson est toute d'impulsion, et plus décorative que descriptive. Le motif, le sujet

dans ses tableaux, commencé sous la donnée de l'observation, est tout de suite emporté dans la sinuosité des lignes, et transposé par l'artiste. A cela rien à dire. « Un tableau, c'est une description colorée sur une surface plane », dit une théorie que subit ce peintre, à son insu peut-être. Par ce côté M. Jackson s'apparente au fauvisme. Ce qui le sauve, comme ce qui a sauvé certaines œuvres de Rouault et de Matisse, c'est une puissance étonnante pour écrire un décor.

« Il n'y a pas de ligne, il n'y a pas de modelé; il n'y a que des contrastes, disait Cézanne. Quand la couleur a sa richesse, la forme a sa plénitude. »² Je songe à cela en regardant *Maple Woods* et *Woods in early Spring*. La couleur y a bien sa richesse, mais la forme n'y a pas de plénitude. Il n'y a même pas de forme véritable. Si vous cherchez un point de vue, et si vous êtes heureux, vous finirez par comprendre qu'il s'agit d'un sous-bois. Mais qu'est-ce que l'artiste a voulu peindre? La toile pourrait être doublée, triplée, centuplée, elle ne perdrait ni ne gagnerait d'intérêt, comme du papier tenture, ou comme un barbouillage de gosse heureux dans le choix de ses couleurs. Cela ne fut pas involontaire, car dans *Algoma, November*, tout en gris, le tableau ne commence pas à gauche et ne se termine pas à droite. On pourrait prolonger pour des milles l'ondulation du terrain et ces sinueux rubans gris (des nuages!) dans le ciel. Tout est déprimant en ce tableau, on y suit hors du cadre une côte sans fin, toujours pareille à elle-même, comme l'ennui. C'est sans doute ce que le peintre a voulu exprimer. Mais imaginez l'ennui, sujet d'un tableau! Et *Labrador Coast*? Les rochers, encerclant une mare d'eau salée, semblent flotter dans l'espace au lieu de connaître à leur

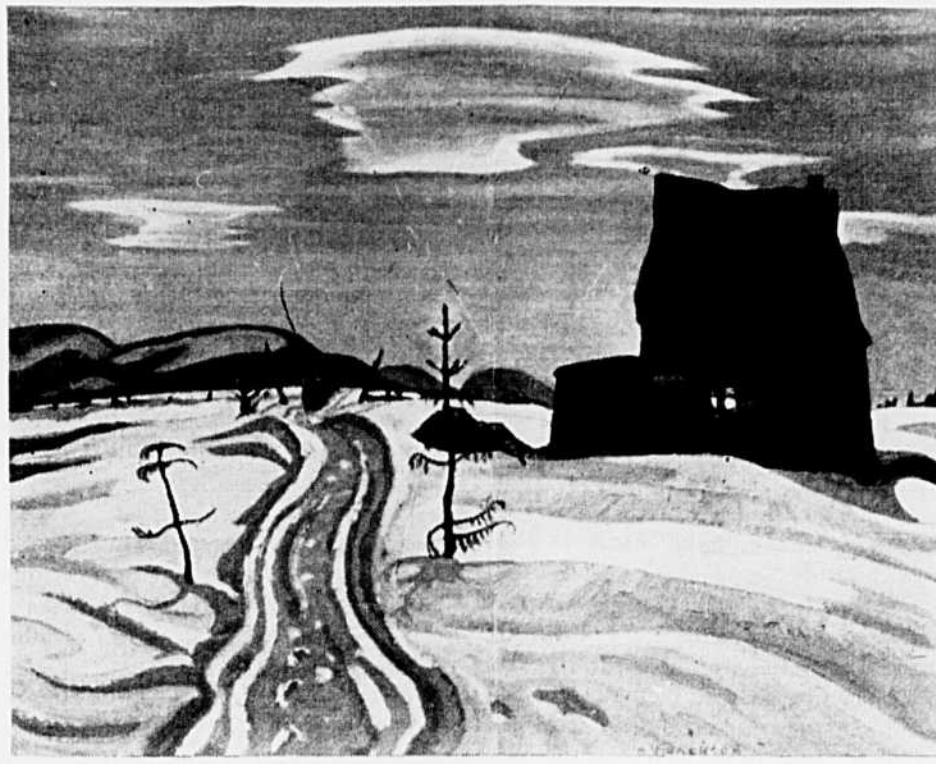
² Cité par Maurice Denis dans *Théories* (librairie de l'Occident).

¹ 1490, rue Drummond.

La route de Chicoutimi (a)



La maison abandonnée (a)



base cette particulière caresse de l'eau qui maîtrise la forme de ce qui la pénètre. Et *Labrador Hills* — qui fait sans aucun doute les délices des initiés à l'hermétisme pictural, snobisme des esprits supérieurs qui comprennent (qu'ils disent!) l'incompréhensible — gris, terne, où entre les roches (?) arrondies semble se faufiler un fjord, vous posera le problème de savoir s'il faut regarder la tête en bas, ou comment? C'est le défaut de plusieurs autres toiles. Il faudrait que chacune soit exposée de façon toute spéciale, avec un éclairage ad hoc pour être intelligible. Mais alors, c'est sur un jeu de scène qu'il faut compter pour faire valoir (et voir) une peinture? Non. Je crois que le véritable artiste qu'est M. Jackson perd son huile et son talent en ces essais abracadabrants; il a mieux à faire, et il le peut.

Maintenant, nous pouvons admirer librement. J'ai promis à M. Jackson d'exprimer en toute franchise mon appréciation de ses œuvres. Je ne pourrai pas tenir intégralement ma promesse: il m'est impossible de dire tout le bien que j'en pense. Vous y suppléerez.

Oubliions quelques petites défaillances agaçantes, comme cette bande de nuages dans le ciel un peu vert, et voici un tableau qui atteint à l'expression typique et de nos villages, et de nos hivers. C'est le village dans son pays de neige: *St. Hilarion*. Un fond de montagnes onduyantes. Les petites maisons de bois se pressent autour d'un candide clocher. Diagonalement, dans le panorama enneigé, une route, toute mince et sinieuse, traverse le paysage. Deux points rouges, deux charrioles minuscules animent spirituellement tout le décor. Tout à coup, au premier plan, une bande de terre glabre et brune, gercée par l'hiver, perce la neige et se vallonne mollement.

The Sawmill, St. Tite. Aimez-vous la gloire du soleil sur la neige? Quelle habileté à contraster ce premier plan violacé, vigoureusement écrit, avec ce petit groupe de granges, un petit pont, et toute une gaieté de rayons clairs éclatant sur le sol!

Evening, les Eboulements et The Stream, puissamment décoratifs, vous réjouiront par leurs brillantes couleurs et vous feront aimer l'hiver qui par la féerie de ses neiges crée, avec de la pauvreté, de la splendeur, quand un œil d'artiste les regarde et les peint.

Paysages de neige, encore, *Grey day, les Eboulements et April, St. Tite des Caps* sont des œuvres puissantes. Dans l'une et l'autre, au centre, une vieille grange aux formes sinieuses semble résister avec ténacité à l'assaut de monstrueuses dunes de neige. Ces tableaux expriment plus que l'hiver, et plus qu'un pays; ils atteignent l'expression d'une profonde pensée. Volonté de durer. M. Jackson a compris, il a du moins exprimé cette véritable poésie de chez nous. Nos maisons de bois, comme des campements provisoires, un coup de vent pourrait les emporter, penseraient-elles. Vient la tempête, l'hiver, elles se concentrent sur elles-mêmes, se recroquevillent, s'accrochent au sol, par tous leurs moyens. On veut durer.

J'arrête la nomenclature. Quarante tableaux et pochades vous attendent. Vous en découvrirez beaucoup que je n'ai pas cités, des bons et des... moins bons. La diversité est si grande, le talent de M. Jackson si souple, détaillant tant de sentiments, de la gaieté à l'ennui, que vous en trouverez certainement qui vous charmeront, et d'autres qui vous déplairont, suivant les penchants de votre âme. Cela suffit pour consacrer un talent.

(a) Nota bene — Ni l'une ni l'autre de ces illustrations ne rendent parfaitement justice à l'art de M. Jackson, qui a besoin de la couleur. L'une et l'autre composition sont bien balancées, mais certaines négligences de l'artiste sont brutalement soulignées par la reproduction en blanc et noir. Je ne veux pas qu'on croie que ces deux œuvres sont pour moi les plus marquantes à l'exposition chez Scott & Sons. J'aurais préféré publier *The Sawmill, St. Tite et April, St. Tite des Caps*.

Emile VENNE

La critique des livres

La crise de la famille française

par Henry Bordeaux
Un vol. in-16, avec couverture et de nombreuses planches hors-texte en héliogravure. Chez Flammarion, à Paris.

M. Mussolini en avertissait récemment l'Europe et particulièrement la France: les races blanches se meurent, disait-il, et le déclin de la France est arithmétiquement inscrit dans le nombre annuel de ses naissances.

A ce cri d'alarme, l'Allemagne vient de donner un sens tragique.

Crise de la natalité, répète-t-on. Il se pourrait qu'il y eût, plus profondément, une crise du mariage. C'est par ce biais qu'Henry Bordeaux attaque le plus grave problème qui soit actuellement posé en France. Avec son habituelle perspicacité, avec son sens profond des réalités françaises, il nous livre le plus complet des diagnostics, sans oublier les remèdes.

Qu'on n'aille pas croire toutefois à quelque austère analyse, qui ne serait guère conforme au génie de l'auteur. On trouvera dans ces pages la substance d'une longue enquête poursuivie un an durant, au cours de laquelle Henry Bordeaux a reçu de tous les milieux, de tous les points du territoire, plusieurs milliers de lettres et de témoignages, dont il tire la plus émouvante peinture de la société française ébranlée par la guerre. Rien n'est plus passionnant et vivant que ces pages qui reflètent tous les aspects de nos foyers meurtris ou ébranlés.

La crise de la famille française amène l'auteur à nous mettre devant ce dilemme: restaurer le foyer ou périr. Humaniste pénétrant, il dégage des leçons du passé, comme des réalités de ce temps malheureux, les voies sûres d'une renaissance.

Le Rire de la Naïade

par Princesse Bibesco
Un volume in-16 double-couronne, 12 fr. Editions Bernard Grasset, Paris.

Cinq contes ou nouvelles, des fabliaux, des rêveries, des méditations, sur ce sujet, de tous le plus grave, sous son apparence frivole: la mode. Voilà de quoi se compose ce volume qui s'ouvre sur une perspective du parc de Versailles en hiver, par temps de givre et de gel. Les statues, les bassins gelés, les arbres de cristal, en font un décor rêvé pour des fantômes. J'y ai donné rendez-vous, parmi les dieux et les déesses, à l'ombre qui devait se trouver la plus

étonnée d'y être: celle de Julien l'Apostat, premier gouverneur militaire de Paris.

C'est *Le Rire de la Naïade*.

La Turquoise est un conte oriental, mais d'un Orient habité par un Antoine et une Cléopâtre d'aujourd'hui et qui seraient britanniques...

La Jeune Fille de Jimbolia ou Le Quarantième Parallèle, est une de ces histoires vraies qui est arrivée (vrai de vrai, comme disent les enfants), mais qui, précisément à cause de cela, paraît fautive.

Le plus invraisemblable de mes contes, écrit l'auteur, me paraît être celui que se nomme *Le Phalène*: « un conte politique; et qui plus est, tiré de l'histoire naturelle ».

Jules AURIC

La Mission de Léon Bloy

par Stanislas Fumet
Un vol. coll. « Les Iles », Desclée, de Brouwer, 20 fr.

Quel étonnant document paraît ces jours derniers, dans la belle collection « Les Iles », sous le titre *Mission de Léon Bloy* et signé Stanislas Fumet. Le très subtil esprit qui a conçu ce *Notre Baudelaire* et *Le Procès de l'Art* apporte aujourd'hui un témoignage unique sur un homme dont l'œuvre a, dans le monde, un lourd poids de chair et de pensée.

A vrai dire *Mission de Léon Bloy* n'est pas une apologie, non plus d'ailleurs qu'une simple biographie. Mais bien l'expression totale, nouvelle peut-être, en tout cas authentique, d'un génie inexprimé à lui-même, méconnu de son époque, confusément recherché aujourd'hui par une génération qui a besoin de maîtres. Plusieurs années de méditation et d'oraison dans l'intimité de Bloy ont permis à M. Stanislas Fumet de saisir, sous une clarté qui n'a pas été donnée au génie, le processus de cette pensée qui ignorait elle-même, à n'en pas douter, sa propre architecture. Là est le nouveau sur Bloy, que son œuvre nous apparaisse non plus comme un amas épars de matériaux mêlés et humbles (ou de débris de démolition), mais comme un bloc robuste édifié par la plus nette et la plus lucide des intelligences. Et sans doute cette découverte est-elle le fruit aussi bien de l'intuition de l'artiste d'envergure que de l'expérience mystique du chrétien total qu'est l'auteur de cet ouvrage. (...)

Max DOMMEL

(LA REVUE DES JEUNES)
SUITE À LA PAGE 8

Vous êtes cordialement invités à visiter
L'EXPOSITION DE PEINTURES
de A. Y. JACKSON
qui durera jusqu'au 30 novembre
aux Galeries de
W. SCOTT & SONS
1490, RUE DRUMMOND

Lectures

FRANÇOIS MAURIAC : *La fin de la nuit*; LEON CATHLIN : *La complainte de ceux qui cherchent leurs morts*; L. RAFFIN : *Anne de Gonzague, princesse palatine, 1616-1684*.

La fin de la nuit date de plusieurs mois. Il n'est pas trop tard cependant pour donner mon avis: les grands auteurs ont droit qu'on les lise de près à cause de leur influence certaine. Dans ce roman, M. François Mauriac achève le destin de *Thérèse Desqueyroux*. Nous constatons qu'il persévère dans sa manière: notation minutieuse de tous les traits et détours psychologiques qui mettent à nu une déséquilibrée, tombée au dernier degré de la déchéance.

Aventure étrange: Thérèse parvenue au seuil de la vieillesse, rivalise avec sa fille dans la conquête d'un amant qui est le fiancé de celle-ci. Les deux jeunes gens savent que le passé trouble de Thérèse recèle un secret horrible qui s'oppose à leur union. Mais lequel? Pourquoi cette femme a-t-elle quitté son mari? Le fiancé, un jeune étudiant parisien, vient solliciter des éclaircissements et il tombe amoureux de cette femme fatale qui s'efforce, mais en vain, de favoriser l'union des deux jeunes gens.

Œuvre puissante, marquée par un

don d'exploration à travers les bas-fonds de l'âme, mais si désespérante. En vérité, M. François Mauriac a raison d'appeler son œuvre « une descente aux enfers ». Il est permis de s'étonner qu'un « converti » et qui clame sur tous les toits qu'il l'est, préfère obstinément ces régions obscures et maléfiques au climat des âmes célestes. On est en droit de demander compte au romancier chrétien de l'impression morale que se dégage de ses créations. *La fin de la nuit* est entourée d'une atmosphère lourde et sombre. Il eût suffi que le destin de cette Thérèse de malheur se dénouât « dans la lumière de la mort », d'une mort transfigurée par le rayon du repentir.

M. François Mauriac nous annonce que cet achèvement sera pour la prochaine fois. Ce sera trop tard pour donner à son roman cette portée apologétique dont il se réclame d'avance.

En vérité M. François Mauriac n'est point un maître pour la jeunesse. Que les jeunes fuient cette image d'une vie méprisable telle que

fut celle de Thérèse Desqueyroux! A la fréquenter, ils perdraient l'enthousiasme qui est la condition des hommes jeunes, des hommes normaux, avides d'espoir. Je serais tenté d'écrire en exergue, au-dessus du titre de *La fin de la nuit*: « Vous qui entrez ici, laissez toute espérance. »

On pourrait également appliquer ces mots à *La complainte de ceux qui cherchent leurs morts*, que M. Léon Cathlin fait paraître au *Fusée chargé de laine*, (41, rue de Seine, Paris). C'est un dialogue dramatique en sept tableaux qui, souhaitons-le, sera produit quelque jour à la scène.

Un père et une mère partent pour l'ancien front, à la recherche du corps de leur fils unique, porté disparu. La mère sent qu'elle découvrirait la relique sacrée de son gars chéri! Un ancien poilu, jambe de bois et manchot, conduit le couple au manoir de Bois-en-Hache, et là, sur ce terrain bouleversé, ils cherchent et ne trouvent pas. Les parents suent la désespérance! Le poilu, alcoolique et bavard, débite ses phrases sur les années de la grande guerre avec un cynisme permis aux seuls héros. Le trio revient dans la nuit neigeuse vers un bistro en attendant le départ du train. Et la vie plate et le chagrin continueront.

Je ne puis en quelques lignes, caractériser suffisamment la vigueur de ce talent réaliste. Dans sa bruta-

lité transparait un cœur chargé de pitié et de tendresse pour toutes les souffrances issues du cataclysme où le monde se débat encore. La victoire a été tissée dans le chagrin des mères, dans l'anéantissement des petits bonheurs simples, familiers. M. Léon Cathlin, qui est un artiste, choisit le détail commun pour lui faire exprimer le summum de l'émotion.

Les sensations directes de ces êtres ordinaires, naïfs comme des enfants, se traduisent sans aucun autre souci que celui de la franchise. Mais quel art, subtil au fond! Mots, traits descriptifs, exclamations, convergent, faisceau lumineux, vers l'âme populaire. Celle-ci se montre dans sa splendeur native, je veux dire dans la vérité absolue, avec ses gestes spontanés, avec ses éclats. A qui étudie ces scènes dialoguées, l'auteur apparaît nanti d'un vocabulaire savoureux, moelle du langage véridique. Toutes les nuances de la sensibilité primesautière fusent du tréfonds paysan. Je le répète: pour atteindre à cet effet dramatique, il faut posséder le secret des cœurs et les ressources précieuses qu'offre la connaissance multiforme des mots.

C'est à ce même souci de vérité, mais transporté sur le plan historique, que nous devons l'ouvrage consacré par M. L. Raffin à *Anne de Gonzague, princesse palatine, 1616-1684* (éditions Desclée de

Brouwer), celle dont Bossuet prononça l'oraison funèbre au service du bout de l'an, le 9 août 1685, chez les Carmélites de la rue Saint-Jacques, où Mme de La Vallière expiait ses désordres.

Le premier mérite du biographe consiste justement dans sa tentative elle-même. Avant lui, aucun autre n'avait entrepris de donner un développement complet au récit de cette carrière mouvementée que fut la vie de son héroïne. Il lui a paru qu'un article de revue ou de dictionnaire n'offrirait pas un cadre suffisant à renseigner les curieux.

Un double intérêt ressort de son œuvre. L'historien constate l'influence politique d'Anne de Gonzague à chaque détour du chemin dans cette époque mouvementée des Frondes qui marquent la régence de Marie de Médicis et celle d'Anne d'Autriche. Ce rôle fut parfois décisif auprès de Mazarin et de la Reine Mère. L'amateur de psychologie et l'apologiste seront servis à souhait: tant d'états d'âme se succèdent chez cette princesse, femme comme une autre, sensible aux délicatesses de l'amour, aux grandeurs terrestres, à l'ambition et qui courbe son orgueil et son indépendance devant la Croix et qui de « libertine » devient une âme pénitente, assoiffée de perfection, sous la direction de l'austère Rancé. Tous ces cheminements de la grâce à travers

les événements du siècle, les épreuves et les disgrâces, M. L. Raffin les reconstitue avec sagacité. Ajouterai-je qu'ici l'auteur a été soutenu par son expérience personnelle de la conduite des âmes? Dévoilerai-je que M. L. Raffin est actuellement curé de la Madeleine? Il maintient dans la capitale cette tradition des prêtres lettrés qui savent prendre sur les loisirs du ministère, si rares à notre époque d'apostolat intense, pour enrichir le trésor intellectuel de l'Eglise et confirmer la réputation du clergé français. Quiconque voudra comprendre les beautés de l'oraison funèbre de Bossuet sur Anne de Gonzague devra connaître les commentaires de M. L. Raffin. Leur style alerte, les éclaircissements nouveaux, les aperçus ingénieux qu'ils apportent, autant de rayons projetés sur l'éloquence de Bossuet. Il les a puisés dans les archives de la Bibliothèque Nationale, de l'Arsenal, de Chantilly, Versailles, Nevers, Mantoue et autres lieux. Pourquoi n'avoir pas noté ces sources par des références? Il est parfois regrettable que l'humilité ecclésiastique dérobe aux connaisseurs un surcroît de valeur historique. Cette absence est compensée par un appendice justificatif abondant, par des illustrations en hors-texte, point communes, et par une ample table des noms propres.

Philippe BERTAULT

L'affaire d'Ethiopie vue par un Français

Il ne faudrait pas tout de même oublier que la Société des Nations n'est pas une invention française. Elle a été acceptée par les Français dans la lassitude de l'effort et les illusions de la coopération internationale, mais avec une conception très différente. La Société des Nations a été inventée par le président Wilson. Elle a reçu sa chartre du général Smuts, sa bureaucratie de sir Eric Drummond. Tous des Anglo-Saxons. C'est pourquoi la machine ne marche qu'à la manière anglo-saxonne. Par contre, quand le ressort anglo-saxon est déclenché, il faut, pour arrêter les rouages, autre chose que des velléités d'initiative et des aveux d'impuissance.

Il est possible que l'empirisme anglo-saxon se révèle encore une fois à courte vue. Sans doute, la vraie sagesse est-elle du côté de ceux qui pensent que c'est de la démence pour des conservateurs de faire de la démagogie, pour un Empire colonial de dénoncer le colonialisme comme un crime. Pour les maîtres de l'Inde et de l'Egypte de rompre la solidarité des dominations blanches, pour l'Etat dont la Méditerranée est l'artère vitale se faire un ennemi mortel de l'Italie, pour un Etat solidaire du continent de briser le bloc de l'ordre européen. N'empêche que tout cela n'est que perspectives d'avenir. Pour le présent, un gouvernement anglais croit faire merveille en se servant de la Société des Nations pour coaliser le monde, en ralliant les

internationales et en s'assurant un nouveau bail de pouvoir, grâce à la subtilisation du programme électoral des socialistes. Les élections brusquées sur le thème de la paix britannique assurée par le groupement de toutes les nations et le renforcement de la défense nationale, achèvent de préciser la manœuvre qui se poursuit depuis des mois.

Une volonté tenace gagne sur tous les tableaux. L'Allemagne ménage l'Angleterre. La Grèce rappelle une famille royale étroitement apparentée à la Cour britannique. L'appui donné à la victime de l'agression va permettre de mettre discrètement la main sur elle. Il y a de la prophétie dans le mot de M. Hearn: «Quand la paix sera faite, on découvrira que l'Angleterre a mis la main sur la moitié de l'Ethiopie, laissant aux Italiens l'autre moitié, la plus mauvaise, naturellement.»

Les Italiens ragent et les Français s'inquiètent. Pourquoi donc ont-ils fait la partie si belle à la Grande-Bretagne? On ne peut pas dire en effet que les Italiens aient manœuvré merveilleusement. Dès lors qu'ils s'étaient décidés à braver l'Angleterre, ils auraient mieux fait de l'obliger à mettre ses doctrines en conformité avec ses actes, en montrant que la Société des Nations est capable de satisfaire pacifiquement les besoins légitimes d'expansion. C'est alors que l'on aurait vu que les conseillers ne sont pas les payants; que l'on aurait pu reprendre efficacement la liberté d'action.

Quant aux Français, ils sont partis d'une idée juste. La France ne peut se brouiller ni avec les Anglais ni avec les Italiens. Par conséquent, elle doit tâcher de les réconcilier. Mais une pareille politique est absolument incompatible avec la tactique des combinaisons et des ajournements. Il n'en est pas qui réclame plus impérieusement d'être menée à la cravache.

On ne peut pas reprocher à M. Pierre Laval d'avoir employé les seuls moyens dont il disposait. Il est prisonnier des faiblesses politiques que malheureusement on n'ignore ni à Londres ni à Genève. C'est pourquoi ses beaux projets de conciliation sont arrivés toujours trop tard. Et maintenant, nous sommes en plein dans la nasse.

C'est une pure illusion que d'imaginer qu'après s'être laissé entraîner dans l'engrenage des sanctions, on pourra retenir le mouvement. Les Anglais poussent le jeu à fond parce que le temps est de l'argent. Et ils ne peuvent pas changer avant les élections sous peine de permettre aux travaillistes de retourner la manœuvre contre eux. En effet, le règlement le plus avantageux ne serait qu'une prime aux adversaires politiques qui pourraient toujours dire qu'ils auraient fait encore beaucoup mieux. Pour réagir, il faudrait une force française capable de mettre le holà. Où voit-on le gouvernement capable de le faire?

SAINT-BRICE

(Du JOURNAL de Paris)

Le rayonnement de l'Action Catholique

Dans POURQUOI PAS? hebdomadaire belge: De l'ACTION CATHOLIQUE, de Québec (Canada), 8 avril:

On constate que les femmes juives sont celles qui ont le plus fort pourcentage de leur sexe dans les emplois rémunérés.

?

Les débuts de l'automne à Londres

Les événements mondains et sportifs. — Le Salon international de l'Auto. — La fête des huîtres à Colchester. — La veille de la Toussaint. — Le Cortège du Lord-Maire et le Guy Fawkes Day.

TOUT le monde est déjà rentré à Londres. Bien qu'il continue à faire beau, quelques rafales passagères et les premières tempêtes de l'automne ont donné le signal des grandes migrations vers la capitale. D'ailleurs la société y est venue camper à la suite de la Cour, qui a pris ses quartiers d'hiver à Londres depuis les derniers jours d'octobre. Les souverains, après une longue saison en Ecosse, étaient allés jouir des premiers jours de l'automne à Sandringham Palace. Ils sont rentrés à Buckingham Palace pour se préparer aux nombreux événements officiels de novembre, événements dont le mariage du duc de Gloucester et de lady Alice Scott constitue le centre, quoiqu'il doive se faire dans l'intimité. A leur suite, l'aristocratie et le grand monde, la magistrature et l'université, les partis politiques et les simples bourgeois, ont déjà repris leur activité, bien que tout le pays soit en l'air, en raison de la campagne électorale qui bat son plein. La vie de la capitale a aussi repris son train ordinaire, malgré les ombres que la crise mondiale reflète dans le pays. Et si graves que soient les nouvelles de Genève ou d'Addis-Ababa, la population londonienne ne se départ guère de son calme et semble même s'intéresser davantage aux sports, aux faits mondains et à la reprise des vieilles traditions, plutôt qu'aux cent actes divers de la tragédie qui se joue dans le monde. D'ailleurs l'automne en Angleterre ne manque pas d'événements propres à intéresser l'homme moyen comme le grand seigneur. Qu'on en juge!

L'inauguration de la saison d'automne, pour les sportifs, est sans contredit l'ouverture du Salon international de l'Auto. Cette année, ce fut le prince de Galles qui présida à cette importante cérémonie dans l'immense hall de l'Olympia. «Blue Bird», le fameux bolide de sir Malcolm Campbell qui lui permit de dépasser les 300 milles à l'heure et de battre le record du monde, trône au milieu des plus belles voitures exposées par 54 fabricants, dont 25 maisons étrangères parmi lesquelles l'industrie française tient une place d'honneur. Il n'y a pas de doute que le Salon anglais devient de plus en plus un véritable marché international de l'automobile.

Amateurs et spécialistes furent patiemment dans tous les coins de l'énorme enceinte de l'Olympia pour découvrir l'innovation qu'il faudra adopter pour leur «machine». Or les autos sont déjà parvenues à un tel degré de perfectionnement, que les nouveautés ne conviennent plus qu'à des détails. Le style des radiateurs, qui sont plus hauts que d'habitude, des bonnets et des pare-boue, marque des changements caractéristiques. Un système pour assurer une meilleure ventilation du moteur ou encore pour atténuer les reflets de lumière sur les vitres, ajoute au confort général de la voiture. Les carrosseries des Rolls-Royce et des Delage, pour les modèles de grand tourisme, paraissent très pratiques. Mais ce sont surtout les petites voitures qui bénéficient d'une foule d'améliorations autrefois réservées à leurs aînées. Et cette année la puissance moyenne des moteurs est de 19 chevaux au lieu de 15. A noter aussi des petites Ford pour la somme dérisoire de cent livres sterling. Enfin, la persistance de la forme inclinée de l'arrière continue à donner aux voitures une impression de vitesse qui est toujours favorablement commentée. Et la discussion des mérites et des particularités de chaque modèle exposé à l'Olympia constitue un sujet classique de conversation dans les clubs et dans les salons de la capitale.

Mais le grand sport aristocratique de la saison est sans contredit la chasse au renard. Cet amusement, que la Société protectrice des animaux dénonce comme cruel, est devenu une habitude si forte parmi le grand monde, qu'on a l'habitude de dire dans Mayfair qu'Adam et Eve devaient sûrement avoir des chevaux et des chiens de chasse, sans quoi on aurait peine à croire qu'ils fussent vraiment au Paradis. Dans la masse du peuple, cependant, ce sont des sports moins coûteux qui sont en honneur. Au tournoi de football du début de la saison, par exemple, il y eut 83,000 spectateurs au stade!

Rappelons ici une double coutume qui caractérise les derniers jours d'octobre. C'est d'abord la «Fête des huîtres» à Colchester, où le maire de la ville, avec sa toge et sa chaîne d'or, monte à bord d'un voilier et plonge dans la mer une éclopée symbolique

pour en retirer une pellette de belles huîtres. Depuis les Romains, les huîtres ont été l'industrie principale de Colchester: la coutume de la Fête des huîtres remonte donc à bien haut. Et la tradition veut qu'au soir de l'inauguration de la saison un grand dîner officiel permette aux invités de goûter à toutes les variétés d'huîtres qui font la renommée de l'antique cité. Cette année, un des invités à ce banquet pantagruélique a battu tous les records en avalant 80 huîtres dans la soirée!

La seconde coutume est celle du bal de l'Hallowe'en, la veille de la Toussaint. C'est une trace de pratiques médiévales vaguement rattachées à des croyances religieuses. Et, comme pour faire pendant à ce bal, ici et là dans les vieux villages d'Angleterre des enfants entrent dans un grand baquet d'eau où flottent quelques pommes qu'ils essaient à qui mieux mieux d'attraper, au milieu des rires de l'assistance. Cependant qu'en Ecosse, les villageois vont arracher des racines de choux pour prédire l'avenir des jeunes filles: si les racines sont recourbées, elles auront mauvais caractère; et si elles sont petites, leurs enfants ne seront pas bien intelligents!

Les deux coutumes les plus curieuses de novembre sont le «Guy Fawkes Day» et le «Lord Mayor's Show». L'archaïque cortège du Lord-Maire a toujours lieu le 9 novembre et marque l'entrée en fonction du nouveau chef de la municipalité de la Cité. Déjà une escouade de laquais est occupée à vérifier et à polir la fameuse vaisselle d'or qui sert au grand banquet annuel que le nouveau lord-maire de Londres offre aux membres du gouvernement, au corps diplomatique et aux édiles de la Cité. Pour grossir la foule qui acclame le cortège, tous les établissements avancent les sorties du déjeuner pour que chacun puisse voir le «Lord Mayor's Show» à un point quelconque de son parcours.

Quant au «Guy Fawkes Day», c'est le jour où des feux de joie et des feux d'artifice s'allument d'un bout à l'autre du royaume. De quoi s'agit-il? On fête l'anniversaire d'un événement assez banal au fond: le 5 novembre 1605, un conspirateur du nom de Guy Fawkes avait placé des tonneaux de poudre sous les voûtes du Palais de Westminster pour faire sauter tout le Parlement. Mais le complot fut découvert à temps; et depuis ce jour l'événement est célébré bruyamment dans le pays. Pourquoi? Je me le demande! Alors que tant d'événements importants dans l'histoire du pays et de la civilisation occidentale passent inaperçus, un vulgaire complot donne lieu périodiquement à des réjouissances publiques! Quelques cyniques disent même que Guy Fawkes méritait un sort meilleur du fait qu'il était le seul homme qui était entré au Parlement avec de louables intentions! Quoi qu'il en soit, la terreur causée par le «Gunpowder Plot» a dû subsister à Westminster jusqu'aujourd'hui, puisqu'à l'ouverture d'une nouvelle session parlementaire une compagnie d'hallebardiers de la Tour de Londres, parés de leur pittoresque costume tudorien, viennent solennellement examiner les voûtes du Parlement.

C'est surtout dans les quartiers de Londres et dans les provinces, que le Guy Fawkes Day est célébré avec ardeur. On s'en rend compte dès le matin, lorsque des bandes de gamins barbouillés de noir, s'accrochent à vous jusqu'à ce que vous leur donniez des «pennies» qui leur permettront d'ajouter à leur arsenal de pétards. Mais dans la ville de Lewes, dans le Sussex, par exemple, le Guy Fawkes Day a été élevé à la hauteur d'un rite presque officiel. Cinq ou six sociétés s'occupent toute l'année durant de recueillir les fonds nécessaires à la préparation du grand jour. Des feux d'artifice compliqués sont montés sur des terrains appropriés à la date du 5 novembre. Alors Lewes oublie le présent pour vivre pendant quelques heures trois siècles en arrière. Les magasins ferment tôt et les rues de la ville sont envahies par le flot de ses citoyens et des paysans venus de dix lieues à la ronde. De grandes processions se forment avec bannières et musiques. Des discours et des prières alternent avec le plus infernal des chahuts, jusqu'au moment du grand sacrifice. Car on brûle invariablement les effigies de Guy Fawkes et d'autres personnalités célèbres, parmi lesquels une des sociétés de Lewes, suivant une vieille tradition protestante, ne manque jamais de placer celle du Pape! Et

«Un bruit, rasant le sol...» Ce qu'on dit à Paris

UN étrange bruit court sur toutes les lèvres à Paris. Nous nous imaginons, candides que nous sommes, que si les capital-ships s'assemblaient en Méditerranée, c'était pour aller pêcher les perles, comme Monfreid, en Mer Rouge, ou encore pour défendre les cotons d'Egypte et la route des Indes, lesquels ne sont d'ailleurs pas menacés. A voir rager les sociétés secrètes et l'antifascisme, ou ce qui se nomme ainsi, nous pensons qu'il y avait là-dessous quelque inavouable anguille. Hé bien! non. Si l'Angleterre déclare la guerre à l'Italie, la raison en est toute petite, minuscule, pas plus grosse que ce caillou dans les reins de Cromwell ou ce millimètre de moins au nez de Cléopâtre, qui eussent bouleversé les destins du monde. La voici, si l'on en croit les bouches de la Renommée: un jeune futur lord au nom paradisiaque reçut un jour de Mussolini une remontrance nette, et qui devait être assez juste, à en juger par le froissement qu'elle aurait produit. Et le jeune futur lord au nom paradisiaque voudrait tout simplement noyer dans le sang italien l'offense ainsi faite à son élégante politique.

Vraie ou fausse, cette nouvelle n'est pas de celles qui apaiseraient la foule parisienne. Si les campagnes françaises sont assez calmes en apparence, ce n'est pas que leurs soucis économiques les détournent de penser à la guerre contre l'Italie; c'est que, n'admettant pas cette guerre, elles ne la croient pas possible. Mais Paris, qui fut payé pour se méfier (c'est même tout ce que la politique lui a rapporté de bon depuis longtemps), veille et applaudit les patriotes qui, dans ses rues, ces jours-ci, manifestent la volonté pacifique de la France. Saint Georges peut lâcher sa cavalerie, les fort beaux yeux du lord paradisiaque peuvent pleurer, mais il s'avère que, si le sang français coule, ce ne sera pas pour le Roi des Rois, ni pour sa Reine des Reines, ni pour le Lion britannique qu'on regrette de voir rugir ainsi à faux. L'Ethiopie n'aura à se reprocher que l'assassinat tout récent de notre administrateur Bernard et de son poste.

Si cependant vous ne voulez pas croire qu'une aussi monstrueuse guerre pût avoir une cause aussi mesquine, on peut vous recommander un livre qui montre assez qu'on n'essaye pas d'empêcher les habitants de Lewes de célébrer leur Guy Fawkes Day. En 1838 et en 1847 il y eut de sérieuses émeutes à la suite d'une défense de la police, et l'on dut envoyer des renforts de Londres pour mettre de l'ordre dans la ville en délire. Mais il faut surtout se méfier de l'infamie «Lewes Rouser», ce pétard géant, assourdissant et volcanique, qui peut jouer de bien mauvais tours à ceux, insoucients, qui se trouvent sur sa trace!

Thomas GREENWOOD

bien le cas que la Grande-Bretagne fait du reste du monde. Ce livre, qui s'appelle *Fachoda* et qui est dû à l'un des deux survivants de la glorieuse expédition, le médecin général Emily, raconte les efforts et les exploits de la fameuse mission Marchand. Installés sur le Nil après des mois et des mois de peines inouïes, ces grands Français, arrivés bons premiers, durent à contre-cœur céder la place sans mourir. Aimable Albion! Ce n'était pas que la France installée sur le Nil eût pu gêner ses projets égyptiens, non! Elle voulait simplement sans doute lui épargner de la peine et de l'argent. Le même fait se reproduit plus à l'est. L'Italie ne gêne point la Grande-Bretagne ni son Nil, mais elle pourrait se fatiguer. Une grande voix britannique vient de parler de précédent: ne pas défendre le pacte de Genève serait, disait-elle, créer un fâcheux précédent. Ne répondons pas que des précédents tout différents ont déjà été créés. Cette juste remontrance augmenterait peut-être les douleurs morales du jeune lord au nom paradisiaque. Et nous ne voulons faire à ce grand politique nulle peine, même légère, surtout depuis qu'on le dit si méchant.

Philippe BERTAULT

Paris, 19 octobre.

Une expédition française dans l'Himalaya

On a parlé, à différentes reprises, dans la presse, d'une expédition que, sous les auspices du Club Alpin et du groupe de haute montagne, des explorateurs français ont l'intention d'entreprendre dans l'Himalaya. Ceux-ci se proposent même de tenter la conquête du mont Everest. On sait que de très nombreuses expéditions étrangères, soutenues par les plus puissantes organisations officielles et privées de leur pays se sont déjà attaquées à ces cimes géantes et cependant n'ont pu vaincre aucun sommet dépassant 8,000 mètres.

«Votre téléphone a la valeur que vous lui donnez.»

LE temps c'est la vie. Epargner du temps c'est prolonger sa vie. Bien employer son temps c'est tirer le meilleur parti de sa vie. Votre téléphone, parce qu'il épargne votre temps, ajoute au nombre de vos jours et fait de vous un membre plus utile et plus efficace de la société.

COURS AUX PROSPECTEURS

à l'Ecole Polytechnique

LECONS THEORIQUES à 8 heures du soir lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à partir du 2 décembre prochain.

LECONS PRATIQUES à 2 heures les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

Le cours se terminera le 8 janvier

Pour tout renseignement s'adresser au professeur A. Mailhot, directeur de l'Ecole Polytechnique, 1430, rue Saint-Denis, Montréal. Le directeur du Service des Mines, A. O. DUPRESSE

Un hôtel où le service est de premier ordre, où la table est excellente, situé au cœur de la ville:

L'HOTEL VICTORIA
QUÉBEC

DIVISION
JACQUES-CARTIER
— ÉLECTEURS —
VOTEZ DE BONNE HEURE
LUNDI, LE 25 POUR
ALB. R. DEMERS
CANDIDAT OFFICIEL DU
Gouvernement TASCHEREAU

Ligne Française
Champlain
COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
DEPART 30 NOV.
Allez en Europe par Le Havre. Prix adaptés aux conditions actuelles. Service impeccable. Cuisines françaises. Confort sans égal.
Autres départs: 7 déc. 14 déc. 26 déc.
Le S.S. Champlain, croisière de 12 jours aux Antilles. Départ 20 déc. Minimum \$145
A. LABELLE, 1106, PHILIPS PLACE, MONTREAL, CAN., MARQUETTE 2361

ÉLECTEURS DE LA
Circonscription St-Jacques
Pour la bonne administration des affaires de votre province, votez en faveur de
L'HONORABLE
IRÉNÉE VAUTRIN
et du
Gouvernement TASCHEREAU
VOTEZ DE BONNE HEURE

Et la femme...

Femmes du XVII^e siècle

PARMI toutes les correspondances féminines, je vous avoue que, pour moi, les plus intéressantes sont celles des femmes du XVII^e siècle.

Elles étaient des femmes de lettres dans le sens littéral du mot puisqu'elles ont écrit surtout des lettres qui nous livrent tous les secrets de leurs âmes charmantes.

Rien de plus aimable que de regarder défiler ce cortège de beaux esprits dont la plume est si légère qu'elle semble retourner à sa définition originelle, dont l'âme est tour à tour souriante ou grave, toujours fine, toujours délicate, de plus en plus gracieuse à mesure qu'elle se révèle dans tout son charme naturel.

Elles ne sont pas des saintes mais des femmes du monde, des femmes de la Cour : il suffit tout de même de lire leur correspondance intime pour se convaincre qu'elles furent des femmes de sens chrétien.

A cette époque, d'ailleurs, on est chrétien dans le livre et chrétien dans la vie.

On écrit Polyucte ou Athalie et on sait garder au foyer la piété simple et forte du plus humble des fidèles.

Celui-ci attriste la morale par des écrits licencieux, mais il expie les excès de sa verve par des austerités et des pénitences sévères. Celle-là donne le scandale par sa conduite; elle se repent et enferme sa jeunesse et sa beauté dans un cloître.

La religion exerce sur les esprits d'élite un empire souverain et l'unanime acte de foi étouffe la sourde menace d'incrédulité qui sera la voix du siècle suivant, et

que, seul, Bossuet perçoit dans le lointain.

Les femmes naturellement ont leur place dans ce concert universel. Elles croient, elles prient, elles affirment leur foi en toute occasion.

Les repentins et les réparations des belles pécheresses sont aussi éclatants que le mauvais exemple donné, et il est très curieux et très édifiant de voir s'affirmer la foi de celles qui paraissent perdues. Avec le sens chrétien, les femmes du XVII^e siècle eurent aussi le sens social. Il ne venait pas à l'idée d'une de ces femmes qu'elle avait le droit de vivre pour elle seule dans l'orgueilleuse jouissance de son talent et de sa gloire, sans aucun devoir vis-à-vis de la société. Chacune d'elles travaille à se rendre utile.

Il est inconnu, au XVII^e siècle, ce type de la femme littéraire qui n'est que cela, qui a comme donné la démission de son sexe et qui écrit en jetant un regard dédaigneux sur les fonctions vulgaires de la famille et du foyer.

Peut-être y en avait-il quelques-unes dans les salons où rôdait Molière, mais il les tua par le ridicule avant qu'elles n'en sortissent.

La femme écrit, au XVII^e siècle, mais c'est une distraction et un passe-temps. Elle n'en fait pas métier et elle ne sort jamais de son naturel.

Au Manoir des Rochers existe encore un petit cahier où sont notées jour par jour les dépenses de la maison : tant pour la cuisine, tant pour la ferme. Et ces chiffres sont tracés de la même main qui écrivait tant de lettres immortelles.

Lorsque Mme de Lafayette s'arrêta de composer son petit chef-d'œuvre, c'était pour écrire à ses enfants dont elle préparait si judicieusement l'avenir, à ses amis qu'elle ne négligeait jamais, à ses fournisseurs dont elle réglait les notes elle-même.

Ces femmes qui écrivaient — et elles sont nombreuses — n'écrivaient pas pour le seul plaisir d'écrire ou pour satisfaire quelque rêve de beauté morbide. Leurs œuvres sont des sources d'énergie. Volontairement, elles travaillaient au perfectionnement de la vie : elles exprimaient de nobles idées afin que ces idées se transforment en force et en vertu.

Le chef-d'œuvre de la littérature romanesque au XVII^e siècle est de la main d'une femme et il est consacré au triomphe du devoir sur la passion. « Princesse de Clèves » est d'une moralité aussi haute que la plus belle des tragédies de Corneille.

Madame de Sévigné, à laquelle j'aime tant à revenir, a mis dans ses lettres au courant de la plume, assez de bons conseils pour conduire une vie, assez de bonté pour consoler les cœurs tristes, assez de sourires pour en ramener sur les lèvres de ceux qui ne les connaissent plus.

Mme de Maintenon, presque reine, faisait le catéchisme aux pauvres du village, les visitait dans leurs chaumières, les connaissait tous par leurs noms, les recevait dans son palais et leur faisait donner à déjeuner.

Ames saines par excellence, toutes ces femmes réalisaient l'idéal de la littérature sociale, de celle qui est pour l'esprit ce que le pain est pour le corps : une nourriture substantielle et nécessaire.

Hélène ROLLIN

A travers les chefs-d'œuvre



Cette Suzanne au bain dont le nu éblouissant ressort d'un paysage aux sombres couleurs est une des œuvres les mieux connues du peintre vénitien Jacopo Robusti dit Le Titien. Emule de Michel-Ange, le Titien voulait ajouter à un dessin aussi parfait que celui du maître un plus riche coloris. Cette composition où se marient le plus précis aux plus riches couleurs est à juste titre reconnue comme un des joyaux de la peinture italienne.

Ce qui se porte

La jaquette-cape

LA jaquette-cape paraît devoir être un des succès de la saison.

Elle a été faite d'abord en fourrure plate, agneau rasé, breitschwanz, vison, etc. Mais cette forme a paru si rationnelle qu'on l'a très rapidement transposée du domaine de la fourrure à celui du tissu. Les jolis tissus moelleux, poils, cloqués, cordelés, qui nous sont actuellement offerts se prêtent admirablement à la confection de ce nouveau vêtement qui emboîte très strictement les épaules et dont la cape tombe droite et sans ampleur jusqu'au niveau des genoux alors que la jaquette s'arrête au bas des hanches. Ces jaquettes-cape peuvent être d'ailleurs ornées et mélangées de fourrure.

Celle-ci peut être disposée en empilement, ou, au contraire, en ourlet au bas de la cape, ou former un gilet sur le devant de la jaquette, ou, encore, compléter le vêtement par un grand col.

La jaquette-cape en fourrure ne comporte généralement pas de manches alors que la jaquette-cape en tissu est le plus souvent complétée par des manches semblables, ce qui rend le vêtement infiniment plus confortable. J'ai noté, par exemple, une ravissante jaquette-cape en lainage mousse vert olive avec col en loutre dorée, boutons de bois du ton de la loutre, parements de loutre au bas des manches. Le vert olive sera, en effet, fort en vogue et ce ton sobre et distingué s'accommodera à merveille des passementeries et brandebourgs qui vont connaître un regain de vogue durant les mois qui s'approchent.

Influence militaire

La mode est, en effet, semblable à une plaque sensible. Elle enregistre, elle reflète tous les courants qui passent, tous les événements qui traversent notre univers. Après avoir subi la pacifique influence de la peinture italienne, voici que les rumeurs guerrières qui viennent d'Afrique exercent à leur tour leur influence sur l'imagination des artistes de la mode. Ce ne sont que tuniques, redingotes, dolmans d'altitude martiale sur lesquels s'enroulent des passementeries, des tresses, des galons, tous les attributs dont s'enorgueillissent les hommes de guerre. Les chapeaux suivent ce mouvement et les grandes modistes qui ne craignent pas la fantaisie extrême n'hésitent pas à casquer les jolies femmes de coiffures que n'eussent pas désavouées Achille et ses compagnons; le casaco de Saint-Cyr, la jugulaire des hussards, le plumet des chasseurs servent tour à tour de thèmes à leurs étourdissantes créations. Mais la modiste propose et la femme dispose. Les véritables élégantes sauront mettre au point ce qu'il peut y avoir d'exagéré dans ces nouveautés de la première heure. Un coup de doigt par-ci, un point par-là et le modèle qui semblait excentrique devient charmant, modéré et vraiment parisien.

Quelques détails

Nous avons vu tout à l'heure que le vert foncé tirant sur le ton de l'olive sera très en vogue, mais il faut noter aussi que le noir ne perdra rien de sa durable faveur. Le tout noir est d'une suprême élégance quand tout y est d'une qualité de haute classe. Mais peu de femmes ont assez d'éclat pour en supporter l'austérité uniforme. Aussi beaucoup de femmes se plaisent-elles à éclaircir ce noir total d'une note de couleur très discrète. La dernière

Le papier peint

Vous vous amusez beaucoup, madame, à feuilleter une collection de papiers peints. Ah ! Que le choix est difficile ! Celui-ci, que vous aimerez tant voir dans votre chambre à coucher, avec ses petites étoiles d'argent, s'accorderait-il avec la couleur de votre couvre-pied ? Et celui-là, dont la teinte paille éclaircirait si bien votre studio, plairait-il à votre mari ?

Je ne saurais vous conseiller sur ces cas particuliers, et j'ai d'ailleurs pleine confiance en votre bon goût ; mais, puisque vous m'en priez, je veux tenter de vous donner quelques indications sur les nouvelles tendances du décor mural.

On a boudé le papier peint durant ces dernières années. La vague de nudisme qui a sévi dans la décoration a donné la primauté aux peintures unies. Mais vous rencontrerez dans la plupart des nouvelles collections de papiers peints toutes les nuances d'unis et de « crépis » qui imitent assez bien la peinture. Les fabricants sont arrivés à une grande perfection technique. Ils parviennent à rendre agréable à l'œil et au toucher une matière en soi peu séduisante. Il y a un grand nombre de papiers ornés de dessins d'un goût fort raffiné. Les motifs, de tons doux, sans contrastes violents, composent des tentures parfaitement appropriées à leur destination : c'est-à-dire qu'elles sont avant tout destinées à former un cadre de vie aimable et qui ne lasse pas la vue. Nous sommes loin de ces créations soi-disant inspirées par le cubisme, qui consistaient à jeter en bataille des figures géométriques aux couleurs agressives.

Vous êtes jeune, madame, choisissez un décor clair et souriant. On a pu dire que de l'heureux choix d'un papier de tenture dépendait souvent le bonheur d'un ménage. Vivez en des murs harmonieux, l'autre harmonie vous sera donnée par surcroît.

Si vous décidez de grandes surfaces, je vous conseille un papier très sage, aux ornements extrêmement discrets. Vous n'êtes pas obligée de tapisser uniformément votre pièce. La plus grande partie

des murs étant unie, un fond de studio, une alcôve, pourront se parer de dessins assez marqués qui donneront une note personnelle et feront agréablement vibrer l'ensemble.

Un décor moderne, c'est-à-dire très simple, mettra parfaitement en valeur des meubles anciens. Dans notre vieille demeure campagnarde, des écretonnes fleuries seront toujours de très bon ton. Nous sommes dans le domaine de la fantaisie, et vous saurez déployer, avec ce tact particulier aux femmes, les mille ingéniosités commandées par votre goût.

Le papier peint est pratique. Il n'oblige pas à de grosses dépenses. Vous pourrez le changer facilement selon votre caprice. Mais il y a bien d'autres façons d'habiller vos murs. Si vous le voulez bien, madame, je vous en dirai quelques mots dans huit jours.

CALOCRITE

(Le Courrier Royal)

Comment voyager

Un sot disait à Socrate :

— On prétend qu'il est utile de connaître les pays étrangers. Pour moi, je voyage beaucoup et cela ne me sert à rien.

Socrate lui répondit :

— Ce qui vous arrive est tout simple : Vous voyagez avec vous.

Souffrez-vous d'insomnie ?

PRENEZ

SLEEPER
ET DORMEZ BIEN !

Le sommeil est indispensable à la santé physique et mentale. SLEEPER calmera vos nerfs et vous apportera un repos réparateur. SLEEPER, en vente dans toutes les pharmacies, ne contient pas de narcotiques. Sur réception d'un timbre de 5 sous vous recevrez un généreux échantillon. Pour commandes de gros, appelez LA 2260, ou voyez :

SLEEPER REGD

Immeuble Castle Montréal



Fourrures
de
QUALITÉ

MANTEAU
SUR COMMANDE
COUPE PARFAITE
REMODELAGE
REPARATIONS

Travail d'experts
Prix avantageux.

MERCIER & DION
2117 EST, MONT-ROYAL

Près Delorimier

FR. 2711 — Montréal

Armand MERCIER-E.-E. DION

VOUS POUVEZ OBTENIR DU

Poisson FRAIS-DÉLICIEUX

AU MAGASIN MONTRANT CETTE ENSEIGNE

LE POISSON HATTON

"Le Choix de la Pêche"

LA COMPAGNIE HATTON - ÉTABLIE EN 1874

H-2

CHEZ WOODHOUSE

TROIS GROUPES DE
MANTEAUX
DE VALEUR

Modèles nouveaux et élégants
garnis de fourrure
à de vrais prix d'aubaine

Les prix sont presque inconcevables, si l'on songe à la qualité des fourrures dont sont garnis ces manteaux. Collets épais et amples. Plusieurs manteaux-spécimens sont compris dans la collection. Tous sont confectionnés de tissus chauds. Doublure garantie pour deux saisons et chaude entre-doublure (entre-doublure de chamois dans plusieurs cas).

LES FOURRURES : renard rouge — putois authentique — renard gris américain — martre d'Alaska — martre argentée — loup canadien — genet de Hollande — castor français — opossum — caracul — seal noir (dans certaines catégories seulement).

Prix régulier jusqu'à \$24.95

\$18⁸⁸

Premier acompte : \$1.89.

Versement mensuel : \$2.82.

Sans intérêt.

Prix régulier jusqu'à \$35.00

\$23⁸⁸

Premier acompte : \$2.39.

Versement mensuel : \$3.59.

Sans intérêt.

Prix régulier jusqu'à \$39.50

\$28⁸⁸

Premier acompte : \$2.89.

Versement mensuel : \$4.34.

Sans intérêt.

Couleur: noir, brun, vert, rouge vin, bleu marine.
Tailles: de 14 à 20, de 38 à 44 et de 18½ à 26½.

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE GÉNÉREUSE.

Un premier acompte de 10 p.c. assure la livraison des marchandises aux clients acceptés par notre service de crédit. Solde payable en 6 versements mensuels égaux, sans intérêt.

WOODHOUSE & CO., Limited
105 RUE SAINT-CATHERINE OUEST, MONTREAL

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne
Southampton Middlesbrough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

Les oeuvres de jeunesse

La Y.M.C.A. (3)

Dans la région montréalaise

DISSIPONS tout de suite une opinion erronée ayant cours chez les nôtres: savoir que la Y.M.C.A. est essentiellement une maison de divertissements physiques. A cette assertion, ses chefs sous toutes les latitudes sont unanimes à affirmer qu'on ne dore la pilule à la jeunesse — par le truchement de l'exercice physique — que pour mieux la lui faire avaler. C'est-à-dire que si la Y.M.C.A. fait beaucoup dans ce domaine, elle demeure foncièrement chrétienne et tient mordicus à ce caractère, c'est-à-dire à la conception spirituelle qui a provoqué son apparition. En effet, sans concepts spirituels, la Y.M.C.A. n'aurait aucun fondement moral et ne saurait par conséquent subsister bien longtemps. Le corps matériel de l'association — si puissant qu'il soit — serait alors sans âme, vide de toute signification morale. Intransigeante sur certains principes, la Y.M.C.A. pousse également sinon plus au développement de la personnalité morale des individus. Elle vise aussi à accroître le potentiel intellectuel de ses membres grâce à des cours, causeries, débats, etc., qu'elle offre à satiété et à des conditions très abordables. A côté des jeux du gymnase et de la piscine, la Y.M.C.A. poursuit donc une œuvre éducative prodigieuse et trop ignorée des Canadiens-Français.

Dans toute maison de la Y.M.C.A., les membres se rangent généralement dans une des quatre catégories suivantes: A) Garçons (boys), de 10 à 18 ans; B) Jeunes gens (young men), de 18 à 25 ans; C) Aînés (senior men), de 25 ans et plus; D) Club des hommes d'affaires (Business Men's Club). Pour ceux-ci, la cotisation est beaucoup plus forte mais comporte des privilèges spéciaux assimilables à ceux d'un cercle athlétique. Outre ces quatre catégories de membres, la crise en a fait surgir une cinquième, pathétique celle-ci et qui-

sole la modestie de ses moyens: les sans-travail ou chômeurs. Au nombre de 400, la Central Y.M.C.A. les accueille la semaine gratuitement, le matin ou l'après-midi avant 4 heures. Voilà une initiative intelligente, louable à tous égards et qu'on ne mettra jamais trop en vive lumière! Sans heurter la fierté encore latente de ces déshérités de la vie, la Central Y.M.C.A. voit à ce qu'à certaines heures quelques sections leur soient réservées en propre. Ce geste très chic, éminemment chrétien, ne peut qu'aller droit au cœur de ceux que la misère a épargnés et qui savent réfléchir. L'homme ne vit pas seulement de pain.

Les membres réguliers à la Central Y.M.C.A. sont actuellement près de 3000, à savoir: 400 garçons, 1200 jeunes gens, 1200 hommes et 200 hommes d'affaires. Ces chiffres approximatifs sont sujets à variation constante suivant les saisons. Ils suffisent toutefois à indiquer que la Central Y.M.C.A. est une énorme entreprise, aux rouages nombreux et bien huilés. Véritable ruche, la maison de la rue Drummond compte des amis sûrs et enthousiastes sur les cinq continents. Quand elle lance un S.O.S. pour des fonds, ceux-ci lui viennent de partout. Le petit coup de main donné à une heure grave, aux jeunes gens désemparés et sans situation, lui revient souvent longtemps après sous forme de souscriptions. La reconnaissance ne serait donc pas tout à fait une vertu méprisée! Nous ne versions nullement dans l'exagération en disant que l'admiration sans borne que les pays anglo-saxons surtout manifestent pour la Y.M.C.A., se justifie amplement par son travail infatigable et constant parmi les jeunes.

A la Y.M.C.A., la personnalité est un dogme reconnu et sacré. On a l'horreur du moule. Au lieu d'être étouffée sous toutes sortes de prétextes boiteux et spécieux, la personnalité de l'adolescent est au contraire développée au maximum. Il en résulte une jeunesse débrouillarde, superbe d'énergie virile. Dès leur entrée, les adolescents — de 10 à 18 ans — sont initiés par exemple à la procédure des assemblées. On leur montre comment élire un conseil d'administration et le pourquoi de chaque fonction. On confiera alors à ces dirigeants en herbe le soin de convoquer des assemblées, d'organiser des fêtes, des concours. Les avis aux membres seront rédigés et affichés par des secrétaires n'ayant pas encore de barbe au menton. Ne voit-on pas ce que pareille discipline donne à un âge où l'on est si impressionnable! A vingt ans, l'Anglo-Saxon a lentement acquis une confiance tranquille dans ses moyens personnels alors que le Latin — souvent plus doué intellectuellement — est handicapé par une timidité incurable. Différences d'attitude qui expliquent pour une bonne part leurs agissements respectifs.

La jeunesse à la Y.M.C.A. s'occupe de bien des façons: menuiserie, construction navale, musique à bouche, philatélie, numismatique, natation. Les jeunes gens de leur côté ont des soirées ciales, le bridge, le sauvetage, la boxe, la lutte, l'escrime, etc.

L'hôtellerie

Quand on pénètre pour la première fois à la Central Y.M.C.A., on est frappé par l'activité fébrile qui y règne. A toute heure du jour et cela jusqu'à minuit, un va-et-vient continu dénote l'immensité de l'œuvre.

Des milliers de gens, en effet, fréquentent quotidiennement la maison. Le hall d'entrée, avec son âtre gigantesque et ses nombreux fauteuils, a grand air. Puis ce sont: les bureaux de l'administration; une petite salle où deux joueurs de ping-pong s'affrontent; un beau salon pour l'usage exclusif des membres lorsque la visite même féminine vient les relancer; la salle de concert pour des bals, du cinéma, du théâtre, etc.; le gymnase toujours rempli à craquer. Il y a tant de choses à noter qu'il faut nous borner.

La Central Y.M.C.A. tient de l'hôtellerie, du cercle, du lycée, voire du

temple, puisque tous ces organismes se trouvent sous le même toit. Véritable caravansérail moderne. Tout individu — pourvu qu'il soit chrétien — peut louer une des 600 chambres à coucher pour une somme variant de \$4 à \$5 par semaine. Bien éclairée, chaque chambre comprend une carapette, un bureau pour monsieur, un petit pupitre avec chaise, un fauteuil rembourré, une lampe sur pied, un lit simple, un placard et le téléphone. Les membres résidents — c'est ainsi qu'on les nomme — jouissent pendant leur séjour à l'hôtellerie et sans frais supplémentaires de tous les avantages sociaux et athlétiques de la maison. Chaque étage a des salles communes de douches et de toilette. Ceux qui désirent se restaurer sur place ont un grand restaurant à leur disposition. Pour compléter l'illusion, tout comme dans les grands palaces, les services auxiliaires: salon de coiffure, comptoir à tabac, cafeteria, etc.

Effort culturel et artistique

Notons une série de trente causeries portant sur les sujets suivants: «La province où vous vivez», «L'argent», «Problèmes de gouvernement au Canada», «Problèmes interna-

La critique des livres

SUITE DE LA PAGE 5

Le château de Saint-Germain

par G. Lacour-Gayet, de l'Institut

C'est un excellent dessein, que poursuit depuis plusieurs années déjà la collection «Châteaux, Décors et Histoire», de rendre leur mouvement de jadis aux grandes demeures royales qui ont été successivement les centres de la vie française — non seulement de la vie politique, mais aussi de la vie littéraire, artistique et sociale.

A son tour, aujourd'hui, l'éminent historien de Napoléon et de Talleyrand, M. G. Lacour-Gayet, de l'Institut, ressuscite la longue histoire du Château de Saint-Germain. Peu de demeures sont, en France, aussi riches de souvenirs. Depuis l'époque des Capétiens grands veneurs qui, il y a neuf cents ans, s'installèrent dans une boucle de la Seine en un coin de la gigantesque forêt dont les hautes futaies sur plus de cent kilomètres couvraient tout l'ouest parisien au delà de Chartres, jusqu'à Napoléon III qui créa l'actuel Musée des Antiquités Nationales, c'est toute l'histoire de la monarchie française que M. Lacour-Gayet évoque à nos yeux en nous promenant à travers les salles, les appartements, les pavillons et les chapelles de Saint-Germain.

Mais avec quel art charmant son immense érudition sait se montrer légère, lorsqu'il remonte le fil des siècles pour nous faire assister à la naissance de la vieille résidence royale de Louis le Gros, puis de Saint Louis qui y fit construire l'admirable chapelle demeurée par miracle aujourd'hui telle que l'a conçue le génie de son architecte, le «maître d'œuvre» des moines de Saint-Germain-des-Prés, Pierre de Montreuil. Avec quelle souplesse et quelle bonne grâce charmante il sait rester attachant en suivant sur la pierre les métamorphoses du château. Car Saint-Germain offre la curieuse originalité de cinq constructions superposées les unes aux autres au cours des siècles sur les mêmes fondations: le château de Louis VI qui a duré plus de deux siècles, jusqu'en 1346; celui de Charles V, contemporain de l'invasion anglaise d'Edouard III, du désastre de Crécy et de l'effroyable époque où seuls l'épée de Duguesclin et le lyrisme guerrier de Jeanne d'Arc sauvèrent la France de la servitude et de la mort; le château de la Renaissance, œuvre de François Ier et de Henri II, qui s'est maintenu dans ses lignes jusqu'au Grand Siècle et auquel reste lié le grand nom de Philibert Delorme; c'est là que la «vie de cour», autour du Roi-Chevalier, Père des Lettres, et de sa couronne d'artistes, de poètes, de savants et de «dames» sans lesquelles, selon son

mot si joliment galant, «une cour est un printemps sans roses», a pris le caractère qu'elle a pendant trois siècles gardé en France.

La chronique du château, c'est, on le voit, contée par M. G. Lacour-Gayet, l'histoire même de la France. Le grand historien a trouvé là une de ses plus heureuses réussites et le livre est à chaque chapitre illustré de scènes animées d'une vie singulière, les unes tragiques, comme le célèbre duel de La Châtaigneraie et de Jarnac sur le plateau de Saint-Germain devant toute la cour de Henri II, le dernier «combat judiciaire» selon la coutume du Moyen âge qui ait eu lieu dans la France moderne; les autres comiques, comme les ébats fraternels des quatorze enfants — légitimes et bâtards — de Henri IV, la «petite troupe de Saint-Germain», disaient plaisamment les Parisiens, jouant à la paume ou au croquet sous le regard jovial du Vert-Galant.

L'automate

Roman, par Mme Max du Veuzit

Mme Max du Veuzit excelle à romancer de prenante manière des intrigues d'une très large humanité. Ni les curiosités psychologiques, ni les monstruosité morales ne l'intéressent; dans le spectacle de la vie ses yeux ne sont attirés que par des êtres qui sont apparentés par leur sensibilité au commun des mortels, par des faits dont, aussi bien, chacun de nous aurait pu lui-même être l'auteur. Son talent se meut et développe ses fantaisies romanesques sur le plan du normal et c'est ce qui explique son succès, aussi considérable hors de France qu'en France, et son empire sur un très vaste public. De surcroît Mme Max du Veuzit possède à merveille l'art de conduire les péripéties passionnantes et de doser émotions, larmes, rires et sourires comme le fait la vie elle-même dans le cocktail journalier qu'elle offre aux hommes. Toutes ces qualités se réunissent une fois de plus dans la pathétique histoire de cet aviateur si grièvement blessé dans la chute de son appareil sur le front de guerre marocain qu'il est à tout jamais condamné à demeurer sans mouvement, sans parole, les yeux vides. Mais cet automate de chair condamné en pleine jeunesse garde un cerveau, garde un cœur et tous ses desirs, tous ses besoins d'amour. C'est ce drame poignant que Mme Max du Veuzit nous conte dans un livre qui doit à coup sûr rencontrer le même succès que ses aînés et, comme eux, le mérite.

Armand RIO

tionaux actuels». La Central Y.M.C.A. a de nombreux cercles et sections, d'une remarquable activité, sauf l'été: un cercle d'art dramatique; un chœur d'hommes; une société des débats, la plus vieille de Montréal et dont la fondation remonte à 15 ans; un cercle d'initiation oratoire permettant de se familiariser avec cet art plein d'embûches qu'est l'éloquence; une section particulière pour la visite des établissements industriels et commerciaux de la région; un cercle de bridge très fréquenté; un cercle d'échecs et de dames; un cercle d'études mixte, dont les membres sont pour une moitié de la Y.W.C.A. (Young Women's Christian Association) et pour l'autre de la Y.M.C.A., et où des orateurs distingués sont invités régulièrement; les soirées hebdomadaires du samedi soir avec invitation aux dames et demoiselles qui donnent de la comédie, de la musique, suivies de bridge ou de danse, et qui se terminent par un goûter avant le coup de minuit.

De nombreux dîners-causeries durant l'année maintiennent un esprit de camaraderie. Et tout membre nouveau est invité à une soirée mensuelle de réception qui lui fournit l'occasion de rencontrer les autres membres. Nous avons été frappé de la popularité, même chez les adultes, de ces *hobby clubs* (cercles de bricolage) où on s'amuse à tailler le cuir, le métal, le bois, le savon et que sais-je. Cette vue à vol d'oiseau pour ainsi dire donne une idée assez juste, mais forcément restreinte de ce que la Central Y.M.C.A. offre à ses membres réguliers et de passage.

L'athlétisme

Tout jeune homme sain et normal est invinciblement attiré vers l'exercice physique. C'est apparemment la partie la plus importante dans l'œuvre de la Y.M.C.A. Aussi bien, n'a-t-on rien négligé pour la rendre attrayante.

Les sections athlétiques y sont nombreuses et variées à l'infini: balle à la volée, balle au mur, balle au panier, balle molle, boxe, lutte, escrime, natation, polo aquatique, hockey, tennis, ski, camping. On avouera que cette liste de sports a de quoi satisfaire le plus difficile. On remarquera l'absence de base-ball, de crosse, de ballon ovale ou rond. Sise dans un quartier où le terrain vaut toute une petite fortune le pied carré, la Central Y.M.C.A. n'a pas par conséquent de terrain où ses membres pourraient pratiquer les jeux d'équipe extérieurs, comme le font ses diverses succursales. A moins de s'acheter un terrain à la

périphérie, ce qui incommoderait les membres.

Le gymnase — cœur et centre nerveux d'un temple athlétique — est vaste et bien monté. Il a deux étages et mesure 75 x 60 pieds. Une piste de course a été aménagée à l'étage supérieur, avec virages arrondis et penchés aux angles, de 28 longueurs totales au mille. Tous les jeux d'équipe intérieurs se jouent au gymnase. La balle au mur peut se pratiquer à plusieurs endroits à la fois. La boxe et la lutte ont une salle commune qu'elles se partagent tour à tour. L'escrime, le sport aristocratique par excellence, y est très populaire. Une petite salle d'exercices a des haltères, des sacs de sable pour frapper, des appareils mécaniques de rame, etc. Belle salle de douches modernes et nombreuses. La piscine est standard, d'une longueur de 75 x 25 et d'une profondeur de 4 à 8 pieds. L'eau claire y est constamment filtrée. Notons qu'on s'y baigne à poil sans que personne se scandalise. Applaudissons à cette mesure de saine morale sexuelle et virilisante. La règle est du reste universelle dans tous les Y.M.C.A.s. Enfin, pour terminer, un solarium avec les appareils les plus modernes offrant à prix modique les effets ravissants des rayons ultraviolets et infra-rouges. On donne aussi au solarium des massages renommés. Ceux qui dédaignent l'exercice violent peuvent se rabattre sur le billard, le ping-pong, les échecs, les dames et, peut-être, en cherchant bien... le domino.

Camps d'été

La Y.M.C.A. en a deux dans les Laurentides pour ses seuls membres: *Kanawana* et *Otoreke*. Celui-ci pour les jeunes gens et les hommes, l'autre pour les adolescents. La signification de ces noms indiens nous échappe. Situé à Saint-Sévère, près de Piedmont, le camp Kanawana peut recevoir 400 hôtes à la fois. Durant juillet et août, la saison où il fonctionne, on est souvent forcé de refuser du monde. Quant au camp Otoreke, plus modeste, il ne peut recevoir que 50 personnes au plus. Il est à Saint-Adolphe sur une des trois îles que la Y.M.C.A. a achetées. Vu la baisse inquiétante de la clientèle — faute d'attraits féminins — il est devenu mixte cette année. Sous la surveillance vigilante d'un secrétaire et de sa femme, l'expérience eut un tel succès qu'on la répètera encore l'an prochain.

Jean-Robert BONNIER

Le Yogourt de Delisle

Le Yogourt de Delisle se recommande à toute personne qui souffre d'irritation intestinale.

Pris avec du miel, il devient un tonique de premier ordre. C'est le grand réparateur des pertes de l'organisme, recommandé aux affaiblis, aux convalescents.

Pris en petite quantité, il aide la digestion de tous les aliments.

Pour assurer la fraîcheur, chaque pot de Yogourt de Delisle porte la date à laquelle il doit être consommé. La livraison n'en est faite qu'en petits pots de grès.

Pour livraison à domicile, veuillez appeler **Delisle**, 916 est, avenue Duluth, AMherst 0434.

SALON DE L'AUTO
DE MONTREAL
23 AU 30 NOVEMBRE
EDIFICE SUN LIFE

Ouverture Samedi, 23 Novembre, à midi
(FERME DIMANCHE)

Commencant Lundi - 10 a.m. à 11 p.m. tous les jours

PAGEANT DE L'AUTO

Eclatants modèles de 1936, étalages avec démonstrateurs en marche, nouvelles et superbes carrosseries, accessoires et véhicules commerciaux.

A D M I S S I O N

Avant 6 p.m.

APRES 6 p.m.

25c

ADELSTAN LEVESQUE, Gérant-Général

Participez au concours du Salon de l'Auto
GAGNEZ AUTO GRATIS

Aussi

Votre Choix d'un
CHEVROLET, DODGE ou FORD

\$300

en Argent

Il est facile de gagner. Il suffit de répondre aux questions traitant de sujets que toute personne devrait savoir. Gagnez un ou plusieurs prix. Procurez-vous détails au Salon de l'Auto ou des marchands d'automobiles de Montréal. Aussi voyez notre annonce dans *La Presse* du 16 et 23 Novembre.

PASSAGES REDUITS

par autobus et chemins de fer Demandez à votre agent

ÇA VAUT UNE
BIÈRE

Dow
OLD STOCK

À LA VÔTRE!

FONDÉE IL Y A
145 ANS

La SCÈNE et L'ÉCRAN.

LES films DU JOUR

Cœur de père

Le film *Cœur de père* est une transcription fidèle de la délicieuse comédie de Roger Ferdinand, *Trois pour cent*. Voilà donc encore du théâtre filmé où le dialogue prime, alors que le cinéma est par définition un art visuel et demande avant tout du mouvement. Dans la pratique, cette théorie du cinéma pur a permis de superbes réalisations telles que les films de John Ford, *The Lost Patrol* et *The Informer*. Cependant c'est encore *Knock*, *Pasteur* et *Cœur de père* qu'il faut préférer, parce qu'ils ne cherchent pas qu'à surprendre l'œil et qu'ils s'adressent directement à l'intelligence et à la sensibilité.

Trois pour cent est la plus charmante pièce qui soit. *Cœur de père* en conserve toutes les qualités et y ajoute encore en créant l'atmosphère avec plus d'ampleur et de précision grâce aux moyens dont dispose le cinéma et que ne possède pas le théâtre. C'est ainsi qu'en une espèce de prologue se déroulent une série de vues d'une petite ville de province, ensolée et accueillante, bourgeoise et sans prétention, avec ses maisons à toits pointus, qui alignent leurs seuils tout au bord de la rue étroite. La ville est le reflet même de l'âme de ses habitants et la promenade que nous y faisons crée admirablement l'atmosphère balzacienne où se dérouleront de charmantes scènes de la vie provinciale.

Le résumé du scénario, que nous publions ci-contre, n'est qu'un assez terne canevas de cette comédie aux personnages finement observés, au dialogue étincelant, aux situations tour à

tour amusantes sans bouffonnerie et dramatiques sans mélodrame.

De tous les personnages, dont chacun est l'objet d'une étude approfondie, le père Giraud est le principal. Campé avec une étonnante maîtrise par le très grand acteur Signoret, Giraud est un authentique petit bourgeois qui a ses petites manies, ses solides principes, qui est convaincu que l'homme qu'il ne possède pas. M. Giraud n'est pas pour cela un gâteux; il ne perd aucune occasion de faire un mot d'esprit dont, la plupart du temps, sa femme est la victime résignée. Ces mots, si bien adaptés au caractère du personnage, il faut les entendre dire par Signoret, qui ajoute à leur drôlerie par la bonhomie et le naturel qu'il met dans chacune de ses répliques.

Quant aux scènes où l'émotion domine, Signoret les enlève avec une rare facilité, et la grande simplicité de son jeu leur donne un accent de vérité qui ne peut laisser insensible. Il faut signaler cette scène où M. et Mme Giraud se voient dans la glace, se regardent l'un l'autre et découvrent que le temps n'a en rien diminué leur amour.

Chaque moment de ce drame intime est tout empreint de simplicité, de bonté, de tact, de finesse. Aussi je ne crains pas d'avancer que *Cœur de père* est un film hors classe, qui, si nous voulons bien oublier de stériles théories, est un authentique petit chef-d'œuvre.

Arènes joyeuses

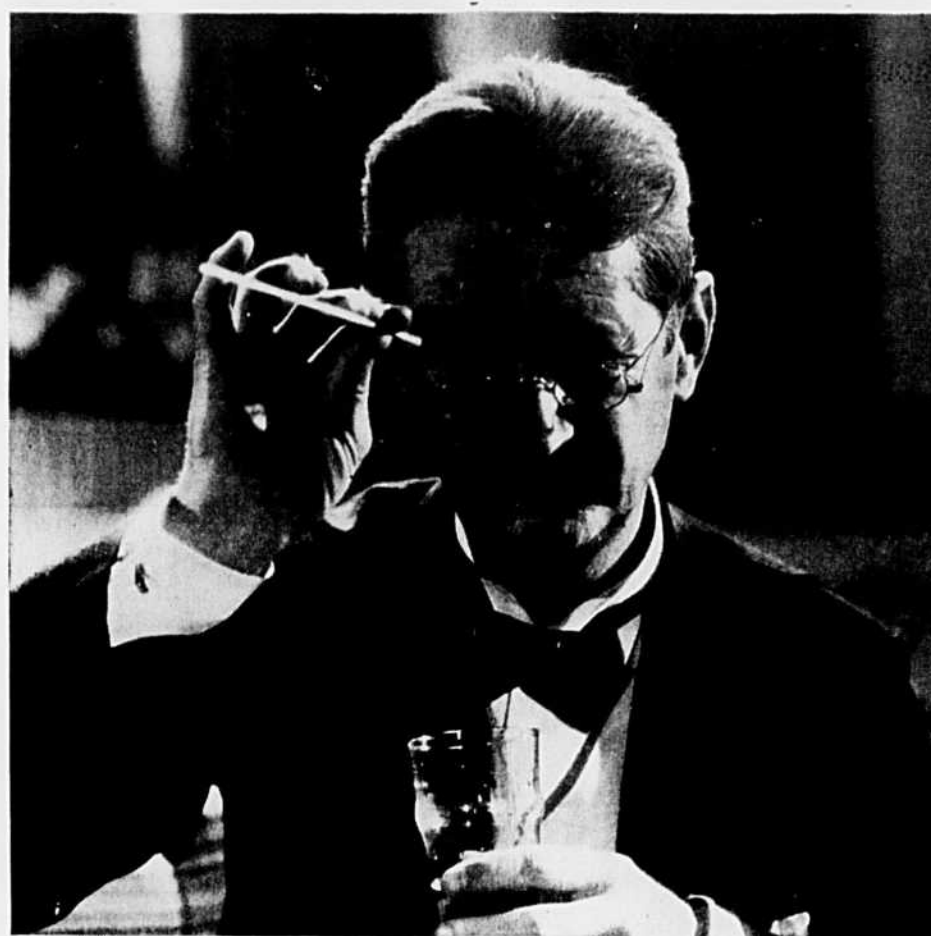
Pour une fois, voici un film qui ne dessert pas son titre, qui se prétend drôle et qui l'est véritablement, grâce à un scénario d'un comique original et à un dialogue où Yves Mirande a mis toute la verve qu'on lui connaît.

La Camargue, très à la mode au cinéma depuis quelque temps, prête une fois encore ses vastes paysages, ses types savoureux et ses troupeaux de bêtes à cornes. Autre trait caractéristique du goût du jour : le scénariste semble croire que le comique est en raison directe de la complication de l'intrigue. De cette complication naissent en effet des situations fortement comiques, mais aussi, d'inévitables longueurs dans l'exposition du sujet et dans la présentation des personnages. Qu'on en juge par la liste des interprètes et de leurs fonctions : Charpin, maire, hôtelier, cuisinier et propriétaire d'arènes; Lisette Lanvin, une de ses deux filles; Alerme, gangster, et sa fille, Betty Stockfield, membre active de la S.P.D.A.; Lucien Baroux, chemineau, et Félix Oudart, brigadier; Sinoel, maître d'hôtel, Alibert, toréador camarguais et un torero espagnol. Présenter chacun de ces interprètes, chacun dans son milieu, nécessite toute une série de scènes détachées qui alourdissent quelque peu le début du film, après quoi prend enfin place le drame burlesque où se trouvent réunis tous les personnages.

Somme toute, on ne peut reprocher à *Arènes joyeuses* qu'un montage trop laborieux, largement racheté par le comique et l'originalité des situations et du dialogue, le talent et la fantaisie des interprètes.

La route impériale

La route impériale est matériellement et moralement un film bien aéré. De beaux extérieurs, beaucoup de mouvement, une bonne photographie et un rythme soutenu en font un modèle de bon cinéma.



Le grand acteur Signoret fait une remarquable composition dans « Cœur de père » que le cinéma Saint-Denis met à l'affiche aujourd'hui. Ce très beau film constitue la grande attraction de « la semaine des parents », initiative dont nous ne pouvons que féliciter la direction de France-Film.

L'Amant de Madame Vidal

Il existe des auteurs plus ou moins scrupuleux qui ne craignent pas d'utiliser sous leur signature des travaux de talentueux confrères. M. Louis Verneuil fait mieux ou pis : c'est son œuvre propre qu'il pille, à la manière du défunt About. Ainsi nous retrouvons dans *L'Amant de Mme Vidal* des considérations déjà entendues dans une autre pièce du même auteur sur cette absurde coutume qui veut que des gens qui se voient tous les jours à la mer ne se voient plus à Paris. Verneuil reprend également cette situation, qu'il avait déjà exploitée ailleurs, du monsieur qui part pour telle ville, qu'on soupçonne d'être allé ailleurs avec une femme et qui prouve son innocence en montrant sa note d'hôtel. C'est une question de détail si l'on veut, mais qui n'en témoigne pas moins d'un certain laisser-aller et qui accentue la trop grande ressemblance qui existe entre les très nombreuses pièces de M. Verneuil.

M. Louis Verneuil, que l'on compare assez souvent à M. Jacques

Le scénario, tiré d'un roman inédit de Pierre Frondaie et rappelant sensiblement *La maison cernée* ainsi que deux ou trois récents films américains, est à base d'héroïsme, de sentiments chevaleresques, de passions claires. Souvent conventionnel et parfois invraisemblable, ce scénario raconte les aventures d'un jeune officier anglais qui a déjà eu des difficultés avec la police militaire et qui, comme pour rendre sa situation encore plus délicate, tombe amoureux de la femme de son colonel. Afin de sauvegarder l'honneur de cette femme, il se laisse accuser de trahison, mais se rachète bientôt par une action d'éclat. Le colonel, qui a le sens de l'opportunité, a le bon goût de mourir et lègue sa femme à son soupriant.

Le seul nom de Pierre Frondaie ne suffit pas à faire croire que tout cela soit très original et, si le film est bon, le mérite en revient à Marcel L'Herbier, qui a mis au service d'un assez banal scénario ses talents de cinéaste de haute classe.

Pierre Richard-Wilm et Kate de Nagy jouent sobrement et avec vérité, bien secondés par Pierre Renoir, Jaque Catelain et Kissa Kouprine.

Louis PELLAND

Dans mon article de la semaine dernière sur *Pasteur*, on a par mégarde changé quelques mots et ainsi faussé le sens de certaines phrases. Au lieu de : « L'interprète, c'est Sacha Guity », il fallait lire : « L'interprétation, c'est Sacha Guity », ce qui signifie que Sacha Guity se réserve un rôle d'une telle importance qu'il assume à lui seul presque toute l'interprétation du film. La phrase telle que changée n'avait plus le même sens. Au lieu de : « l'étude de la génération spontanée » j'avais écrit : « l'étude de la question des générations spontanées ». Il faut se garder de confondre la thèse philosophique de la génération spontanée avec la question scientifique des générations spontanées.

De même, dans ma critique de *Gens de chez nous*, on a imprimé : « abstraction faite de la démonstration » alors que j'avais écrit : « abstraction faite de l'argument ». L'argument, sommaire d'une œuvre, n'est pas exactement une démonstration.

L. P.

Deval, possède, comme l'auteur de *Tovarich*, le don de trouver des sujets pas très originaux, mais parfaitement scéniques, et fait preuve de beaucoup d'habileté dans la façon de les traiter. La supériorité de M. Deval n'en demeure pas moins : aucun rapprochement n'est possible entre la fine analyse qui préside à la peinture des personnages de *Tovarich* et la psychologie élémentaire des fantoches que Louis Verneuil lance dans des aventures que Feydeau n'eût pas désavouées.

Malgré tout, *L'Amant de Mme Vidal* est une des plus amusantes comédies qui soient et l'on aurait mauvaise grâce à ne pas admettre qu'elle fait rire du début à la fin.

Madame Vidal est une victime de l'imagination. Son amie lui raconte comment son mari la trompait. Il n'en faut pas plus pour qu'elle-même se croie trompée. Elle entreprend de se venger de la manière classique et prend un amant. Mais le rôle de cet amant consiste exclusivement à laisser croire à tout le monde qu'il l'est véritablement, alors qu'il n'en est rien... du moins pour l'instant, car ce jeune homme, très bien de sa personne, est destiné à monter en grade. Le lendemain de cette promotion, le mari arrive et apprend son malheur. On lui dit que tout cela n'était que mise en scène et qu'il ne l'est pas ». L'amant salarié va retrouver sa fiancée et Mme Vidal revient à son mari.

Plus que l'histoire elle-même, la façon de la présenter est d'une drôlerie irrésistible et, tout fantoches qu'ils soient, les personnages n'en sont pas moins amusants, surtout Mme Vidal, petite sottise qui débute avec volubilité toutes les invraisemblances que lui dicte une imagination débridée. Dans ce rôle, Mme Brevannes devient tapageuse et exubérante à souhait et rappelle Elvire Popesco, l'inévitable interprète de Verneuil à Paris. M. Charles André est parfaitement à l'aise en amant pour la frime et pour de bon. M. Dauriac demeure toujours le même quel que soit son rôle et un malencontreux hasard veut que Ferdinand de Brézolles soit un homme d'esprit et de bon sens et non le grotesque personnage que nous avions déjà vu sous des noms divers dans *Tovarich*, *Mon ami Teddy* et *La route des Indes*. M. Prad ne cesse de révéler de nouveaux aspects de son talent, même dans de tous petits rôles. MM. Durand et Biondi, Mmes Duclos et Ugane savent s'adapter au ton de la pièce et possèdent toute la fantaisie qu'on pouvait souhaiter.

Louis PELLAND

Innovation hôtelière

Un des plus grands hôtels de New-York a eu l'idée de pourvoir de l'indispensable les voyageurs et voyageurs qui, ayant manqué un train, arrivent sans bagages. On fournit aux messieurs une pochette contenant un pyjama, un peigne, une brosse à cheveux, une brosse à dents, un tube de pâte dentifrice, un rasoir avec un paquet de lames, de la poudre de talc et du savon à barbe. Les dames reçoivent une chemise de nuit et les accessoires de toilette nécessaires. Le linge, les brosses à cheveux et peignes, les rasoirs sont, après usage, stérilisés et remis dans des enveloppes en cellophane. Le reste demeure la propriété des voyageurs.

Les Concerts Symphoniques

Tout comme le public, la critique se réjouira de l'effort accompli pour doter Montréal de concerts symphoniques respectables et des résultats acquis dans l'espace d'une année. L'ouverture de la saison fait présager une amélioration notable, due à une plus grande cohésion de l'orchestre, à des changements de personnel, peut-être aussi au raccourcissement du programme, et à un choix plus judicieux des morceaux. J'insiste particulièrement sur ce dernier point, rien n'étant plus pénible qu'une soirée mal étoffée, si ce n'est un concert qui commence à huit heures pour finir après minuit. Cette année, la direction artistique nous a épargné cette épreuve pour le programme d'ouverture et il faut espérer qu'elle persévérera dans cette excellente voie.

Entré dans la salle sur une excellente impression — on ressentait une atmosphère sympathique et compréhensive dans le public, qui était très nombreux — j'en suis sorti sur une impression favorable, certes, mais qui aurait pu être meilleure, si un accident ne s'était pas produit.

Cet accident, soit dit sans parti pris aucun, ni même avec sévérité, a été l'apparition muette, après l'entracte, de Mlle Germaine Le Bel, qui devait, d'après le programme, nous interpréter trois chansons d'Alfred Laliberté, avec orchestration de Wilfrid Pelletier. Très belle musique, fort bien rendue et non moins bien dirigée, avec quelques éclats qui n'ont rien enlevé au charme de certaines phrases musicales. Mais Mlle Le Bel aurait pu se dispenser de monter sur le plateau, car elle était intelligible, sous quelque angle qu'on l'écoutât. Il y a évidemment là quelque chose de plus qu'un simple défaut d'acoustique imputable à la salle. Je n'irais pas jusqu'à dire que Mlle Le Bel ne possède aucune voix, mais si elle en a une, on ne l'a certainement guère entendue pendant le concert. Je ne suis même pas arrivé à découvrir si elle était mezzo, contralto ou coloratura et j'espère avoir un jour l'occasion de l'entendre interpréter quelques morceaux de musique de chambre. Peut-être alors serai-je plus heureux. Elle a été complètement écrasée par l'orchestre; je ne suis pas certain que Wilfrid Pelletier n'ait pas volontairement couvert une voix qui laissait peut-être beaucoup à désirer. Après tout, il n'y a pas lieu de s'apaiser sur cet « accident ».

Si le programme avait simplement comporté la première symphonie en ut mineur de Brahms, étayée par *La Mer*, de Debussy, et par *La Damnation*, tout aurait été pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il se trouve bien des gens qui, n'encassant pas le grand compositeur allemand, cherchent à le diminuer à toute occasion. C'est que, probablement, ils connaissent mal son œuvre. La première symphonie est tout à fait remarquable; on doit adresser à l'orchestre et à son directeur des félicitations pour l'excellente exécution qu'il en a donnée. J'avoue n'avoir jamais entendu cette symphonie avant ce concert, et j'ai été surpris des réminiscences wagnériennes qui s'y trouvaient. Certaines phrases, même, m'ont paru incompréhensibles, je dirai presque, incongrues. Mais quels que soient les sentiments que cette musique ait pu éveiller en moi, ils ont été entièrement couverts par le plaisir d'entendre une exécution exceptionnelle et un ensemble parfait. Les deux premiers mouvements peuvent être classés parmi les meilleures compositions de Brahms.

Quelques réserves sur le second numéro du programme. Non pas, certes, que l'on nous ait présenté du

« petit » Bach. Le concerto en ré mineur du grand maître est une pièce puissante, mais l'acoustique déficiente de la salle a provoqué des « trous de silence » qui ont singulièrement abîmé l'œuvre de Bach. Les solistes, M. Chamberland surtout, s'en sont aussi bien tirés que possible, mais ils ne pouvaient visiblement pas redresser les ondes sonores, et ils ont droit à notre sympathie.

Je suis trop peu de l'école moderne pour porter des jugements définitifs sur Debussy. Je me contente d'apprécier les beaux passages qu'il m'est donné d'entendre parfois dans un concert. *La Mer* appartient certainement à ses compositions supérieures, et si l'on peut critiquer l'œuvre, c'est seulement pour dire que le morceau laisse une impression de longueur, non de langueur. On éprouve des moments de lassitude qui ne sont peut-être pas entièrement injustifiés.

Le programme se terminait fort heureusement sur de la grande musique : l'admirable orchestration de la *Damnatio* aurait fait oublier bien d'autres « accidents ». On peut évidemment prétendre que la marche hongroise est une pièce à succès et qu'elle réussit toujours auprès du public. On se donne ainsi un air de supériorité détachée qui ne fait pas mal dans le paysage, si l'on veut absolument passer pour un critique musical averti. N'empêche que cette fameuse orchestration de l'air tzigane de Michel Barna est un pur chef-d'œuvre et suffirait à elle seule à classer Berlioz parmi les plus grands musiciens. Quant à l'interprétation, elle est extrêmement délicate : avec la moindre exagération, on tombe dans le pompier. Ni Wilfrid Pelletier, ni l'orchestre n'ont commis cette faute. Après avoir remarquablement rendu le *Menuet des Follets* ainsi que la *Danse des Sylphes*, ils ont emporté la marche hongroise avec un brio presque déconcertant.

Après des débuts pareils, il n'y a plus qu'à persévérer dans la même voie...

André BOWMAN

Avant l'apparition de LA RENAISSANCE, plusieurs personnes souhaitaient la fondation, au Canada, d'un hebdomadaire politique et littéraire français. LA RENAISSANCE répond à un besoin.

Chez J. E. TURCOT

568 est, S.-Catherine
Pianos-Accordéons
8 basses \$27
12 basses telles qu'illustrées \$45
12 leçons gratis

TROMPETTE
« VIRTUOSO »
cuivre poli, telles qu'illustrées \$16
Demandez catalogue TR

VIOLON no 1135R
Bien nuancé, fini brillant, montage soigné, illustration ci-contre \$3,50

MANDOLINE no 32
Qualité, sonorité excellentes, celle qu'illustrée, prix d'occasion \$7,50

GUITARE no 1R
Fini acajou ou noir ombragé, lère qualité, construction et sonorité parfaites, telle qu'illustrée \$7,50
Nous en avons aussi de \$6 à \$10
Demandez catalogue de guitare GR

CLARINETTE 13 CLÉS
Ebonite ou grenadille comme illustration \$15
Clarinettes TRIBERT, LACROIX de \$35 à \$90

VIOLON
Boîte, archet, cordes, cellophane, accordoir, le tout : \$7,75
Méthodes faciles : 25 sous et plus
Demandez catalogue LR

J. E. TURCOT
568 EST, RUE SAINT-CATHERINE (près St-Hubert) MONTREAL, P.Q.

Théâtre STELLA

Plateau 1166 4652, rue S.-Denis

Dimanche 24 novembre

Matinée et Soirée

LA FLAMBÉE

pièce en 3 actes de Henry Klummeckers

à partir de lundi soir 25 novembre

Pour les adieux de la Troupe Schauten

4 JOURS SEULEMENT

lundi, mardi, mercredi et jeudi

CHARLES SCHAUTEN

dans

ATOUT... COEUR

pièce en 3 actes de Félix Gandéra

avec

JEANNE DEMONS

et toute la troupe

Matinée : mardi, mercredi et jeudi.

France Film

Jean Murat, Vera Korène

et Jean Galland

dans

DEUXIÈME BUREAU

Grand film d'amour et d'espionnage

En programme double avec

Paulette Dubost

Pierre Larquey

dans

La rosière des Halles

CINÉMA DE PARIS

LES BIOGRAPHIES CANADIENNES-FRANÇAISES

publiées par RAPHAEL OUMET

Il est nécessaire que tous les Canadiens-Français en vue aient leur biographie et leur photographie dans l'œuvre que publie depuis 15 ans M. Raphaël Oumet.

Cet ouvrage, exclusivement consacré aux nôtres, est le seul du genre au pays. Plus de 5000 biographies et photographies de citoyens marquants, sont contenues dans les douze volumes parus jusqu'ici.

Les « Biographies Canadiennes-Françaises » ont depuis longtemps acquis une importance nationale.

La treizième édition est en préparation pour l'année 1936.

L'Actualité économique

La seule revue du genre publiée en langue française en Amérique.

Les personnes cultivées qui désirent se tenir au courant des questions économiques la lisent régulièrement.

On s'abonne à

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES
535, AVENUE VIGER

Abonnement : \$3. En vente dans les librairies : l'exemplaire, 35c

Questions de langue

Extrait d'un excellent ouvrage paru il y a une trentaine d'années et que nous reproduisons par tranches, parce qu'il est encore et plus que jamais d'actualité.

SUITE

M. Laurent doit faire un court voyage. Mme Laurent dit à Justine:

— Demain matin, comme je serai seule et que je suis dormeuse, vous viendrez m'éveiller.

— Bien, Madame. A quelle heure Madame veut-elle que faille la réveiller?

— A huit heures.

— Je n'y manquerai pas.

M. Laurent, toujours aux aguets, intervint:

— Donnez-moi donc une explication, Justine. Madame vous prie d'aller l'éveiller et vous lui répondez que vous ne manquerez pas d'aller la réveiller. Quelle est la bonne expression?

— Cette fois, Monsieur, j'ai corrigé madame sans m'en apercevoir. Il y a entre ces deux expressions une nuance si subtile que vraiment la correction serait excessive. Cependant, la question étant posée, il vaut mieux employer réveiller.

Eveiller. — C'est tirer quelqu'un du sommeil sans en avoir l'intention. En vaquant aux soins du ménage dans une pièce voisine, je puis faire un léger bruit qui éveillera madame, contre ma volonté.

S'éveiller. — S'éveiller, c'est sortir du sommeil naturellement.

Réveiller. — Réveiller quelqu'un, c'est le tirer délibérément du sommeil. C'est ce que je ferai demain matin en entrant dans la chambre de madame. Peut-être sera-t-elle déjà éveillée. Alors je n'aurai pas besoin de la réveiller. Mais, je le répète, la nuance est presque insaisissable et il n'y a pas faute à demander à être éveillé ou à être réveillé.

La différence entre éveiller et réveiller est beaucoup plus sensible au figuré. *Eveiller* les passions, c'est exciter les passions qui ne se sont pas encore manifestées. *Réveiller* les passions, c'est les exciter de nouveau alors qu'elles s'étaient apaisées.

— Justine, lorsque vous sortirez, vous aurez l'obligeance de jeter cette lettre à la boîte.

— Oui, Monsieur.

Et Justine parcourut du regard la suscription qui était ainsi conçue:

Monsieur Léon Daniel
Correcteur d'Epreuves
à l'imprimerie Lahure
rue de Fleurus
Cité.

— La lettre, dit-elle, arrivera sûrement à destination, et sans retard; mais si Monsieur n'est pas trop regardant de son temps et de ses enveloppes il fera mieux d'en récrire l'adresse.

— Tiens! Et pourquoi?

— Parce que cette adresse contient quatre fautes.

— Vraiment!

— Il y a d'abord deux majuscules intempestives: une à *correcteur* et une à *épreuves*. Mais il en manque une à *imprimerie*, où elle est obligatoire.

— Je ne discuterai pas pour les majuscules de *correcteur* et d'*épreuves*. Je sais qu'au Canada nous abusons de ces caractères. C'est un mal contagieux que nous tenons des Anglais, qui mettent des majuscules à huit mots sur dix. Mais je demande des explications pour *imprimerie*. C'est un nom commun qui, par conséquent, s'écrit avec une minuscule.

— Ce serait exact si vous me donniez l'ordre écrit d'aller dans une imprimerie, n'importe laquelle, y faire une commande. Dans ce cas il faudrait une lettre minuscule. Mais vous désignez une imprimerie spéciale, particulière, appartenant à M. Lahure, et cette désignation en fait un substantif propre qui veut la majuscule, afin de lever l'incertitude qu'il pourrait y avoir entre le sens appellatif et le sens individuel. Plusieurs imprimeurs font des travaux pour le gouvernement; on dit alors que ces travaux sont faits dans les imprimeries de l'Etat, avec une minuscule. Mais si vous désignez l'imprimerie qui appartient exclusivement à l'Etat, l'imprimerie nationale, c'est-à-dire une imprimerie unique, c'est un nom propre et il faut la majuscule. Or, l'imprimerie Lahure est une imprimerie unique, comme l'imprimerie nationale.

— Mon Dieu! ma pauvre Justine, que le français est donc difficile à parler et à écrire.

— C'est vrai, Monsieur, mais qu'y faire?

— Hélas!... Et les autres fautes, vous m'en avez signalé quatre.

— J'en ai relevé deux, les majuscules et la minuscule mal placées. La troisième est un pléonasme qui fera sourire le facteur d'abord, puis les employés du bureau de M. Lahure et enfin le destinataire. On ne dit pas

et on n'écrit pas *correcteur d'épreuves*, surtout quand on s'adresse à une imprimerie, mais *correcteur* tout court. Cependant, si l'on veut spécifier absolument on dira: *correcteur d'imprimerie*, et non *correcteur d'épreuves*.

Correcteur. — C'est celui qui, dans les imprimeries, est chargé de corriger les fautes commises par les compositeurs qui lui livrent l'impression du travail qu'ils ont accompli. En français, le mot *correcteur* n'a pas d'autre acception que celle-là. Dire *correcteur d'épreuves*, c'est comme si l'on disait *marchand de marchandises*.

— Mais cependant — je ne discute pas, je questionne — lorsque le correc-

teur a indiqué, corrigé les fautes sur l'épreuve, c'est-à-dire sur le papier, il y a un autre agent qui les corrige sur le plomb. Comment le nomme-t-on celui-là?

— On le nomme

Corrigeur. — C'est lui qui d'après les corrections marquées sur l'épreuve les opère sur le caractère. Les petits dictionnaires français ne mentionnent pas ordinairement *corrigeur*, parce que ce nom appartient à la technique. Mais il est dans les dictionnaires complets. Les hommes de lettres, les journalistes, les typographes et tous les gens de métiers annexes font la distinction convenable entre le *correcteur* et le *corrigeur*.

— C'est encore quelque chose que j'apprends, dit M. Laurent. Et il ajouta: Le *corrigeur* est nécessairement

un ouvrier typographe qui, malgré son habileté, doit parfois laisser passer des fautes, ainsi que le *correcteur*, du reste. Comme dans vos journaux et dans vos livres, il est rare de découvrir des fautes, il faut nécessairement que le *correcteur* repasse une fois ou deux derrière le *corrigeur*. Est-ce que ce n'est pas onéreux pour cet ouvrier de livrer des *revises* au *correcteur*?

— Des *revises*?

— Oui. Chez nous, quand l'auteur ou le *correcteur* a parcouru une épreuve plus chargée de fautes que d'ordinaire et qu'il redoute des omissions, il écrit au bas de l'épreuve: *revise*. Cela veut dire qu'il veut voir une nouvelle épreuve, après les corrections faites à l'atelier par le *corrigeur*.

Revisé — substantif — n'est pas français. Il y a

Reviser. — Celui qui revoit après un autre: un *reviser de comptes*.

Il y a

Reviser. — C'est l'action de revoit, d'examiner de nouveau, pour modifier s'il y a lieu: *reviser un procès*.

Il y a

Revisable. — C'est ce qui peut être révisé: *jugement révisable*.

Il y a

Revision. — C'est l'action de réviser: *la revision de la constitution*, etc.

Il y a même

Revisionniste. — Celui qui effectue une revision. On nomme ainsi, notamment, tout partisan de la revision constitutionnelle.

Mais il n'y a pas *revise*.

— Alors, comment le *correcteur* réclame-t-il une nouvelle épreuve?

— Il marque en tête ou au bas de l'épreuve, au lieu de *revise*, *seconde épreuve*. Lorsque celle-ci lui parvient et qu'il croit utile d'en voir une autre, il marque *troisième épreuve*, et, s'il y a lieu, *quatrième*, *cinquième épreuve*. Lorsque l'épreuve est purgée de fautes, il met son visa ou écrit *bon à tirer*.

— Je n'ai plus rien à dire. Et la quatrième faute?

— La quatrième faute, c'est le mot Cité. Il faut mettre Paris, ou En Ville, ou, par abréviation E. V. Même, pour Paris, vous pouvez vous dispenser de toute indication de cette nature. Le nom et le numéro de la rue suffisent.

Henri ROULLAUD

A SUIVRE



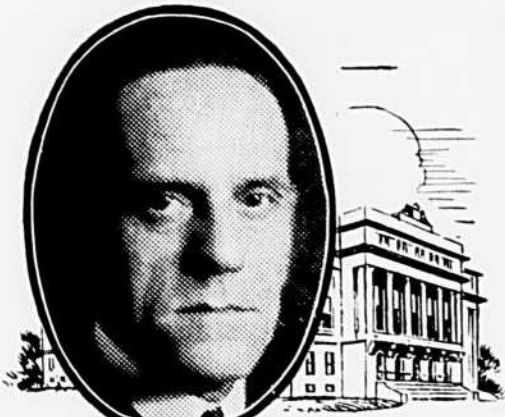
L'honorable
M. HONORE MERCIER
Ministre des terres et forêts



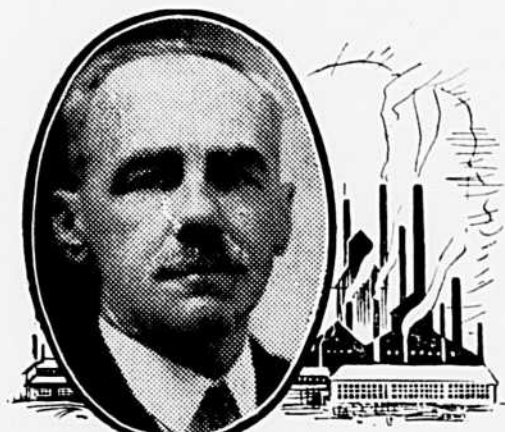
L'honorable M.
ALEXANDRE TASCHEREAU
Premier ministre du Québec



L'honorable
M. J.-E. PERRAULT
Ministre de la voirie



L'honorable
M. ATHANASE DAVID
Secrétaire de la province



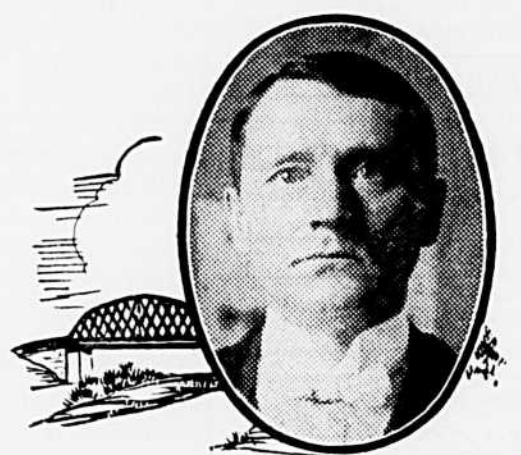
L'honorable
M. C.-J. ARCAND
Ministre du Travail



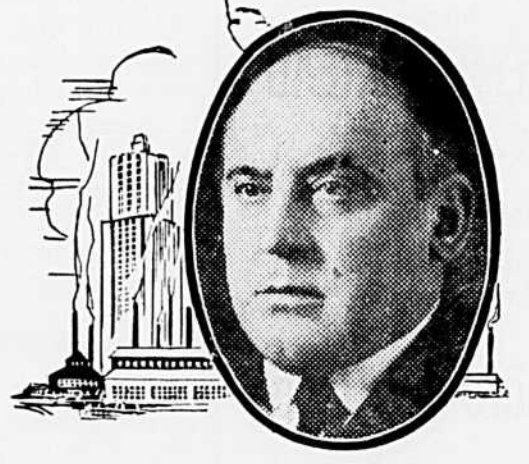
L'honorable
M. IRENEE VAUTRIN
Ministre de la colonisation



L'honorable
M. ADELARD GODBOU
Ministre de l'agriculture



L'honorable
M. J.-N. FRANCOEUR
Ministre des Travaux Publics



L'honorable
M. T.-D. BOUCHARD
Ministre du commerce, de l'industrie et des affaires municipales

Les résultats d'une saine administration libérale

TERRES ET FORETS — Les usines, fabriques ou chantiers utilisant le bois comme matière principale emploient annuellement environ 50,000 ouvriers et leur capital atteint 375 millions de dollars. Le gouvernement libéral a dépensé 34 millions de dollars en 15 ans aux fins de l'exploitation forestière et de l'aménagement des cours d'eau.

VOIRIE — En 10 ans, le gouvernement libéral a construit 12,386 milles de routes dont 95% sont entretenues par le ministère de la voirie. Le gouvernement libéral a dépensé 155 millions de dollars en 15 ans, aux fins de la voirie.

INSTRUCTION PUBLIQUE — L'instruction publique a fait d'énormes progrès sous l'impulsion que lui a donnée le gouvernement libéral. L'enseignement sous toutes ses formes est devenue à la portée de toutes les classes de la population.

Le gouvernement libéral a dépensé \$36,224,656 en 15 ans, aux fins de l'enseignement.

AGRICULTURE — L'agriculture a reçu du gouvernement Taschereau un appui financier constant, l'assistance professionnelle propre à lui donner un essor progressif et d'incomparables facilités de crédit. Le gouvernement libéral a dépensé \$21,158,199 en quinze ans pour venir en aide à l'agriculture.

TRAVAIL — La province de Québec fut le premier état d'Amérique du Nord à voter une loi des ACCIDENTS DU TRAVAIL. Le gouvernement de Québec a décrété le SALAIRE MINIMUM et créé LES CONTRATS COLLECTIFS DU TRAVAIL. Le gouvernement va maintenant instituer LA PENSION DE VIEILLESSE.

TRAVAUX PUBLICS — Le ministère des travaux publics a déboursé 60 millions de dollars en 15 ans en travaux publics y compris les oeuvres accomplies dans le but de remédier au chômage évaluées à 33 millions de dollars.

COLONISATION — Au cours de la dernière année, 7,925 jeunes gens furent établis en vertu du plan spécial d'établissement des fils de cultivateurs. En outre, depuis 1930, 17,000 colons furent établis sur des terres. Le gouvernement libéral a dépensé \$29,907,176 en 15 ans pour des fins de colonisation.

FINANCE — Sous l'habile direction de l'honorable M. R.-F. Stockwell, le service de la trésorerie a sauvegardé le bon renom financier et le crédit du Québec qui est la moins endettée et la moins taxée des provinces canadiennes.

COMMERCE, INDUSTRIE ET AFFAIRES MUNICIPALES — Le gouvernement a fait preuve, une fois de plus, de compétence en matière administrative, lorsqu'il a établi le nouveau ministère du commerce, de l'industrie et des affaires municipales et nommé Monsieur Bouchard pour le diriger.



L'honorable
M. R.-F. STOCKWELL
Trésorier provincial

Le gouvernement libéral s'intéresse au sort des malheureux infirmes, des orphelins, des malades indigents et des vieillards. L'an dernier, il a dépensé 7 millions de dollars à des fins d'assistance publique.

La politique libérale nous a fourni le régime le plus apte à assurer à la province de Québec le maximum de progrès dans toutes les sphères d'action.

LE COMITÉ CENTRAL LIBÉRAL, 10, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

M-5F

Gardons la suprématie de la province de Québec dans la famille libérale.
VOTONS POUR TASCHEREAU

la Vie économique

A TRAVERS L'ACTUALITÉ

par J.-M. NADEAU

La Cour suprême et la liquidation des dettes agricoles

Le ministre de la Justice, M. Lapointe, vient d'annoncer une nouvelle qui ne manquera pas de plaire aux adversaires de la loi sur la liquidation des dettes agricoles. On soumettra prochainement cette loi à l'examen de la Cour suprême du Canada. Les nombreuses critiques qu'a suscitées la loi de M. Bennett porteront enfin leurs fruits. Il serait bon que la province de Québec exposât son point de vue devant la Cour suprême. Nul doute que M. Lapointe saura montrer personnellement aux juges du plus haut tribunal du pays en quoi cette loi de

« l'expérience Bennett » est contraire à l'esprit et à la lettre de la Constitution. Il appartient surtout à la province de Québec de faire triompher son point de vue et de tenter, pendant qu'il en est temps encore, de sauvegarder ses institutions de droit privé, que la loi sur la liquidation des dettes agricoles compromet singulièrement. Depuis la mise en vigueur de la loi, on a réglé environ 10,000 cas représentant un total d'à peu près 70 millions de dollars. Les commissaires exécutifs de la loi — en cela nouveaux Solons — ont réduit cette dette de 25 à 30 pour cent en moyenne. Comment a-t-on disposé du solde ? Le relevé serait trop long à faire. Dans la plupart des cas les cultivateurs qui ont recouru à l'application de la loi ont été dispensés pour des termes variant de quatre à cinq ans de verser quoi que ce soit sur le capital de leurs dettes hypothécaires. Quant au créancier non gagé, on l'a tout simplement ignoré. Peut-on concevoir une mesure législative plus susceptible de faire la vie dure aux cultivateurs canadiens ? Plusieurs seront condamnés à un dénuement presque complet, faute de pouvoir obtenir des marchands les crédits qu'ils obtenaient habituellement. Il est donc plus temps que jamais, sinon d'abroger cette loi, du moins de la rendre plus équitable et de lui trouver une base juridique solide. Attendons la décision importante qui émanera de la Cour suprême.

M. King a déjà fait beaucoup pour l'adoption des mesures de saine économie financière. Il a, par exemple, étendu le champ de nos échanges commerciaux. Ses efforts ne doivent pas s'arrêter là. Il lui faudra trouver autre chose que l'inaction pour faire disparaître les déficits continuels des chemins de fer nationaux. Il devra s'efforcer surtout de mettre à la raison les politiciens de toute couleur qui s'aventurent imprudemment dans la voie de la répudiation de contrats librement acceptés et signés. Ce sera là le meilleur facteur de redressement de l'économie canadienne. Quoi qu'en disent des politiciens fausement nationalistes, notre pays a encore besoin du capital étranger pour l'exploitation rationnelle de ses richesses naturelles.

L'homme sage et prévoyant choisit une société de trust comme exécuteur testamentaire. Par elle seule il prolongera auprès de sa famille, après l'avoir quittée, son rôle bienfaisant.

Sociétés de trust, banques et compagnies d'assurances sur la vie : telles sont les grandes institutions financières dont la fonction sociale est indispensable.

Le Trust Général du Canada met tout son personnel à la disposition de chaque client : inspecteurs, contremaîtres, percepteurs, publicistes, comptables et légistes. Consultez-le à l'un de ses bureaux. Il ne vous en coûte rien et vous y trouverez peut-être avantage.

Trust Général du Canada
112, rue St-Jacques, MONTRÉAL. 71, rue St-Pierre, QUÉBEC.

DIVISION LAURIER ÉLECTEURS

Qui voulez le bien de votre province, Votez en faveur du Candidat Officiel du Gouvernement TASCHEREAU

le Dr Ernest POULIN

VOTEZ DE BONNE HEURE

OUTRE nos services ordinaires de courtage, nous offrons à nos clients l'avantage de faire examiner leur portefeuille par nos statisticiens, qui leur donneront des conseils touchant la conservation ou l'abandon des titres qu'ils détiennent.

Nous serons flattés de votre demande de renseignements

GARNEAU & OSTIGUY

AGENTS DE CHANGE
IMMEUBLE ALDRED, PLACE D'ARMES.
Montreal Stock Exchange Montreal Curb Market
Canadian Commodity Exchange Inc.



Le Canadien-Pacifique, qui se vante avec raison d'être la plus vaste entreprise de transport du monde entier, fête cette année son cinquantième anniversaire. En un demi-siècle, les choses ont le temps de changer passablement. Aussi est-ce avec intérêt que l'on peut regarder cette photographie, prise aux temps héroïques des premiers chemins de fer et illustrant ce qu'était en 1885 un train de luxe du Canadien-Pacifique.

(Photo inédite du Canadien-Pacifique)

nadiennes, après une longue période de tranquillité, le courtier anglais adressa à ses clients une lettre circulaire par laquelle il leur offrait une quinzaine de valeurs canadiennes. Malgré le retour de M. King à la tête du gouvernement canadien, le résultat obtenu par le courtier anglais, qui s'attendait certes à autre chose, fut nul. Y a-t-il lieu de s'en étonner outre mesure ? M. Bennett, après les rododendres de MM. Hepburn et consorts, n'a-t-il pas soulevé, discrètement il est vrai, la nécessité d'opérer une conversion forcée des emprunts nationaux ? Cela n'est guère pour restaurer notre crédit à l'étranger.

M. Arthur Beverly Baxter, Canadien habitant Londres et, sauf erreur, député aux Communes anglaises, a récemment déclaré au cours d'une in-

terviu que l'homme d'affaires britannique a une peur mortelle de placer son argent au Canada. Ses capitaux vont de préférence en Australie et en Afrique du Sud. Nous pourrions rappeler bien d'autres exemples qui, tous, montrent à l'évidence combien notre crédit financier est compromis à l'étranger, et particulièrement en Grande-Bretagne. La principale cause du manque de confiance que nous inspirons à l'épargnant étranger est sans conteste l'état lamentable de nos finances publiques, tant fédérales que provinciales ou municipales. Si nous voulons que le Canada inspire de nouveau la confiance qu'on lui témoignait naguère, il nous faut à tout prix résoudre les problèmes fondamentaux des chemins de fer et du chômage.

Jean-Marie NADEAU

La guerre économique mondiale

La guerre économique diffèrait autrefois de la guerre tout court en ce qu'elle ne faisait l'objet d'aucune déclaration. Elle a toujours existé, mais elle disposait jadis de moyens limités et les ressources du dumping étaient fort modestes auprès de celles que l'on mobilise aujourd'hui pour l'alimentation.

Il faut d'abord observer qu'à aucune époque dans les temps modernes, les pays surindustrialisés n'ont éprouvé un tel besoin, un tel désir d'exporter à tout prix : les uns pour assainir leur marché intérieur encombré de produits, les autres pour s'assurer des matières premières ou des matériels militaires au service de leurs desseins politiques.

Après quoi l'on doit constater aussi bien qu'à aucune époque les différents peuples n'ont accusé une pareille disparité entre leurs niveaux d'existence. Comparez le train de vie, les besoins, de l'ouvrier japonais avec ceux du salarié britannique, opposez le travailleur italien à son semblable en France, et vous constaterez des écarts qui ne peuvent être nivelés dans le *standard of life* des mêmes catégories de producteurs : d'où ces différences déconcertantes entre certains prix de revient et cette possibilité, pour les uns, de concurrencer n'importe qui, n'importe où, de submerger les autres pays de leurs produits (en dépit des frais de transports, assurances, etc.). De quel poids d'ailleurs pourraient être ces frais de transports, quand on sait que certains pays payent pour le même travail six fois moins que d'autres ?

Voilà donc posées les deux données fondamentales de la guerre économique que se livrent actuellement les nations :

1. *Besoin ou désir d'exporter à tout prix pour des fins politiques ou économiques.*

2. *Disparité permanente des prix de revient, comme conséquence d'un niveau de vie ouvrière défiant toute comparaison et tout ajustement, entre les grands pays industriels.*

Cela noté, il convient pourtant d'établir une distinction entre l'agent naturel d'expansion et l'instrument artificiel créé de toutes pièces, dans un but d'invasion commerciale.

Que tel pays produise à un taux quatre fois moins élevé que tel autre, c'est un fait de première importance, puisqu'à lui seul il pourrait imposer la substitution de l'activité étrangère au travail national, mais lorsqu'il s'agit uniquement d'une différence de salaires il ne saurait être question de « guerre » au sens propre du mot. La guerre économique offensive commence là où le statut de la production exportable du commerce extérieur prépare l'invasion des marchés étrangers, et lorsque ce statut s'établit sur un autre plan que celui du commerce intérieur, — là où des mesures spéciales, franchises ou dé-

guisées, tendent à forcer l'accès des nations. Alors on peut dire que le *fair play* s'efface devant la concurrence déloyale.

Quelles sont les armes mises au service d'une telle offensive ? On les trouve presque toutes dans l'arsenal du *dumping* : dévaluation monétaire, primes à l'exportation prélevées sur la consommation interne, franchise d'expédition aux centres exportateurs, dégrèvements fiscaux, travail sous contrainte, camouflage et substitution de marques d'origine, dénationalisation des produits, tels sont les moyens les plus fréquemment employés depuis dix ans, avec cynisme ou candeur, selon le tempérament de chacun.

Et comme l'offensive appelle la défensive, la réponse ne s'est point fait attendre : élévation des droits de douanes, surtaxes de changes, contingents, prohibitions, restrictions ou interdiction de sortie des capitaux — cette dernière mesure menant directement aux *clearings* ou chambres de compensation, qui tendent à équilibrer les échanges entre deux pays, non sans les réduire de plus en plus.

Ces faits sont connus, mais on n'en a peut-être pas dégagé suffisamment la morale que voici : alors que l'échange international est une belle et bonne chose, un acte utile et fructueux pour tous sur le plan de la loyauté et du *fair play*, il exerce, pour subsister et se développer, l'observance de certaines règles. Allez chercher un voisin qui vous y convie, mais ne forcez pas sa porte en son absence, ou mieux encore, ne le jetez pas hors de chez lui pour prendre sa place en vous couvrant de la bannière de la Liberté — car certaines libertés que l'on prend à l'égard d'autrui sont tout le contraire d'un hommage rendu à la vraie Liberté. Telle est la nuance ; elle est d'importance.

On souhaiterait l'existence d'un monde plus scrupuleux qui permit à tous de pratiquer le libre-échange intégral. Les faits nous apprennent que ce monde meilleur s'est retiré dans le royaume d'Utopie. Et l'expérience nous dit que si la politique protectionniste fut longtemps, et peut se montrer encore étroite et déplacée, les forces vives des économies nationales doivent être défendues contre certaines invasions brutales dont les conséquences seraient mortelles.

Permettez-vous à un peuple conquérant, mieux placé que vous quant aux prix de revient (naturellement ou artificiellement), de détruire toutes vos entreprises et de mettre en chômage votre population active ? Évidemment non. La théorie de la sélection naturelle, qui est celle de la force primant le droit, — trop facilement acceptée par beaucoup, — éveillerait de légitimes

CHRONIQUE FINANCIÈRE

par AUGUR

La tendance à New-York

Il serait peut-être prématuré de parler de « boom », même petit, sur le marché de New-York, mais la situation générale de l'industrie, et particulièrement de la sidérurgie, s'est améliorée au point de justifier un certain optimisme et de permettre d'envisager l'avenir sans trop de craintes. Le recul des valeurs américaines contre lequel nous avons mis nos lecteurs en garde ne s'est pas réalisé. Il semble même qu'il ne se réalisera pas d'ici la fin de l'année, vu le succès obtenu par les nouveaux modèles d'automobiles. Le lancement a eu lieu deux mois plus tôt qu'à l'ordinaire et il en est résulté une augmentation sensible de la production métallurgique aux États-Unis. Ainsi donc la baisse saisonnière a été écartée et peut-être le maintien de l'activité contribuera-t-il à développer un sentiment de confiance dans le public.

Tout bien pesé, le marché mobilier est appelé à maintenir ses positions pendant quelque temps. On trouve quelque réconfort à voir les chemins de fer reprendre un peu de terrain, bien que ce mouvement de hausse soit peut-être purement spéculatif, dans le genre de celui du printemps et de l'été 1933. Si tel était encore le cas, il faudrait alors envisager un mouvement de hausse sur toutes les valeurs spéculatives qui n'ont pas participé au récent mouvement d'avance, comme par exemple *New-York Central*, qui se vend notablement au-dessous de son

maximum de 1933, lequel avait été presque de 60.

Valeurs canadiennes

Le marché canadien montre des signes évidents de fermeté et tout porte à croire que l'on est sur le point d'assister à une hausse de la majorité des valeurs. Nous avions prévu et annoncé ce mouvement, qui dépend en grande partie de l'amélioration de la situation, au Canada et aux États-Unis.

La confiance revient et le public recommence à montrer de l'intérêt pour les opérations boursières qui ne sont pas seulement de la spéculation effrénée. Tout le groupe des valeurs bascotées est susceptible d'améliorations considérables, mais il faut savoir faire un choix, suivant que l'on cherche avant tout à faire un placement à longue échéance ou une spéculation à court terme. Il se produit trop de variations rapides pour que nous nous hasardions à recommander d'une façon particulière telle ou telle valeur à caractère spéculatif pour un cas d'opération à courte échéance, mais nous croyons qu'il y a quelques bénéfices à tirer d'achats de titres un peu délaissés.

Il faut rester prudent vis-à-vis du groupe des pétroles : des actions comme celles d'*Imperial Oil* ou d'*International Petroleum* sont plutôt chères pour le dividende distribué. *Royalite*, avec son dividende de \$1.50, paraît plus intéressant. L'amélioration de la situation du bâtiment permet de croire que *Sherwin-Williams* est susceptible d'enregistrer facilement une plus-value importante dans un prochain avenir. Il serait également bon de suivre de près les valeurs se rattachant à l'industrie du bâtiment. *Whitall Can*, maintenant repris par la compagnie américaine *Continental Can*, a des chances d'améliorer ses positions. Ses recettes n'avaient été que de 41 cents en 1934 ; elles seront probablement supérieures à 75 cents cette année.

René PUPIN

(Du JOURNAL DE GENEVE)

AUGUR

En vente samedi et lundi
PALETOTS ELYSIAN
VÉRITABLE
Isaac Carr
\$35 gris, noir et bleu
ÉMILE THISDALE
335 EST, RUE SAINT-CATHERINE



L'acier au manganèse, marque « Sorel », d'un alliage spécial, pour mâchoires de concasseurs, revêtement intérieur de malaxeurs d'asphalte, semelles de chenilles pour excavateurs et tracteurs, outillages miniers, etc., est reconnu de qualité supérieure ; il est employé par la majorité des entrepreneurs de pavage. En général, l'industrie minière du Québec fait aussi grand usage de ce matériau.

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des marchandises ou des produits fabriqués par nos manufacturiers il accomplit un devoir social et collabore à l'expansion de nos propres industries. C'est là du patriotisme bien compris.

APERÇUS SCIENTIFIQUES

LA MAIGREUR

Contrairement à l'obésité qui entre dans le cadre des maladies de la nutrition, la maigreur ne constitue pas par elle-même un état pathologique véritable. Dans un bon nombre de cas, c'est un état constitutionnel, souvent héréditaire, dont on ne trouve la description nulle part dans les traités de médecine et pour lequel il n'existe pas de thérapeutique rationnelle parce que ce n'est pas à proprement parler une maladie. Et cependant, il semble qu'un individu souffre davantage, moralement du moins, d'une maigreur excessive que d'un trop fort embonpoint; cela tient avant tout à son état mental, à un certain degré d'usure nerveuse qui parfois frise la neurasthénie, voire même la psychopathie. Au reste, ce n'est pas d'hier que les littérateurs et les caricaturistes, empruntant largement à la clinique, ont figé les gras et les maigres dans des attitudes dont ils ne sont pas près de sortir: les uns, à l'humeur toujours égale, au caractère rond et au rire gras, bonhommes, affables, joviaux, qui pirouettent et font des grâces; les autres, revêches, amers, instables, cassants, qui sont invariablement des constipés chroniques et des bilieux. Des clichés qui reproduisent à la longue une image stéréotypée aux contours flous, une sorte d'épreuve négative au sens propre du terme parce qu'elle finit par ne plus rien affirmer.

En dehors des cas de maigreur que provoque et entretient l'insuffisance de l'alimentation quotidienne, il convient de faire une place importante à ceux-là qui dépendent d'un excès des combustions organiques. On comprend que des individus qui ne s'alimentent pas assez finissent par se nourrir aux dépens de leurs propres tissus; tels ces sujets chez lesquels la muqueuse de l'estomac, qui baigne dans un excès d'acide, se digère elle-même en certains endroits pour aboutir à la formation d'ulcères. Il s'agit ici d'un phénomène local d'auto-digestion assez analogue à celui qu'on observe, mais généralisé cette fois, chez tous ces malades dont on dit qu'ils se dévorent eux-mêmes tant leur nutrition intime est intense et leurs combustions exagérées.

Depuis le jour où Claude Bernard, par la seule piqure du cerveau à un point précis, a fait apparaître du sucre dans les urines, l'influence du système nerveux comme régulateur de la nutrition ne laisse plus de doute, encore que le mécanisme n'en soit pas nettement élucidé. La clinique nous fournit constamment des exemples de maigreur constitutionnelle ou acquise dont l'évolution se confond avec celle d'une affection nerveuse ou mentale, d'amaigrissements qui ne s'expliquent pas autrement que par un épuisement du système nerveux et à l'origine desquels on retrouve le surmenage intellectuel, les désordres de la vie sexuelle, une douleur morale, des obsessions, une insomnie rebelle, et quoi encore. Une grave erreur de thérapeutique consiste à suralimenter ces malades, à les gaver de sucreries et de graisses (comme s'ils n'avaient pas assez de brûler la chandelle par les deux bouts); leur manque notoire d'appétit, heureusement d'ailleurs, défie toute tentative de gavage. Par contre, l'isolement et le repos complet, en l'absence même de toute médication tonique, les feront engraisser d'autant plus sûrement que la détente nerveuse réalisera un équilibre plus parfait de leurs échanges nutritifs.

Le rôle des glandes à sécrétion interne prend de jour en jour une place plus importante en pathologie humaine, si l'on en juge par la tendance médicale actuelle à les faire intervenir dans le déterminisme des troubles de la nutrition, tant chez les obèses que chez les maigres, chez les apathiques que chez les émotifs. On sait depuis longtemps jusqu'à quel degré d'émaciation peuvent en arriver les malades

atteints de goitre exophtalmique, par suite d'un fonctionnement exagéré de leur glande thyroïde, mais on connaît moins bien les méfaits qui sont imputables à l'insuffisance fonctionnelle de l'hypophyse. L'hypophyse, une toute petite glande située à la base du cerveau, est constituée de deux parties bien distinctes: un lobe postérieur, qui préside au développement de certaines formes d'obésité, et un lobe antérieur, le plus important, dont la lésion entraîne un état d'amaigrissement extrême. Les femmes surtout connaissent cette forme de dépérissement qui coïncide le plus habituellement avec une perte très sensible de l'appétit, des perturbations du caractère et une suppression totale ou partielle des menstruations, sans que cependant les forces physiques diminuent proportionnellement. C'est encore à l'hypophyse, suivant que l'un ou l'autre de ses lobes est atteint, que l'on doit des conditions pathologiques monstrueuses telles que le nanisme et le gigantisme. Petite cause, grands effets; c'est l'histoire de toutes les glandes endocrines. C'est aussi, et davantage encore peut-être, l'histoire de deux autres glandes qui coiffent le pôle supérieur de chaque rein, les surrénales. Indispensables à la vie parce qu'elles assurent l'équilibre vasculaire, les glandes surrénales, lorsqu'elles sont lésées, entraînent, en même temps qu'une pigmentation bronzée de la peau qui est caractéristique, un abaissement formidable de la pression artérielle, une faiblesse et une fonte musculaire telles que ces malades en viennent à n'avoir plus que les os sous la peau.

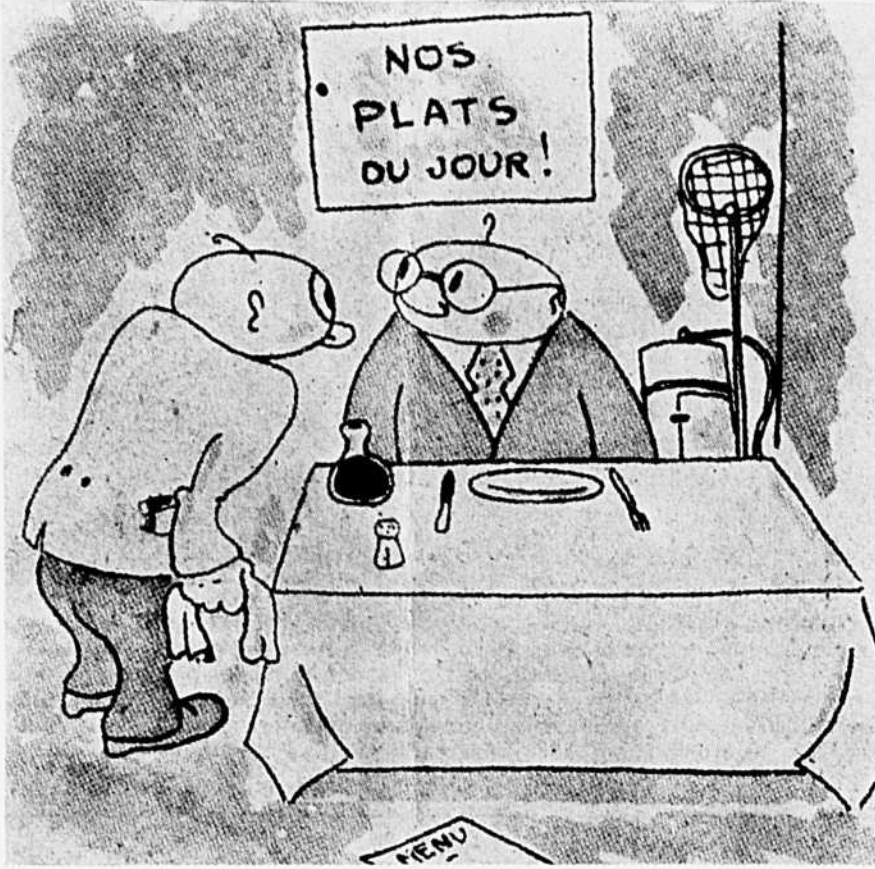
Les maladies infectieuses aiguës, les fièvres de longue durée, les intoxications plus ou moins massives, tendent toutes à activer les combustions organiques, mais il n'en reste pas moins que la dénutrition des tissus s'observe avec une plus grande fréquence encore dans les affections dont la gravité tient pour une large part à leur désespérante chronicité. Les troubles dyspeptiques tenaces, l'appendicite chronique, les infections intestinales répétées, le diabète, la tuberculose et le cancer impriment sur le visage et sur le corps un tableau de déchéance et de misère physiologique profondes.

De cette énumération, bien incomplète d'ailleurs, des causes de la maigreur on retiendra que le traitement, s'il est laissé à la fantaisie du malade, ne peut donner, c'est le cas de le dire, que de maigres résultats. La suralimentation est loin de convenir à tous les sujets parce qu'elle risque d'aggraver les maux digestifs préexistants, qu'elle est habituellement mal supportée et ne tient compte ni des facteurs individuels ni de la maladie causale. Le même reproche s'adresse à la médication stimulante, lorsqu'elle est improprement maniée et trop longtemps continuée. A quoi sert-il, en vérité, de stimuler un organisme lorsque son dépérissement tient précisément à une activation excessive de ses combustions? Certes, il ne manque pas de bons toniques qui font véritablement engraisser, mais là où ils deviennent franchement inutiles c'est lorsque l'amaigrissement porte de préférence sur certains organes, et notamment sur cette partie de l'anatomie féminine que l'on persiste à qualifier de provocante alors qu'un fragile appareil de suspension seul en empêche l'affaissement. Ici, deux minutes de silence... à la mémoire des seins qui sont tombés et que les pilules Chose ou les lotions Machin ne réussiront jamais à relever. Deux minutes de réflexion, et il n'en faut pas plus pour comprendre que ces aimables rondeurs, tout altières qu'elles puissent paraître, n'en obéissent pas moins à la loi de la pesanteur, et que la foi (ou sa naïve sœur, la crédulité), à qui on prête le pouvoir de transporter les montagnes, reste impuissante à maintenir en place deux mamelles qui se décident d'un commun accord à prendre, comme on dit en physique, la direction du fil à plomb.

Depuis le jour où une vedette de cinéma américaine s'est avisée de remuer un plantureux derrière en public, et de débiter des rosseries comme si elle crachait un peu de ses amygdales à chaque fois, la mode est à un embonpoint de bon aloi. Nous nous en réjouissons. Ces réjouissances (dont quelques-unes ont un caractère strictement privé), l'artiste en nous les tire de la conception très nette qu'il se fait des charmes féminins et du plaisir qu'il a au moins deux de ses cinq sens en éprouvant; le médecin, lui, y voit non pas tant une aubaine pour ses confrères, qu'une occasion pour le malade de subir un examen clinique sérieux au cours duquel lui sera peut-être révélée, en même temps que le moyen de la guérir, l'existence d'une affection organique sérieuse, sinon immédiatement grave.

Dr G. A. SEGUIN

Le fervent botaniste



— Vous me donnerez une salade de crucifères et, comme dessert, quelques rosacées amygdalées.
(Dessin et légende de Soro dans MARIANNE)

Le froid qui conserve

SUITE

COMMENT le froid conserve-t-il les denrées périssables? Mieux vaudrait tout d'abord se demander pourquoi celles-ci sont sujettes à la détérioration et quels sont les agents qui les détruisent. C'est comme une question préalable et la réponse qu'on y fera jettera une singulière clarté sur le rôle non seulement du froid mais aussi de la fumée, de la saumure, du vinaigre et des aromates.

La chair des animaux et des poissons, les fruits et les légumes ont eu à un moment la vie. Sitôt que celle-ci s'est retirée de l'organisme animal ou végétal commence le travail de désintégration auquel nous serons nous-mêmes soumis un jour. C'est la commune loi que nous retournerons en poussière. Que se passe-t-il alors? Point n'est besoin, en ce mois des morts, de parler des vers qui s'emparent des cadavres ou tout simplement des viandes en putréfaction. Les vers sont en effet des agents très actifs de la destruction des matières organiques. Les anciens ne voyaient que leur œuvre parce qu'elle est la plus apparente. Mais il n'est pas nécessaire que les vers s'y soient déjà mis pour qu'une côtelette ou une pièce de venaison soit impropre à la consommation. Certaines odeurs, pour le poisson et les œufs surtout, nous préviennent qu'il est trop tard pour nous en régaler. On peut aimer le gibier faisant, un fromage bien fait, il est tout de même des limites que l'on ne peut dépasser que si, à force de chercher ce qu'on pourrait difficilement appeler le raffinement, le goût est perverti. D'ailleurs nombre de personnes lèvent le nez sur de tels aliments dont raffolent les gourmets. N'est-ce pas un commencement de décomposition déjà? En effet, mais ici la cause échappait aux anciens. Elle est plus subtile. A peine peut-on saisir parfois l'apparition d'une légère moisissure.

Les travaux de Pasteur, d'une part, et les études patientes des biochimistes nous renseignent d'une façon précise sur la nature de ces invisibles agents de putréfaction: les microbes, les diastases et l'oxygène de l'air.

En ce qui concerne les microbes, le profane lui-même est assez au courant de leur nature et de leur activité. Ces infiniment petits végétaux se propagent avec une vitesse formidable sur tout ce qui sert à notre alimentation... comme à la leur. Certains transportent les sucres en alcool, en vinaigre, en acide lactique ou butyrique et enfin en gaz carbonique. Leur rage de destruction peut être domestique et c'est ainsi que l'on fabrique le vin et la bière, que l'on donne au roquefort et au cheddar leur marbrure.

Les diastases, ou enzymes sont moins connues. On les appelle encore *ferments solubles*. Il est absolument impossible de les voir au microscope. Ce ne sont pas des êtres vivants mais des composés chimiques fort complexes, sécrétés par des glandes et même par des microbes. Ainsi, la levure de bière sécrète des diastases capables de transformer le sucre de canne en glucose et ce dernier en alcool. Nous avons affaire ici à des réactions chimiques catalysées par les enzymes, c'est-à-dire provoquées, favorisées, accélérées par elles. Il suffit de très petites quantités de catalyseur pour opérer des réactions, pour transformer des poids de substance qui sont

hors de proportion avec la dose infime mise en jeu. C'est que la diastase ne se détruit pas en agissant. Cet ennemi s'attaque aux grosses molécules protéiques contenant de l'azote, du soufre, du phosphore, il les dédouble, les simplifie, en fait des aggrégats plus petits sur lesquels d'autres enzymes et les microbes pourront travailler. C'est surtout à leur action que sont dues les odeurs nauséabondes d'ammoniaque, de sulfure et de phosphore d'hydrogène dont s'offusque notre odorat sans parler de ces corps aux noms sonores: scatol, indol dont la senteur est encore plus désagréable.

Les corps gras subissent surtout l'action de l'oxygène qui les rancit. Le beurre, les huiles, le saindoux ne lui résistent pas. Sa présence est nécessaire aussi à l'œuvre des microbes *aérobies*, et son œuvre est facilitée par son union avec des diastases que l'on appelle *oxydases* auxquelles sont dus le noircissement et le brunissement des fruits tels que les pommes, les pêches et les poires qu'on vient de cueiller.

Couper d'ennemis contre qui se défendre! Il faut donc empêcher les microbes de se déposer sur nos aliments, les soustraire à l'action de l'oxygène, paralyser les diastases. Comment y parvenir? L'action de la chaleur, stérilisation ou pasteurisation, est déjà connue. Elle tue les microbes et détruit les enzymes. Les antiseptiques, comme la créosote de la fumée de bois, les composés aromatiques fournis par les épices y parviennent aussi. La saumure, à un moindre degré, est efficace. Quant au froid, comment agit-il? Les formes les plus élevées de la vie ne peuvent le supporter sans périr. On pourrait espérer que les infiniment petits seront encore plus faciles à détruire. Il n'en est rien malheureusement. Leur vie n'est que ralentie. Mais c'est déjà autant de gagné, car leur prolifération, leur activité destructrice peuvent être par le fait même retardées indéfiniment. Une denrée saine, conservée au froid, recevra donc peu d'atteintes de la part des microbes.

Le chimiste sait que la réaction diastatique est fonction de la température. Si une trop grande chaleur détruit la diastase, le froid la paralyse.

On croirait qu'il est difficile de soustraire les aliments au contact de l'air sans les mettre en boîtes. Rien au contraire de plus facile dans les frigorifiques. La couche de glace qui recouvre les objets gelés met entre eux et l'air extérieur une barrière infranchissable.

La réfrigération assure donc une conservation rationnelle de presque toutes les denrées. Mais c'est surtout pour la viande et le poisson que l'on y recourt le plus souvent. Inutile de dire que sitôt dégelés ces produits redeviennent la proie de leurs trois ennemis qui reprennent le temps perdu avec d'autant plus de conviction et de rapidité qu'ils agissent sur une matière que la congélation a déshydratée, les angles des cristaux de glace ayant brisé les tissus et fait éclater les cellules.

La frigo est sanguinolente, elle doit être consommée immédiatement. Les procédés modernes, comme on le verra, obviennent d'une façon élégante à cet inconvénient.

Léon LORTIE
A SUIVRE

Apologie de la Sangsue

L'HOMME est un plaisant animal! Lui qui peut lire à livre ouvert dans la Nature demande aux romanciers et aux fabulistes de le fournir d'opinions sur les êtres qui l'entourent et partagent sa vie. Il fonde nombre de ses jugements catégoriques sur des métaphores ou des proverbes quand il pourrait tout contrôler par l'observation.

Prenons le cas de la Sangsue. Pourquoi est-elle un objet de dégoût et d'horreur? Est-ce par respect pour ce liquide rouge que nous répandons si généreusement en faveur des marchands de canons? Eh! nous sommes moins fiers quand la maladie nous terrasse et que la Sangsue nous procure le soulagement d'une saignée locale, là où les ventouses sont inopérantes.

Ce n'est pas non plus la crainte de la douleur. La Sangsue qui nous mord de ses trois mâchoires triangulaires opère avec une telle dextérité que nous ne sentons rien. Et si nous la laissons aspirer avec le sang, l'hirudine, c'est-à-dire la salive diluante qu'elle sécrète dans la plaie, nous évitons toute démanaison subséquente.

La fâcheuse impression que cause une peau gluante? La Sangsue n'est pas visqueuse. Et puis, vous et moi qui manions sans gants et sans nausées les poissons dits sportifs, toujours copieusement enduits de mucus, pouvons-nous, en conscience, reprocher à un invertébré la finesse de sa peau?

Non! la cause de cette répulsion à peu près générale est moins physique que sentimentale. Comprendons-nous. Je n'entends pas du tout insinuer que l'homme, qui en prend à son aise avec toutes les créatures plus faibles que lui, ne peut endurer le spectacle d'une Sangsue dévorant une lymnée ou buvant son repas à même une grenouille ou une tortue. Le monsieur qui ampute, sans anesthésie, les deux pattes postérieures d'un *ouaouaron*, laisse une truite agoniser lentement à l'air pur ou met, sans lui donner le coup de grâce, une gelinotte blessée dans sa gibecière, n'a guère le droit de sermonner une Macrobdelle qui gagne honnêtement sa vie. Le sentiment dont je veux parler ne s'inspire pas de la vertu de charité. Il partirait plutôt du petit coin douillet de nous-mêmes où loge l'égoïsme. On déteste la Sangsue parce que son anatomie, qu'elle le veuille ou non, rappelle une opération fort pénible à notre espèce, particulièrement sensible à l'endroit du portemonnaie. Si cette malheureuse bête est honnie et vouée sans pitié au supplice chinois du sel, c'est tout simplement qu'un scribe moyennéux a découvert un certain rapprochement entre sa bouche à ventouse et le vice d'usure.

Oh! je sais que la littérature en a fait bien d'autres, que sous prétexte de symboles elle a calomnié la maternelle chauve-souris, dévoreuse de moustiques, et le précieux auxiliaire qu'est le lombric. Je n'ignore pas non plus qu'elle a fait préférer la fourrure soyeuse et les gestes gracieux d'un félin parasite aux solides qualités d'un oiseau handicapé par l'air naif qu'on prête volontiers à la sagesse et un cri de chasse qui fait frissonner humains comme campagnols. C'est avec son approbation tacite qu'on caresse le chat et qu'on cloue le hibou sur la porte de grange, alors que ce dernier tue plus de petits déprédateurs en une semaine que tel maître Minet pendant toute une vie de paresse rentée, et bien que les belles ailes feutrées de l'oiseau respectent le silence religieux de la nuit que déchire de ses cris impudiques son paillard de rival. Il est tout de même vexant de voir l'élégante Sangsue mariée pour toujours au plus barbon des lieux communs.

L'usurier est une vraie sangsue! Goûtez cette perfidie. Cette image laisse entendre que l'un ne fait pas pire que l'autre et que de toutes façons c'est la bête qui a donné le mauvais exemple, quand il saute aux yeux qu'un animal qui obéit fidèlement aux lois naturelles ne peut rien avoir de commun avec un monstre social. Si moralement le ver spécialisé qui vit au grand soleil du Bon Dieu l'emporte de loin sur le hors la loi qui suce ses poires dans l'ombre, sa supériorité en d'autres domaines n'est pas moins indiscutable.

Pour la beauté physique, par

exemple, la Sangsue n'a de rivales que chez les pierres semi-précieuses et les plantes. Si l'Herpobdelle n'est souvent qu'un bâton de jais animé quelques-unes de ses sœurs, de la famille des Glossiphoniidés, ont des reflets d'opale girasol ou la peau nacré comme un ongle de femme. Certaines, qu'on trouve fixées à des pierres, ont la taille et l'éclat des perles. Chez d'autres espèces les couleurs vives l'emportent. Le ventre des Macrobdelles buveuses de sang est d'un aussi bel orange moucheté que les pétales du Lys Martagon et leur dos est d'un vert qu'on dirait emprunté aux feuilles de l'Aune. Et la robe à petits plis de la plupart des sangsues est décorée de marbrures, de séries de taches ou de stries colorées formant ces délicats dessins géométriques dont s'est inspiré l'art peau-rouge.

Ces enveloppes laquées, chatoyantes, ornées, abritent un système nerveux tout à fait exquis. En général, chaque classe d'animaux ne possède qu'un sens très développé: l'odorat chez les mammifères, la vue chez les oiseaux, le flair gustatif chez les poissons; mais la Sangsue perçoit aussi bien l'ombre la plus fugace, que la vibration la plus légère et la saveur la plus faible. Passer la main au-dessus d'un bac contenant des sangsues suffit à les énerver, en touchant le fond du doigt les fait se réunir aussitôt au point de contact et pour mettre à la nage les Macrobdelles d'une mare on n'a qu'à entrer dans l'eau. C'est grâce à ce merveilleux organisme que les Sangsues peuvent se permettre une vie en apparence indolente, l'habituel et gracieux balancement qui marque leur repos. Attachées par leur ventouse postérieure à une pierre, un bout de bois submergé, une feuille de nénuphar, elles digèrent lentement et attendant, pour se mettre en chasse, que la faim les commande; sûres d'aller tout droit à l'une des proies dont l'eau leur apporte les effluves: tortue, grenouille, lymnée, mammifère au bain ou matière en décomposition. D'ailleurs, elles ne sont pas difficiles. Si la plupart boivent du sang à l'occasion, un grand nombre se contentent d'une diète carnée. Elles peuvent aussi jeûner très longtemps — pendant plus d'un an.

Sur ce point encore la Sangsue se distingue de l'être insatiable auquel on la compare. Une sangsue médicinale américaine, du genre *Macrobdelle*, dépourvue des réserves de nourriture qu'elle peut conserver plus d'un an dans les poches de son intestin, et mise en appétit par un mollet rebondi, ne peut avaler que deux fois et demie son poids de sang, c'est-à-dire environ une demi-once. Encore que cet exploit ne peut être accompli qu'à l'aide de reins éliminant à mesure, en pleine succion, la partie fluide du sang. Or, quel usurier s'est jamais contenté du triple de son capital?

Autre supériorité que possède la Sangsue: bien qu'hermaphrodite elle s'accouple chaque printemps. Elle connaît à la fois les joies de la paternité et de la maternité, ce qu'aucun usurier n'a jamais pu seulement imaginer. Les petites glossiphoniées, vêtues de mauve et de lilas pâle, extrêmement communes dans nos lacs des Laurentides, poussent même le dévouement jusqu'à porter sur elles leurs cinq ou six douzaines de petits. Une fois pondus, les œufs, enfermés dans une capsule, sont piqués sur le ventre où ils se développent avec l'aide de la mère qui aère, par oscillation de la partie inférieure de son corps, l'eau qui les baigne. A l'éclosion les jeunes Sangsues s'accrochent par leur ventouse postérieure à la peau de leur parent, qu'elles convertissent sur la face ventrale en pelote hérissée. Elles restent ainsi plusieurs jours, protégées par le corps maternel qui, à l'approche du danger, s'enroule sur elles et se laisse couler à pic en cherchant à tirer profit de sa couleur protectrice.

Ce ne sont là que quelques-uns des avantages naturels de la Sangsue. La liste pourrait en être allongée, mais à quoi bon? Ceux qui l'observeront de près auront le plaisir de la découvrir eux-mêmes et les autres préfèrent sans doute conserver leurs préjugés.

Claude MELANÇON

TELEPHONE:
FRONTENAC 9246
HEURES DE BUREAU:
de 9 h. du matin à 9 h. du soir
Dr J.-A. Dussault, L.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Absent tous les mardis et jeudis
après-midi
1222A, RUE VITATION
MONTREAL

Tél. BELair 1474
Jean-Marie Nadeau
AVOCAT
266 ouest, rue St-Jacques

Les défauts visuels
s'aggravent vite, quand ils sont
négligés.
Carrière & Sénécal
LIMITÉE
271 EST, rue STE-CATHERINE
Tél.: LAncten 7070
Optométristes - Opticiens
A L'HOTEL - DIEU
(Ajustement des yeux artificiels)